

## DIGITHÈQUE

### Université libre de Bruxelles

---

DEVROEY Jean-Pierre, BROUWER Christian, eds., *Bibliothèques, les bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles depuis sa création et la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines*, Bruxelles : Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, 1995.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2009/DL2809965\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2009/DL2809965_000_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

**Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .**

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

*Dressée au milieu du campus du Solbosch, la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines s'est immédiatement affirmée comme l'un des lieux de référence de l'Université Libre de Bruxelles. Inauguré le 12 septembre 1994, ce nouvel outil de recherche et d'enseignement est une des plus grandes bibliothèques universitaires d'Europe. Il est le fruit du souci des autorités académiques de privilégier l'autonomie dans l'apprentissage des étudiants et d'offrir aux chercheurs un lieu de travail confortable, adapté aux nouvelles technologies de l'information. Sa conception résulte d'un dialogue constant entre les bibliothécaires et les architectes en vue de concilier exigences bibliothéconomiques et création architecturale. Le résultat est un édifice élancé, ouvert, accueillant, qui intègre des collections vivantes en libre accès, des salles de lecture et d'étude, des salles de travail, des séminaires et des services de diffusion de l'information.*

*Le présent ouvrage, abondamment illustré, est consacré à cette nouvelle maison de livres. Il réunit les contributions de bibliothécaires de l'ULB, et a bénéficié de la collaboration des architectes du bureau Art & Build, concepteurs du bâtiment. On y trouvera un historique des bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles — le premier à ce jour — et un exposé de différents aspects de la Nouvelle Bibliothèque : les principes qui ont présidé à sa programmation, sa conception architecturale, ses caractéristiques techniques, la description des fonds et des services au lecteur, son fonctionnement depuis un an. Ce livre s'adresse ainsi à tous ceux qui veulent en savoir plus sur le passé des bibliothèques de l'ULB et sur sa Nouvelle Bibliothèque.*



OUVRAGE SPECIAL



000696032

**BIBLIOTHÈQUES**

## **Les auteurs**

**Bibliothèques de l'ULB**

**Christian BROUWER**  
*Direction des Bibliothèques*

**Paul CARMOIS**  
*Centre de gestion*

**Jean-Pierre DEVROEY**  
*Directeur des Bibliothèques*

**François FRÉDÉRIC**  
*Bibliothèque des Sciences Humaines*

**Laurence ROSIER**  
*Bibliothèque des Sciences Humaines*

**Luc VERDEBOUT**  
*Bibliothèque des Sciences Humaines*

*Avec la collaboration des architectes associés du Bureau Art & Build,  
Pierre LALLEMAND, Marc THILL, Ir Philippe VAN HALTEREN, Isidore ZIELONKA*

*Photos de couverture : Façade nord-est (page 1) — Marc Detiffe - photographe  
Vue vespérale depuis l'avenue Franklin Roosevelt (page 4) — Serge Brison - photographe*

*Conception graphique et mise en page : Muriel Logist*

*Logo : Jean-Christophe Geluck*

*Impression : Imprimerie Auspert & Cie*

*Bibliothèques : les bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles depuis sa création et la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines / édité par Jean-Pierre DEVROEY et Christian BROUWER. Bruxelles : Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles, 1995.*

*—128 p. : ill. ; 28 cm. —Bibliographie*

*ISBN 2-930149-00-0*

*Dépôt légal D/1995/7420/1*

© Tous les droits appartiennent à leurs auteurs.

# BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles depuis sa création  
et la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines

édité par Jean-Pierre Devroey et Christian Brouwer



Ce livre a été publié grâce à l'aide de la Fondation Marie-Thérèse Lenger

3niv  
027.7  
DEUR  
CJP.28

■ **Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles**  
**Bruxelles**  
**1995** ■

*Ce livre est dédié à la mémoire du Professeur André Uyttebrouck,  
Directeur des Bibliothèques de 1983 à 1988.*

## Avant-propos

Avec sa silhouette de grand transatlantique, dressée au milieu du campus du Solbosch, la Nouvelle Bibliothèque s'est affirmée comme l'un des lieux de référence de l'Université Libre de Bruxelles et a été immédiatement adoptée par les étudiants : en juin 1995, après dix mois, le compteur d'entrées affichait son millionième visiteur. L'apparition de ce nouvel outil de recherche et d'enseignement était un événement de taille : pour la première fois un bâtiment était entièrement consacré au livre dans notre Université. Le souci de concilier les exigences bibliothéconomiques et la création architecturale a amené un dialogue constant entre les bibliothécaires et les architectes, ce qui n'avait plus eu lieu depuis la construction du bâtiment CRB dans les années 1920. Le résultat est un édifice élancé, ouvert, accueillant, qui intègre les fonctions s'adressant aux différents publics-cibles de la Bibliothèque – libre accès aux collections vivantes, salles de lecture et d'étude pour les étudiants, salles de travail pour les chercheurs, séminaires pour les cours d'étude approfondie – et facilite l'accès des utilisateurs à des services modernes de diffusion de l'information. Grâce à ces innovations technologiques et à l'organisation judicieuse de ses espaces, la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines est désormais un puissant soutien à l'enseignement et à la recherche scientifique.

Nous avons pensé qu'il valait la peine de consacrer un livre à cette maison de livres. Pour ce faire, nous avons réuni parmi les bibliothécaires une équipe d'auteurs, qui a bénéficié de la coopération active des architectes du bureau Art & Build, concepteurs du bâtiment. L'ouvrage qui résulte de cette collaboration présente un historique des bibliothèques à l'Université Libre de Bruxelles – le premier à ce jour – et les différents aspects de la Nouvelle Bibliothèque : les principes et les normes qui ont présidé à sa programmation, la façon dont les architectes ont traduit ces principes pour créer une construction sobre mais spectaculaire, les caractéristiques techniques, la description des fonds et des multiples services aux lecteurs, la manière dont la Bibliothèque a fonctionné depuis un an. Ce livre s'adresse ainsi à tous ceux qui veulent en savoir plus sur le passé des bibliothèques de l'ULB et sur la Nouvelle Bibliothèque.

Jean-Pierre Devroey  
Christian Brouwer  
Août 1995

## Remerciements

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans diverses contributions extérieures. Au plan financier, des entreprises qui ont participé à l'édification du bâtiment ont apporté une contribution décisive. Il nous est agréable de remercier ici les entreprises *Bruynzeel, P.T.T., Xafax, Burotex, Jim Droeven, b Group, Hoebregts, Adifa*. Les auteurs ont en outre pu compter sur l'aide de plusieurs bibliothécaires, professeurs et assistants, pour compléter leur information ou relire leurs textes. Que Jacqueline Clément, René Fayt, Claudine Kellinckx, Hervé Gilson, Anne Leroy, Anne Magis, le professeur Alain Dierkens et Marie-Geneviève Pinsart trouvent ici l'expression de notre gratitude. Pour la partie historique de l'ouvrage, nous sommes également redevables au Service des Archives, en particulier à Andrée Despy-Meyer et à Didier Devriese, qui n'ont pas ménagé leur peine pour nous fournir documents et illustrations et nous aider dans nos recherches.

## Préface

Paul Delsemme

On m'invite à égrener quelques souvenirs...

Lorsque le Recteur Maurice Leroy, en 1964, me proposa à l'improviste de succéder au Bibliothécaire en chef, le Professeur Étienne Vauthier, arrivé à l'âge de la retraite, j'éprouvai une émotion où se mêlaient l'appréhension d'une responsabilité redoutable et la pensée troublante que j'allais prendre la relève d'un maître qui m'avait marqué, qui avait siégé dans le jury de ma thèse de doctorat. La carrière d'Étienne Vauthier s'était déroulée sur deux plans. Entré à la Bibliothèque Royale en 1920, attaché à la Section des Imprimés dont il devint le conservateur au lendemain de la Libération, il avait accompli parallèlement un brillant parcours universitaire comme hispaniste et accédé à l'ordinariat en 1947. En 1956, au départ de la Bibliothécaire de l'Université, Madame Hilda Kessels, il accepta courageusement d'assumer la charge, d'autant plus lourde qu'il n'envisageait pas d'abandonner ses cours, chers à son cœur. Mis à la tête de l'institution avec le titre de Bibliothécaire en chef, il quitta la Bibliothèque Royale. À 62 ans, il tournait une page de sa vie. Sa longue expérience du métier lui permit d'être le digne successeur de Madame Kessels, qui s'était donnée corps et âme à sa mission et avait marqué de sa forte personnalité l'organisation de la centrale et des annexes. Il avait sur elle l'avantage du prestige que confère le titre de professeur. Dans le système très hiérarchisé d'une université, ce titre jouit de la considération des autorités académiques. Mieux introduit, plus écouté que Madame Kessels, qu'on avait privée des moyens de sa politique, il persuada le Conseil d'administration de la nécessité d'accroître les crédits de la Bibliothèque, qui passèrent en sept ans de 1.870.000 F. à 5.500.000 F. Il combla méthodiquement les lacunes criantes, compléta les instruments bibliographiques, constitua de nouvelles collections. Homme de grande culture, esprit raffiné, il opérait ses choix d'une main sûre. Je me sens le devoir de mettre en lumière la remarquable gestion d'Étienne Vauthier à une époque de transition qui fut déterminante.

Le personnel qui m'était confié était d'une grande compétence et d'un dévouement sans faille. C'était un plaisir de travailler avec lui. Très majoritairement féminin, il comptait un grand nombre de dames que Madame Kessels avait formées et à qui elle avait inculqué le respect de l'ordre établi. Mai 68 les bouleversa profondément, heurta leurs principes. Je dus, pour les apaiser, leur expliquer pas mal de choses au cours des événements. Le dimanche 19 mai, je me rendis au Solbosch pour me faire une opinion de la situation. Je pénétrai dans la salle du Conseil occupée par les contestataires.

Je les avisai de mon intention de réintégrer la Bibliothèque centrale dès le lendemain, avec le personnel. On me fit subir un petit examen : « Accepteriez-vous de prêter des livres à un jeune ouvrier qui se présenterait à la bibliothèque ? » — « Non, je n'aurais aucun moyen de pression s'il ne les rapportait pas, mais je l'installerais dans la salle de lecture et il consulterait sur place tous les ouvrages de son choix ». Ma réponse fut jugée de bon aloi. On me pria cependant de ne reprendre possession des locaux qu'après être passé devant l'assemblée, en compagnie de mon petit monde. Ce soir-là, l'Administrateur Jean-Pierre Gillet, qui ignorait ma démarche, me donna par téléphone l'ordre de diriger le personnel devenu vacant vers les bibliothèques annexes. Je lui déclarai que je n'en ferais rien : « Si nous ne sommes pas là, il n'est pas exclu que, par idéalisme démocratique, ils se mettent à distribuer nos bouquins aux premiers venus ». Le lundi matin, mes collaboratrices, le visage fermé, durent écouter le discours des occupants. Ce n'était que le début de leurs épreuves. Saisis d'une fièvre obsidionale, les contestataires bouclèrent toutes les portes du C.R.B. Affolement de mon entourage ! J'eus l'idée d'alerter le Ministère du Travail. On m'envoya un inspecteur, un homme de décision, un ancien de l'U.L.B. Il exigea l'affichage, à chaque issue, d'un avis interdisant la fermeture à clef, et que cet avis fût signé par deux responsables. Par principe, personne ne prenait d'engagement au nom d'une assemblée libre. Après palabre, il obtint non sans peine deux signatures. Le calme revint.

Dans l'histoire de la Bibliothèque, mai 68 est beaucoup plus qu'une page anecdotique. L'esprit de participation toucha le personnel, qui adopta de plein gré mon projet d'un Cercle d'étude où nul tabou ne limitait la discussion. L'expérience prit fin le jour où la lassitude eut raison de l'enthousiasme initial. Il en subsista une liberté de parole favorisant la révision des routines du métier. Considérant une évolution d'un autre ordre, je mets à l'actif de la contestation devenue institutionnelle après 68, la réforme des structures de la Bibliothèque. À l'origine, la critique de notre système d'acquisition lancée – sans fondement – un soir de Conseil d'administration. Une commission fut désignée qui, délaissant bientôt la question qu'on lui demandait d'examiner, entreprit la discussion de toute l'organisation bibliothéconomique. Elle siégea pendant une année, dans une ambiance que l'extrémisme et le parti pris rendaient parfois pénible. Allait-on vers le chambardement ? Le réalisme et la pondération eurent gain de cause. Des débats se dégagèrent l'idée d'une bibliothèque constituée de quatre unités autonomes et fédérées. Elle s'avéra excellente. Positive et constructive, la contestation peut être un facteur de progrès.

# Les Bibliothèques de l'ULB : 160 ans d'existence

Christian Brouwer  
François Frédéric

## LES ORIGINES : 1834-1867

Léon Vanderkindere écrivait, en 1884 : « Jusqu'en 1867, elle [la bibliothèque] n'avait guère existé que de nom. Ce fut M. Charles Thiéfray, membre du Conseil d'administration, qui se donna la tâche de la constituer, et il réussit, par son zèle et son énergie, à y réunir environ 35.000 volumes »<sup>1</sup>. Toutefois, quelques pages plus loin, l'historien cite le nom de deux bibliothécaires pour la période 1836-1842<sup>2</sup> : Durant et Ambroes.

Il convient donc d'éclairer cette question de l'origine des bibliothèques de l'ULB. Celle-ci doit être recherchée du côté de la bibliothèque de la Faculté de Médecine.

En effet, dès le 28 octobre 1834, l'Université – en cours de création – intègre dans ses facultés l'École de Médecine de Bruxelles, avec professeurs et agrégés, mais aussi locaux et collections, le tout mis à la disposition de la Faculté de Médecine par le Conseil des Hospices civils de la Ville de Bruxelles. Parmi ces collections figurent des livres (600 volumes formant 202 titres, non compris les journaux et planches) et des périodiques<sup>3</sup>. En outre, le Conseil des Hospices accorde une somme annuelle de 600 francs pour l'achat de livres et périodiques pour la Bibliothèque. C'est bien là l'embryon de la Bibliothèque de l'Université. Du moins de l'une des bibliothèques de l'ULB, car la Bibliothèque de Médecine constituera, pour un temps, une entité autonome, gérée conjointement par l'Université et le Conseil des Hospices civils. Dès janvier 1837, on décide de mettre les ouvrages de cette bibliothèque à la disposition des étudiants. Un bibliothécaire est désigné parmi les professeurs de la Faculté : le professeur Pierre-Joseph Graux, nommé le 9 mars 1837. Il pourra s'attacher les services d'un aide-bibliothécaire, à choisir parmi les étudiants, mais non rémunéré.

Mais, à cette époque, une autre bibliothèque existe à l'ULB.

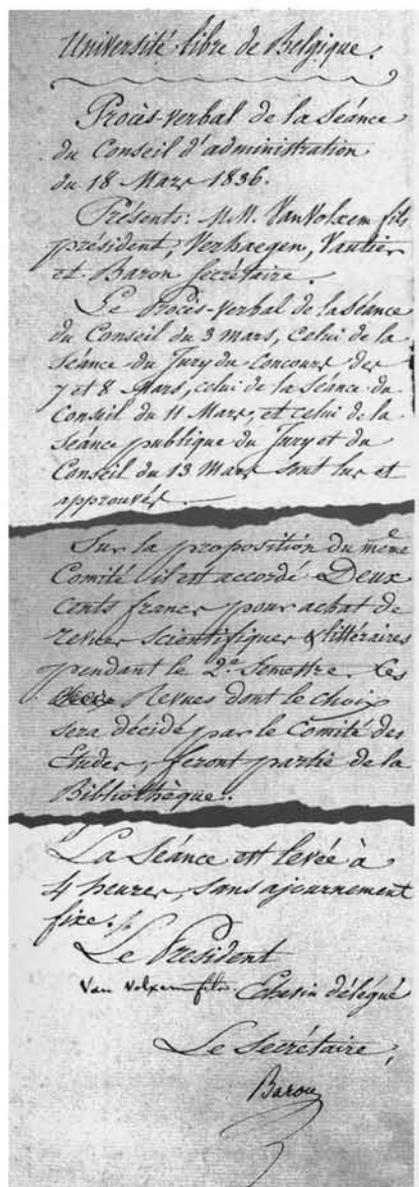
Dans un procès-verbal du Conseil d'administration, daté du 28 novembre 1834 – soit 8 jours après la première rentrée académique –, on mentionne pour la première fois, une bibliothèque, pour laquelle « M. Vauthier se charge de faire une annonce dans les journaux »<sup>4</sup>. On fait allusion ici à un système qui s'est mis en place très vite pour approvisionner la Bibliothèque en ouvrages : certains libraires de la ville pouvaient prendre le titre de « Libraire de la Faculté » ou de « Libraire de l'Université » à condition de déposer à la Bibliothèque des livres se rapportant aux enseignements, sans obligation pour l'Université d'acquiescer ces ouvrages. Parmi ces libraires, nous trouvons men-

<sup>1</sup> L. VANDERKINDERE, *1834-1884. L'Université de Bruxelles. Notice historique*, Bruxelles, 1884, p. 136.

<sup>2</sup> *ibid.*, p. LIX.

<sup>3</sup> voir A. UYTTEBROUCK, « La Ville de Bruxelles et l'Université libre (1834-1914) », *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Actes du 12<sup>e</sup> Colloque International*, Bruxelles, Crédit communal, Collection Histoire, série in 8°, n° 71, 1986, v. 2, p. 716 ; et A. MERCKX, « Les origines de la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1925-1926, p. 38-91.

<sup>4</sup> *AULB, PV CA*, n° 30, 28 novembre 1834.



Procès-verbal du Conseil d'administration de l'ULB, daté du 18 mars 1836, où apparaît la première mention d'un budget d'acquisition pour la Bibliothèque : des périodiques, pour la Faculté de Philosophie et Lettres. (Archives ULB)

Le premier bâtiment qui abrita l'ULB, de 1834 à 1842, situé à la rue du Musée : l'ancien palais de Charles de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1741-1780). (Archives ULB)

tionnés dans divers procès-verbaux du Conseil d'administration de l'année académique 1834-1835 : Tarlier – Libraire de la Faculté de Droit, Tircher – Libraire de la Faculté de Médecine, Berthot – Libraire de la Faculté de Philosophie et Lettres. Ce système ne sera pas sans poser des problèmes, lorsque les libraires s'efforceront de faire acquérir définitivement, par l'Université, les livres déposés et usagés, qu'ils sont dans l'impossibilité de revendre vu leur état.

Dès 1835, une esquisse de politique d'acquisition se fait jour : l'Université acquerra tous les livres jugés indispensables par le professeur pour l'enseignement des matières dont il a la charge (les langues orientales et le grec moderne, dans le cas cité). Et en 1838, on décide que l'Université achètera, dorénavant, aux éditeurs un certain nombre d'exemplaires des publications des professeurs de l'ULB, dont deux seront déposés à la Bibliothèque.

C'est en juillet 1835 aussi qu'apparaît la première mention d'un don d'ouvrages fait par une particulière à la Bibliothèque de l'Université.

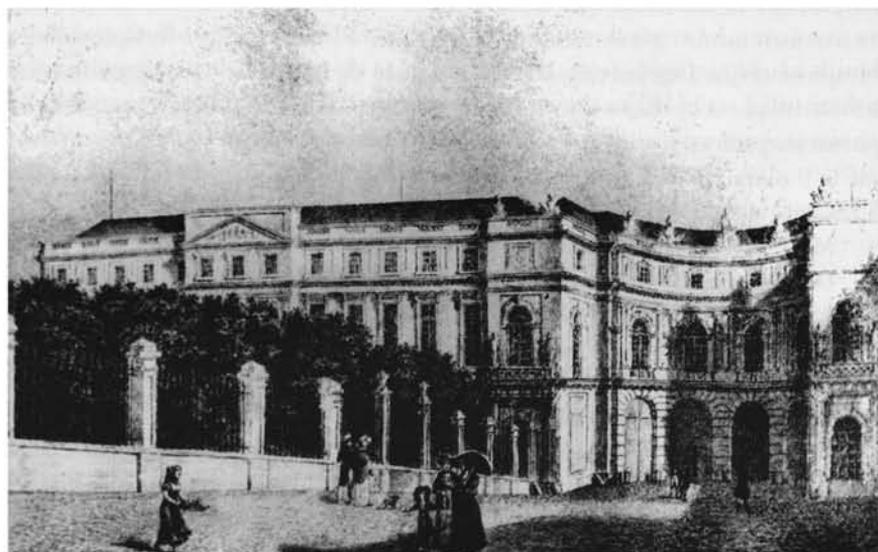
Dès juillet 1836, le Conseil demande au Secrétaire-adjoint de l'Université (Metton) de dresser un catalogue de la Bibliothèque où seront repris les ouvrages acquis pour le compte de l'Université, ainsi que les dons. En outre un registre des prêts de livres devra être tenu.

Le Conseil d'administration a la haute main sur les acquisitions pour la Bibliothèque. Il autorise, en 1836, la Faculté de Philosophie et Lettres à prendre des abonnements à divers journaux et périodiques, pour un montant annuel de 200 francs. C'est la première mention d'un budget d'acquisition. Ce budget sera reconduit pour l'année 1837-38 mais amputé de moitié. Toutefois, il n'est jamais fait mention, à l'époque, dans les budgets de l'Université, d'un poste spécifique pour la Bibliothèque. Ses dépenses apparaissent sous la rubrique « dépenses matérielles ».

Enfin, le 12 août 1836, Durant, ex-Trésorier de l'Université, est nommé Bibliothécaire de l'Université, sans appointements.

En 1840, il sera remplacé par Ambroes, docteur en droit de l'ULB, qui avait été nommé commis aux écritures en 1839. Il est chargé de rédiger le catalogue de la Bibliothèque.

Il faut noter que durant cette période, les bibliothèques de l'Université ont des contacts étroits avec la Bibliothèque de la Ville de Bruxelles. C'est,





par exemple, celle-ci qui acquiert des ouvrages de sciences (physique, sciences naturelles, etc.) pour combler les lacunes de l'Université dans ce domaine. Cette situation risquant d'entraîner une confusion, le Conseil devra affirmer la propriété de l'Université sur les collections de sa bibliothèque.

Il apparaît donc que des bibliothèques existaient bien à l'Université Libre de Bruxelles, dès l'ouverture, voire avant. Cependant, la Bibliothèque de la Faculté de Médecine était une entité indépendante du reste des collections de livres et périodiques.

Les mentions, glanées dans les sources, de l'existence incontestable de bibliothèques à l'Université dès les origines ne nous permettent cependant pas de dire si celles-ci existaient physiquement, dans un local identifié précisément comme « bibliothèque », lorsque l'Université occupait les locaux du Musée, dans l'ancien palais de Charles de Lorraine.

Les 16-17 décembre 1842, l'Université, contrainte de quitter ces bâtiments, cédés par la Ville de Bruxelles à l'État (qui y installera la Bibliothèque Royale), déménage rue des Sols, au Palais Granvelle, qui avait accueilli en 1830 la Cour d'Assises.

En 1846, la Bibliothèque de l'Université – que nous appellerons désormais ainsi pour la distinguer de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine – dispose de locaux : une salle et un cabinet de lecture. Nous savons que ces locaux existent car les étudiants se plaignent alors de leur inconfort : éclairage et chauffage insuffisants. Dans la notice historique sur l'Université de Bruxelles, 1884-1929, Charles Sury en donne une description détaillée : «... la Bibliothèque, située au deuxième étage de la partie droite des bâti-

*Le deuxième bâtiment de l'ULB, de 1842 à 1928, situé dans un espace délimité par le boulevard de l'Impératrice, la rue de Sols et la rue des Finances : le palais du cardinal Granvelle, qui accueillit aussi le Conseil des Finances sous l'Ancien Régime et la Cour d'Assises au début du Royaume de Belgique. Tableau de Victor Gilsoul, 1930 (Archives ULB)*

ments de l'Université, se composait d'un cabinet de lecture ne contenant que trente places et prenant le jour, par deux fenêtres, sur la cour d'honneur. Un petit vestibule sombre le séparait nettement des magasins de livres, qu'un simple guichet mettait en communication avec ce petit vestibule, s'ouvrant lui-même dans le large couloir de l'aile droite. Le magasin de livres était représenté par deux pièces contiguës très hautes, très vastes, prenant jour sur la rue des Finances et garnies tout à l'entour d'un rayonnage en bois peint très élevé, muni de massives échelles mobiles; de grandes tables de service et le bureau du bibliothécaire complétaient l'ameublement. En outre, un long couloir sombre, s'étendant perpendiculairement derrière le cabinet de lecture et muni de rayons, servait de prolongement à ces magasins »<sup>5</sup>. Le Conseil accordera, en plus, l'accès à une salle où il tient d'ordinaire ses séances, en dehors des heures consacrées à celles-ci. Cette salle est ouverte de 8 à 21 heures; elle est chauffée et suffisamment éclairée.

L'existence d'une bibliothèque distincte pour la médecine, encore plus mal logée puisqu'il semble qu'elle ne disposait pas de locaux propres, et dont les ouvrages ne sont pas d'accès aisé, apparaît dans une autre revendication des étudiants : ils demandent que l'on dépose les ouvrages et périodiques de médecine, ainsi que les journaux, dans la salle des professeurs.

En juillet 1843, Ambroes démissionne. Il n'est fait aucune mention, dans les procès-verbaux du Conseil d'administration, de la nomination d'un bibliothécaire en remplacement. Cette situation perdurera jusqu'en 1867. Durant cette période, l'Université semble accorder plus d'importance à ses collections scientifiques, qui n'entrent pas dans le domaine des bibliothèques. Deux conservateurs sont nommés : Tobie Van Volxem, en 1863, comme « Conservateur des collections de l'Université » et le docteur Roger comme « Conservateur des collections scientifiques mises, par l'Administration des Hospices civils, à la disposition de l'Université ». Ils seront remplacés l'un et l'autre, respectivement, par Lambotte, en 1864 et Sacré, en 1865.

Cependant, la Bibliothèque continue d'exister durant cette période : une Commission du Cabinet de Lecture de l'Université est instituée le 20 décembre 1845. On l'appellera aussi Société du Cabinet de Lecture de l'Université. Elle est financée par souscription : chaque souscripteur – le montant de la souscription individuelle doit s'élever à au moins 10 francs par an – a accès aux collections de la Bibliothèque ainsi qu'au cabinet de lecture; il est membre de droit de l'assemblée générale. Celle-ci désigne une commission administrative, constituée de neuf membres, choisis parmi les professeurs des facultés, les anciens étudiants membres de l'Union des Anciens Étudiants et les étudiants inscrits à l'Université. Elle a en charge la rédaction du règlement de la Bibliothèque, la désignation des ouvrages à acquérir et des abonnements à prendre. Elle désigne, en son sein, un comité composé de trois personnes : un conservateur, un secrétaire, un trésorier. Le Conservateur a un pouvoir d'initiative pour l'acquisition des livres et périodiques. C'est cette Commission du Cabinet de Lecture qui assurera le développement des collections, particulièrement de journaux et périodiques, sur ses fonds propres, lesquels s'ajoutent aux budgets occasionnels votés par le Conseil d'administration. Nous en perdons la trace, dans les sources, à partir de 1849. Très moderne, puisque des étudiants y sont associés à la gestion de la Bibliothèque, elle préfigure ce que sera la Commission de la Bibliothèque, qui assurera la supervision de la Bibliothèque à partir des années 1890. Celle-ci restera longtemps moins « démocratique » que la Société du Cabinet de Lecture, puisqu'il

<sup>5</sup> Ch. SURY, in GOBLET D'ALVIELLA, *1884-1909. L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, 1909, p. 148.

faut attendre le début des années 1970 pour voir à nouveau des étudiants siéger dans un organe de gestion de la Bibliothèque.

Des dons sont faits régulièrement à la Bibliothèque. En 1865, un quart du legs Verhaegen est affecté à « des acquisitions de livres et de recueils propres à faciliter l'enseignement et l'étude des sciences et des lettres »<sup>6</sup>. Les trois autres quarts serviront au développement des collections scientifiques de l'Université.

Les dons furent dès l'origine un moyen important de développement des collections pour la Bibliothèque, et ils le resteront tout au long de son histoire. Ils étaient de différents types : du simple volume isolé donné par l'auteur, aux dons de bibliothèques entières cédées par héritage, en passant par les dons occasionnels de particuliers belges – dont les professeurs de l'Université – et étrangers, les dons réguliers de livres ou d'argent par des mécènes (Solvay, Warocqué, etc.), des institutions publiques (Ministère des Finances, de l'Intérieur, Ville de Bruxelles, etc.), des entreprises (Société La Vieille Montagne, Société des Chemins de Fer, etc.), des universités étrangères, ou les dépôts de sociétés savantes (sociétés royales de Malacologie, de Botanique, de Zoologie, de Géologie, d'Archéologie et d'Histoire de Bruxelles, Vlaamsche Studentenkring, etc.). Ces dons pouvaient aussi consister en œuvres d'art : médailles, bustes, tableaux.

## LA BIBLIOTHÈQUE : 1867-1886

En 1867, Charles Thiéfry, membre permanent du Conseil d'administration, propose une fusion des deux bibliothèques de l'Université, argumentant que « cette séparation pouvait se comprendre il y a trente ans, alors que les Hospices se disaient : si cet établissement [l'ULB] n'est pas maintenu, nous reprendrons nos livres. Mais aujourd'hui que l'Université est devenue d'une utilité telle que Bruxelles ne saurait plus en être privé, les Hospices ne songeront jamais à reprendre les ouvrages qu'ils ont déposés ici »<sup>7</sup>.

Il insiste, en outre, pour que le bibliothécaire de l'Université soit rémunéré. Il dépose une proposition de règlement de la Bibliothèque au Conseil d'administration, dans laquelle on précise notamment que c'est le bibliothécaire qui achète les livres sur l'avis des délégués des facultés faisant partie du Conseil.

Le docteur Sacré est nommé Conservateur de la Bibliothèque, le 1<sup>er</sup> octobre 1867, aux appointements de 300 francs par an ; cette somme sera portée à 600 francs l'année suivante. Un budget extraordinaire de 2.000 francs est voté par le Conseil d'administration, pour l'aménagement de la Bibliothèque. Un autre, de 2.400 francs sera voté pour l'année 1868-1869. Thiéfry propose d'utiliser ces sommes pour mettre la Bibliothèque plus largement à la disposition des étudiants inscrits à l'ULB. Pour cela, il faut meubler la salle et nommer un surveillant. La salle de lecture est ouverte de 18 à 21 heures (sauf dimanches et jours fériés) ; le prêt des livres n'est autorisé qu'aux professeurs.

Dès l'année académique 1869-1870, un budget spécifique récurrent est prévu, dans le budget de l'Université, pour l'achat de livres à la Bibliothèque. Il se monte, cette année-là, à 3.000 francs par an. Il connaîtra une croissance constante jusqu'en 1875, date à partir de laquelle il s'élève à 6.000 francs par an ; il restera alors stable jusqu'à la première guerre mondiale. À la création de l'École polytechnique, en 1873, une somme – qui s'élèvera de 1.200 francs à 2.000 francs par an – pour l'achat de livres à la Bibliothèque de l'Université, sera prévue au budget de l'École. Sous la houlette de Charles Thiéfry, les collections de la Bibliothèque se développeront et se diversifie-



Charles-Joseph Thiéfry (1796-1878) : officier et homme politique, député libéral de Bruxelles, il fut membre du Conseil des hospices civils de Tournai puis de Bruxelles ; il siégea au Conseil d'administration de l'ULB, en tant que membre permanent, de 1863 à 1878 ; il y déploya une grande énergie pour développer la Bibliothèque. (Archives ULB)

<sup>6</sup> Vanderkindere signale que le legs, d'un montant de 100.000 francs, fait à la Ville de Bruxelles, en 1862, pour favoriser l'enseignement supérieur dans la ville, ne fut pas exécuté par les héritiers (op. cit., p. 99).

<sup>7</sup> AULB, PV CA, n° 599, 1<sup>er</sup> octobre 1867.



*Alphonse Rivier (1835-1898) : juriste, professeur à l'ULB de 1867 à sa mort; il fut Recteur en 1874. Le Conseil d'administration le chargea d'assurer la supervision de la Bibliothèque en remplacement de Thiéfry; il sera membre quasi permanent de la Commission de la Bibliothèque. (Archives ULB)*

ront. Lui-même fera don de divers journaux, ainsi que de sommes d'argent pour permettre d'abonner la Bibliothèque à certains titres.

Le 7 juin 1873, François Van Meenen, docteur en droit et philosophie, est nommé Bibliothécaire en remplacement de Sacré, au salaire de 300 francs par an.

La même année, Van Meenen, devenu Secrétaire-trésorier de l'Université, mais toujours Bibliothécaire, se verra adjoindre les services d'un aide-bibliothécaire : Alphonse Cels.

Le développement des collections, mais aussi de la fréquentation de la Bibliothèque<sup>8</sup>, provoqueront rapidement ce qui sera un des maux endémiques des bibliothèques de l'ULB : le manque de place. Dès 1876, alors qu'il est question de construire une nouvelle aile au bâtiment de l'Université, rue des Finances, Thiéfry insiste sur la nécessité de prévoir des espaces supplémentaires pour la Bibliothèque. Mais le projet de nouveau bâtiment mettra longtemps à aboutir; en attendant les rayonnages de la bibliothèque envahiront les couloirs. Le succès nécessitera, en outre, l'engagement, à mi-temps, d'un aide supplémentaire : F. Gillis, qui exercera cette fonction jusqu'en 1879.

Charles Thiéfry ne verra jamais l'aboutissement de ses efforts pour doter la Bibliothèque de locaux confortables et spacieux : il décède en juin 1878. Dans sa séance du 2 juillet 1878, le Conseil d'administration lui rend hommage et insiste sur les services qu'il a rendus à l'Université « en contribuant spécialement, pour une large part, au développement des collections de la Bibliothèque, qui lui doit sa fondation »<sup>9</sup>. C'est cette petite phrase du Conseil d'administration qui est à l'origine de la confusion sur l'origine des bibliothèques de l'ULB : certes, il existait bien des bibliothèques à l'Université, depuis 1834; mais c'est effectivement à partir de 1867, et suite à l'action énergique de Thiéfry, que la Bibliothèque de l'Université de Bruxelles, issue de la fusion des bibliothèques de médecine et de l'Université, se développe et devient un service à part entière, avec personnel, locaux, collections et budget d'acquisition propres.

Ce sera le professeur Alphonse Rivier qui prendra la suite de Thiéfry dans la supervision de la Bibliothèque.

Le 4 août 1881, Alphonse Cels est nommé Bibliothécaire de l'Université, aux appointements de 3.000 francs par an. Il entreprend la rédaction, en double exemplaire, du catalogue de la Bibliothèque, qu'il présente au Conseil d'administration en juillet 1882.

La situation des locaux ne semble pas s'améliorer : certains professeurs se plaignent toujours de l'exiguïté de ceux-ci et de « l'air méphitique qui règne dans la salle de lecture »<sup>10</sup>. Une partie des collections sera en outre abîmée suite à des dégâts des eaux.

Rivier devra donc prendre la relève de Thiéfry dans le combat pour doter la Bibliothèque d'infrastructures satisfaisantes. Une commission est chargée par le Conseil d'administration d'étudier la question et de faire rapport. La possibilité de transférer la Bibliothèque dans une autre aile du bâtiment fut envisagée avec d'autant plus de sérieux que des transformations importantes au bâtiment de la rue des Sols furent décidées, ainsi que la construction de la nouvelle aile, rue des Finances (laquelle abritera l'École de Pharmacie). La réalisation des plans de ces transformations et constructions fut confiée à l'architecte Hendrickx, professeur à la Faculté polytechnique.

Les aménagements de la Bibliothèque ne purent cependant pas être réalisés immédiatement : le 7 juillet 1886, le feu détruisit presque entièrement l'aile du Palais Granvelle qui abritait la Bibliothèque. Des 62.750 volumes

<sup>8</sup> 3.000 lecteurs entre octobre 1873 et mai 1874, d'après un PV du CA (AULB, PV CA, n° 646, 30 mai 1874); 21 à 22.000 par an, entre 1874 et 1884, selon Vanderkindere (op.cit., p.137).

<sup>9</sup> AULB, PV CA, n° 687, 2 juillet 1878.

<sup>10</sup> AULB, PV CA, n° 725, 6 février 1882.

que comptaient alors les collections, un millier seulement furent épargnés par le feu, dont 600 volumes d'auteurs classiques qui avaient été temporairement retirés des rayons pour les examens. Les ouvrages sauvés du feu ainsi que le mobilier épargné furent transportés dans un bâtiment de la rue de Finances. On y aménagea une petite salle de lecture provisoire, avec six tables. Des rayonnages furent remontés. Les ouvrages mouillés furent entreposés au grenier mais ils moisirent et, les coûts de séchage étant trop élevés, on finit par les vendre au poids du papier.

## DE L'INCENDIE À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : 1886-1918

Dès le 10 juillet 1886, Léon Vanderkindere, membre du Conseil d'administration, professeur d'histoire, propose de reconstruire le plus vite possible une nouvelle bibliothèque et de nommer une commission chargée de dresser un plan d'ensemble. Il précise que la Bibliothèque « doit se composer surtout des ouvrages utiles à l'enseignement des professeurs et aux études des élèves. Les autres ouvrages pourront être consultés à la Bibliothèque royale »<sup>11</sup>. La commission, composée du professeur Rivier, du bibliothécaire Cels et d'un professeur par faculté, approuva, le 31 juillet, les plans de la nouvelle Bibliothèque, présentés par l'architecte Hendrickx. Elle entreprit de reconstituer, dans la mesure du possible, les collections, grâce notamment à l'indemnisation de l'assurance, mais aussi à de nombreux dons d'institutions et d'universités étrangères, et des professeurs. Le 19 octobre, la Bibliothèque provisoire ouvrait ses portes aux lecteurs et leur offrait environ 8.000 volumes en consultation.

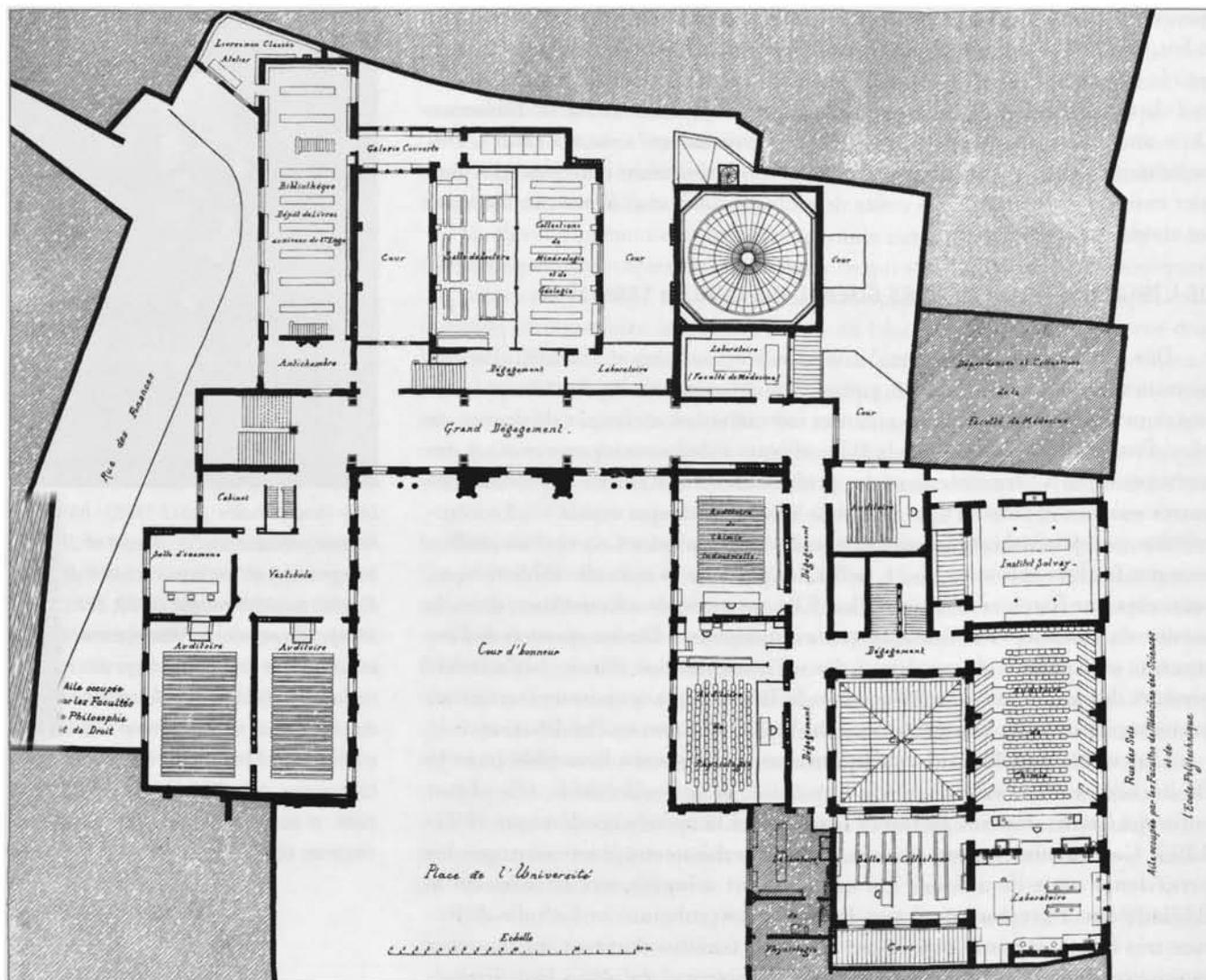
L'incendie de 1886 eut cependant une conséquence favorable pour la Bibliothèque : si elle avait perdu l'essentiel de ses collections, elle obtint enfin des locaux décents. Ils furent inaugurés à la rentrée académique 1892-1893. Ces locaux étaient, en fait, situés au même emplacement que les précédents mais ils avaient été entièrement adaptés aux besoins de la Bibliothèque. Sury nous en donne la description suivante : « La salle de lecture très haute, et bien éclairée par de larges fenêtres donnant sur une cour intérieure, peut contenir simultanément 75 lecteurs, qui ont à leur disposition directe les catalogues sur fiche et les ouvrages de référence; un petit bureau pour le personnel, comporte, en rayons, les volumes de consultation constante, et établit une communication commode avec le magasin des livres. Celui-ci prend jour largement sur la rue des Finances, il est divisé en deux étages par un plancher à claire-voie; un rayonnage en bois disposé contre les murs et en épis, contient les livres et les périodiques rangés numériquement; les thèses des universités étrangères sont classées à part, dans des boîtes; une petite armoire renferme les raretés. Le magasin des livres est complété par une annexe où sont rangées, notamment, les publications académiques en nombre; le bureau du bibliothécaire est contigu au magasin, qui donne enfin accès à une petite terrasse disposée sous le bureau du personnel, et qui sert surtout à l'époussetage des volumes »<sup>12</sup>. Tous ces aménagements entraîneront un regain de fréquentation et d'intérêt pour la Bibliothèque : dès l'année 1886-1887, 14.997 lecteurs fréquenteront la salle de lecture provisoire; ils seront 23.143 en 1892-1893, dans la nouvelle bibliothèque. Très vite aussi, les étudiants manifesteront le désir de pouvoir emprunter les ouvrages de la Bibliothèque. Le prêt sur cautionnement sera institué par le Conseil d'administration le 26 novembre 1891 : les étudiants peuvent emprunter trois livres à la fois, pour une durée de 15 jours, et



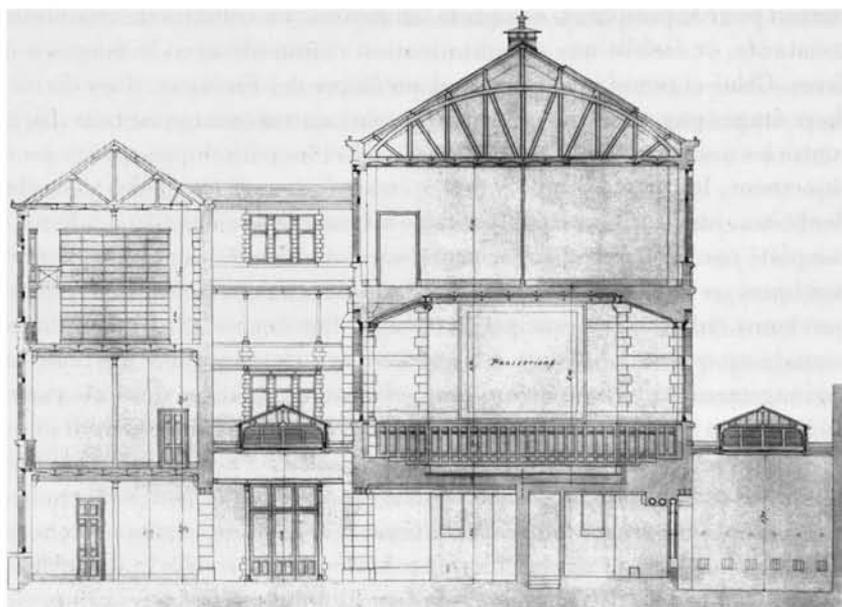
*Léon Vanderkindere (1842-1906) : historien, homme politique libéral (député et bourgmestre) et professeur à l'ULB de 1872 à 1906, trois fois recteur (1880, 1881, 1891). Très attaché au développement d'un enseignement faisant une large place à la recherche individuelle de l'étudiant – on lui doit la création du séminaire d'histoire médiévale de l'ULB – il fut membre de la Commission de la Bibliothèque de 1900 à 1906, et plusieurs fois président de celle-ci. (Archives ULB)*

<sup>11</sup> AULB, PV CA, n° 763, 10 juillet 1886.

<sup>12</sup> Ch. SURY, *op. cit.*, p. 151.



Plan et coupe dus à l'architecte Hendrickx, datés de 1884-1885, pour le projet d'agrandissement du Palais Granvelle. La réalisation de ce projet sera accélérée par l'incendie de juillet 1886, qui détruisit la bibliothèque. On voit, dans le coin supérieur gauche, l'emplacement de la bibliothèque. (Archives ULB)



contre le versement d'une caution de 25 francs. Les ouvrages rares, « ornés de gravures », et les périodiques ne peuvent être empruntés.

À partir de 1891, apparaît l'idée de créer des bibliothèques de laboratoires et de séminaires : Léon Vanderkindere, alors recteur, demande au Conseil d'administration, un crédit spécial pour l'établissement d'une bibliothèque de séminaire à l'usage des étudiants du doctorat en philosophie. Cette idée semble prématurée car le conseil reportera sa décision. Elle réapparaît, par un autre biais, quelques années plus tard, lorsque le professeur Rommelaere, de la Faculté de Médecine, se plaint au Conseil d'administration de ce que la Commission de la Bibliothèque a laissé vendre des ouvrages en double, qui auraient « trouvé parfaitement leur emploi dans les laboratoires ». Pour éviter cela, il propose que, désormais, les chefs de service fassent un choix avant la vente. La création des Instituts au Parc Léopold accéléra cette tendance à la décentralisation. Des contraintes matérielles s'y opposeront parfois : on demande, par exemple, en 1902, d'installer les ouvrages et périodiques de médecine au nouvel Institut d'Hygiène, car depuis 1895, tous les cours dispensés en Faculté de Médecine se donnent au Parc Léopold. Le manque de place et le coût de ce transfert entraîneront l'abandon momentané du projet. Mais le mouvement est lancé : certains Instituts, créés au Parc Léopold notamment, auront, dès l'origine, leur bibliothèque propre, avec budget distinct de celui de la Bibliothèque de l'Université – on les appelle d'ailleurs « bibliothèques autonomes ». C'est le cas des Instituts de Botanique, de Physiologie, de Sociologie<sup>13</sup>, de l'École de Commerce, du Laboratoire de psychophysiologie Kasimir, etc. On comptera, en outre, en 1909, jusqu'à quinze petites bibliothèques de laboratoires et de séminaires, dans lesquelles des collections ont finalement été déposées par la Bibliothèque, pour les besoins de l'enseignement et de la recherche.

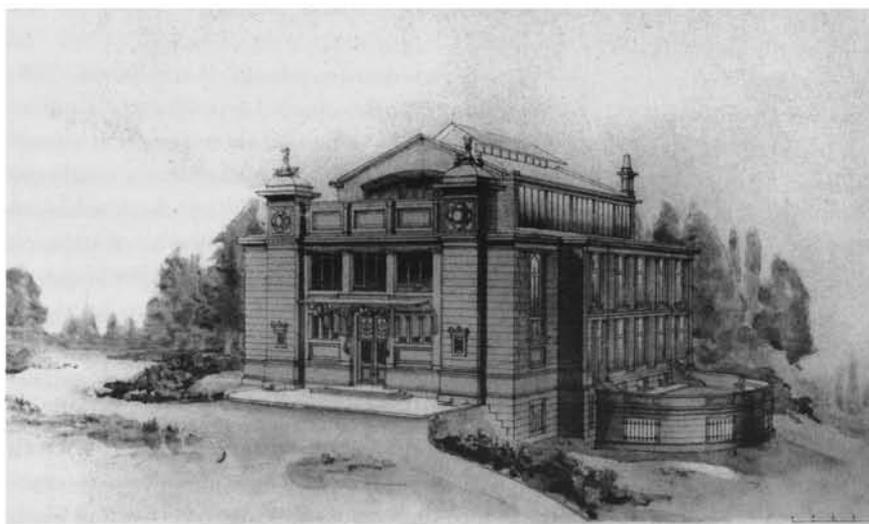
L'attention de la Commission de la Bibliothèque se portera aussi sur un développement des services strictement bibliothéconomiques : adoption, en 1898, du catalogue sur fiches – elle fit suite à une étude menée par le bibliothécaire Cels, à la demande de la Commission de la Bibliothèque. Jusqu'à cette époque, le catalogue était imprimé et publié avec une régularité variable, ce qui obligera parfois les professeurs, à insister auprès du Conseil d'administration pour qu'il soit effectivement publié car il était considéré comme « indispensable si on veut qu'une bibliothèque rende les services qu'on est en droit d'attendre d'elle ». Le Conseil suivra les conclusions de la Commission et votera un crédit extraordinaire pour la confection de ce catalogue et l'acquisition du matériel et du mobilier nécessaires (meubles, tiroirs, fiches)<sup>14</sup>, le développement des collections de bibliographies, ainsi que du système d'emprunt de livres à des bibliothèques étrangères. Enfin, on décide d'améliorer le système des acquisitions : le professeur Alphonse Willems est nommé, en avril 1898, délégué du Conseil d'administration pour la direction de la Bibliothèque. Il est chargé de contrôler l'administration de la Bibliothèque, les achats et ventes de livres. Il peut convoquer la Commission de la Bibliothèque quand il le juge nécessaire.

Tous ces efforts pour reconstituer, développer et adapter les services de la Bibliothèque ne peuvent cependant cacher une réalité au quotidien moins brillante. En 1899, les professeurs se plaignent fréquemment de divers dysfonctionnements, au point que l'Administrateur délégué se voit obligé de convoquer lui-même la Commission parce que celui qui doit le faire « ne parait ne tenir aucun compte des demandes du Conseil ». Et les étudiants font chorus : « Nous appelons l'attention de Messieurs les Professeurs sur le lamentable état de la Bibliothèque, Monsieur Cels trône sur les ruines, les pauvres ruines de ce

<sup>13</sup> *Sur l'ouverture de la Bibliothèque de l'Institut de Sociologie, on lira : Ch. SURY, « La Bibliothèque de l'Institut de Sociologie Solvay », Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique, 1903, p. 227-239.*

<sup>14</sup> *AULB, PV CA, n° 888, 12 novembre 1898.*





Vues du bâtiment et de la bibliothèque de l'Institut de Sociologie au Parc Léopold, à l'inauguration, en novembre 1902. (Archives ULB)

qui fut – avant l'incendie – digne de se nommer une bibliothèque »<sup>15</sup>. « Nous ne songeons plus à nous adresser au fonctionnaire distingué qui règne et qui gouverne là-haut, sous les combles, au milieu des bouquins poussiéreux et inutiles; M. Cels est un homme charmant, malheureusement, l'étude trop exclusive de la philosophie a imprimé à son esprit une direction fixée dont il ne faut pas songer à le faire sortir. Si on lui parle d'un ouvrage quelconque, qui ne se rattache pas à sa science favorite, en essayant timidement, de lui suggérer de l'acquérir, il vous répond d'un air calme : « Mais ça ne sert à rien ! » et si vous insistez, il s'est vite arrangé de façon à vous dégoûter définitivement »<sup>16</sup>.

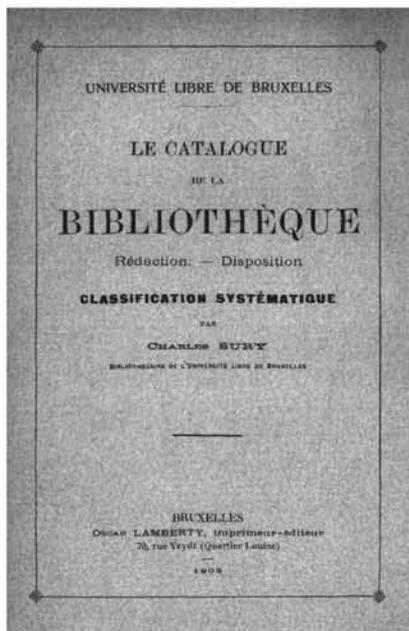
Le 22 décembre 1900, Léon Vanderkindere, nommé président de la Commission de la Bibliothèque le 20 octobre, remet au Conseil d'administration ses remarques sur le fonctionnement de la Bibliothèque : il relève en vrac : « la méthode défectueuse dont les achats se font (...) »; le catalogue sur fiches, entamé « et mené au point où [il] est péniblement arrivé aujourd'hui »<sup>17</sup>. En mai 1901, il revient violemment à la charge : « Il n'est pas douteux que le bibliothécaire actuel doit s'en aller et on ne pourra rien faire d'utile tant qu'il n'y aura pas à la tête de la Bibliothèque un homme compétent »<sup>18</sup>. Il soumet au conseil une cascade de réformes : pour les acquisitions, tout achat de livre se fera sur proposition du bibliothécaire avec l'assentiment du président de la Commission de la Bibliothèque, les acquisitions seront réceptionnées au secrétariat de l'Université et les ouvrages et revues remis au bibliothécaire contre reçu; les livres pour les laboratoires seront considérés comme des « objets de collections » et acquis sur les fonds alloués aux services pour l'achat de tels objets. Vanderkindere précise que « la responsabilité du bibliothécaire peut s'étendre à des livres qui sont en dehors des locaux de la Bibliothèque et qu'il ne voit jamais »; pour le catalogage, le bibliothécaire tapera à la machine les titres des ouvrages sur des fiches, « le classement des fiches par ordre méthodique sera fait par des professeurs compétents »; pour les heures d'ouverture, on supprimera les « séances du soir » (de 18 à 21 heures) car elles sont peu suivies; pour le choix du bibliothécaire, il convient de nommer non un bibliothécaire proprement dit, « c'est-à-dire un homme pouvant, à raison de sa science, cumuler avec ses fonctions de bibliothécaire celles de professeur, mais (celles d') un employé, d'aptitudes plus modestes, qui aurait soin des livres, les remettrait aux professeurs et aux élèves et les

<sup>15</sup> *Journal des étudiants de l'Université de Bruxelles*, 7<sup>e</sup> année, n° 88, 15 janvier 1896.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 8<sup>e</sup> année, n° 100, 20 décembre 1896.

<sup>17</sup> *AULB, PV CA*, n° 911, 22 décembre 1900.

<sup>18</sup> *AULB, PV CA*, n° 914, 25 mai 1901.



Le Catalogue de la Bibliothèque, rédigé par Charles Sury et publié en 1903.

cataloguerait selon les indications qui pourraient lui être données par un homme plus compétent »<sup>19</sup>.

L'action de Vanderkindere semble être décisive puisqu'en novembre 1901, Cels démissionne; il est remplacé par Charles Sury. Le professeur Eugène Lameere, agrégé de la Faculté de Philosophie et Lettres, et notamment chargé du cours de bibliographie, assure la supervision de la rédaction du catalogue scientifique de la Bibliothèque. Il décède en décembre 1901 et Sury achèvera seul le travail. Cet ouvrage<sup>20</sup> sera présenté au Conseil d'administration en décembre 1903. Premier manuel de catalogage produit par la Bibliothèque de l'Université, il rassemble une présentation détaillée du catalogue; les règles bibliographiques qui ont été retenues pour sa confection – la Bibliothèque dispose désormais de trois catalogues : numérique, à l'usage du personnel, notamment pour le récolement; onomastique et systématique, à la disposition directe des lecteurs, dans la salle de lecture; la classification systématique, « établie en s'inspirant des classifications en usage dans les principales bibliothèques étrangères » – Sury se voulait pragmatique quant au système de classification à utiliser : « Aussi scientifique et logique que possible, la disposition de cette classification a dû forcément demeurer parfois artificielle afin de rester pratique. On remarque, en effet, que les classifications purement scientifiques, dues notamment à diverses sommités philosophiques, sont inapplicables au catalogue systématique d'une bibliothèque publique, à cause du caractère uniquement spéculatif de leurs sériations et de leurs terminologies » – et un index alphabétique des matières<sup>21</sup>. Ce manuel était mis à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture.

Malgré ces efforts importants, tout n'est pas encore pour le mieux dans la meilleure des bibliothèques. Lorsque, le 5 juin 1907, le professeur Marc Kugener remplace Vanderkindere à la Commission de la Bibliothèque, il constate que « le service de la bibliothèque laisse à désirer, les volumes reçus restent empilés au hasard, sans classement. »

Le 21 mars 1910, Charles Sury démissionne. Il est remplacé par Marguerite Tardieu. Elle sera aidée dans sa tâche par l'aide-bibliothécaire Georges Delfosse. Celui-ci obtiendra que son titre soit transformé en « bibliothécaire-adjoint ».

Lorsque, à l'automne 1914, la Belgique est occupée par les troupes allemandes, le Conseil d'administration de l'ULB décide de suspendre les cours jusqu'à la fin de l'occupation étrangère. La Bibliothèque dut réduire ses activités, en raison notamment de la rupture des relations scientifiques avec l'étranger. Elle assura malgré tout un service minimum et s'efforça de développer tant bien que mal les collections, en vue de la réouverture. En 1917, le Conseil d'administration décida qu'une partie du legs Asselbergs – soit une somme de 500 francs – serait affectée à l'achat de livres pour les prisonniers de guerre belges : 686 livres furent acquis et envoyés dans 9 camps.

## LA PÉRIODE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : 1918-1939

### La nouvelle bibliothèque du Solbosch

Après la guerre, à l'initiative d'Émile Francqui et de Paul Héger, le reliquat des fonds de la Commission for Relief in Belgium (CRB) et du Comité National de Secours et d'Alimentation furent affectés à la recherche et à l'enseignement supérieur belges. Le 28 août 1919, la CRB, présidée par Herbert Hoover, dota chaque université d'une somme de 20 millions de francs.

<sup>19</sup> AULB, PV CA, n° 917, 18 juillet 1901.

<sup>20</sup> Ch. SURY, *Le catalogue de la Bibliothèque, rédaction, disposition, classification systématique*, Bruxelles, Lamberty, 1903.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

*Les différentes sections du catalogue systématiques sont : 1. Généralités, Bibliologie; 2. Histoire; 3. Histoire (Auxiliaires); 4. Philosophie; 5. Religions; 6. Enseignement; 7. Linguistique; 8. Lettres; 9. Droit; 10. Mathématiques; 11. Sciences naturelles; 12. Géographie; 13. Médecine; 14. Sciences appliquées; 15. Arts; 16. Sociologie.*

Les besoins étaient énormes. Du fait de la suspension des cours, les étudiants n'avaient pu terminer leurs études et affluaient en nombre. Les locaux et les installations de la rue des Sols s'avéraient désormais trop exigus et inadaptés à l'évolution de la recherche et de l'enseignement. La Faculté de Médecine, grâce aux contributions de la Rockefeller Foundation et à des accords avec la Ville de Bruxelles, fut alors installée dans de nouveaux locaux au boulevard de Waterloo. Les premiers cours y furent donnés en octobre 1928. Dès ce moment, la Bibliothèque de Médecine y était aménagée.

En 1921, la Ville de Bruxelles avait accordé à l'ULB 3 ha de terrain sur le plateau du Solbosch. Le bâtiment des Facultés des Sciences et des Sciences appliquées, y fut d'abord érigé en 1924.

Restaient les autres facultés. Le 20 novembre 1922, la CRB octroyait à l'ULB 15 millions de francs pour la création d'un véritable campus « à l'américaine » au Solbosch. Le bâtiment principal abriterait les services administratifs de l'Université, les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit, ainsi que la Bibliothèque. Son architecture fut soumise à un concours, dont les règles stipulaient que le style devait être propre à la Belgique. Le projet néo-renaissance de l'architecte Alexis Dumont fut choisi.

Le professeur Frans Van Kalken, Conservateur en chef de la Bibliothèque de 1923 à 1931, s'était rendu aux États-Unis, avec la bibliothécaire Hilda Kessels, pour étudier les dispositifs des bibliothèques les plus modernes. Le principe du libre accès au lecteur, qui venait alors de faire son apparition, fut adopté.

Le résultat était impressionnant et tranchait avec les anciens locaux de la rue des Sols. Voici ce qu'en disaient Gustave Charlier et Hilda



Projet non retenu de l'architecte A. Puissant pour les nouveaux bâtiments du Solbosch, d'après l'Émulation, 44, n° 6, 1924, p. 86.



Projet non retenu de l'architecte E. Jaspar, d'après l'Émulation, *ibid.*, p. 88.



Dessin en perspective du projet d'Alexis Dumont, adopté pour les bâtiments du Solbosch (1923).



Le professeur Frans Van Kalken en 1938.  
(Archives ULB)



Hilda Kessels, Bibliothécaire de l'Université  
de 1931 à 1956. (Archives ULB)

Kessels en 1934 : « Quel contraste entre la vieille « librairie » de la rue des Sols, ridiculement exigüe avec son équipement sommaire, restée telle, en somme, qu'elle avait été reconstruite après l'incendie de 1886, et les locaux spacieux, confortables, lumineux et d'élégantes proportions qui font de cette maison de livres le plus aimable des séjours »<sup>22</sup>.

Malgré de multiples aménagements, la structure d'ensemble de la Bibliothèque centrale est encore bien lisible aujourd'hui. À gauche du couloir d'accès s'ouvrait la grande et haute salle de lecture, destinée aux ouvrages de référence (environ 5.000 volumes). L'éclairage naturel était assuré par de hautes fenêtres donnant sur le côté sud. Au fond, à droite, se trouvait la salle des périodiques, ouvrant sur le dépôt des périodiques et sur une salle de lecture réservée, et au fond à gauche était située la salle de lecture des professeurs. Le nombre de places de lecteurs de ces salles s'élevait à 150.

À droite du couloir d'accès, on pénétrait dans la petite salle de prêt, que jouxtait la salle du catalogue. Le meuble catalogue était à deux entrées, l'une ouvrant sur la salle de prêt pour la consultation, l'autre sur la salle du catalogue pour la mise à jour. Ces deux salles donnaient sur le grand dépôt de livres, dont les rayonnages métalliques s'élevaient sur deux étages et avaient une capacité de 200.000 volumes, soit une prévision d'accroissement pour 20 ans. Les professeurs, les assistants et les étudiants préparant leur doctorat avaient libre accès au grand dépôt. Pour cette raison, les ouvrages étaient rangés selon la CDU (Classification Décimale Universelle) et de grandes fenêtres, comme à la Salle de lecture, l'éclairaient. L'accès fut limité aux professeurs et assistants en décembre 1933.

À l'entresol étaient disposés les séminaires de la Faculté de Philosophie et Lettres et de la Faculté de Droit ainsi que les locaux de l'administration de la Bibliothèque.

La Bibliothèque de l'ULB était ainsi dotée d'installations modernes et avait désormais la possibilité de jouer un rôle accru pour l'enseignement et la recherche. La situation était similaire à celle que nous connaissons actuellement : l'outil était là, il fallait le faire fonctionner.

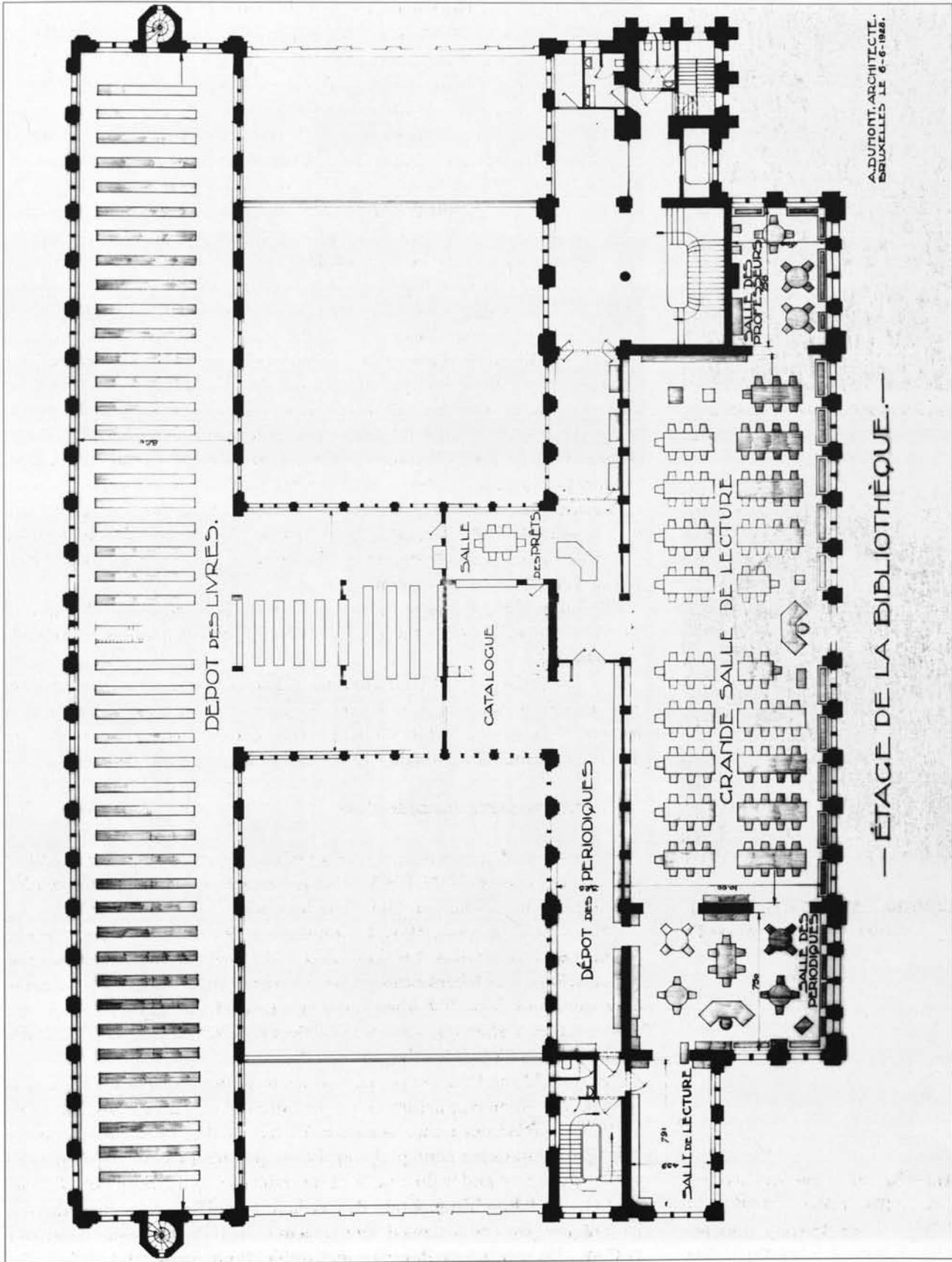
### L'accroissement des collections

Il faut toutefois reconnaître que les efforts d'enrichissement des collections pour la période 1929-1940 n'ont pas toujours été constants. L'évolution du budget d'acquisitions en est un bon baromètre.

Notons que jusqu'en 1937 la Commission de la Bibliothèque ne gérait qu'une partie des crédits. Les fonds alloués à l'École de Médecine, ainsi que ceux attribués aux laboratoires et aux séminaires lui échappaient. Restaient les acquisitions de la Bibliothèque centrale (périodiques et livres) et les crédits de reliure y afférents. Ces crédits étaient répartis entre les facultés, outre un poste propre à la Bibliothèque centrale.

Entre 1929 et 1932, on constate un accroissement significatif des acquisitions, tant en monographies qu'en périodiques (de 1.200 livres acquis en 1928-29, qui est une année plancher, à 6.572 en 1931-32; 386 nouveaux titres périodiques sur cette période). Le coup d'arrêt à cette expansion fut porté en 1932, quand le Bureau de l'Université décida de réduire de 20 % les crédits de la Bibliothèque. Étant donnée la forte croissance des collections de périodiques (frais récurrents d'abonnement et de reliure), l'achat de livres à la Bibliothèque centrale devenait impossible. Pour 5 ans (1932-1937), les

<sup>22</sup> Hilda KESSELS - Gustave CHARLIER,  
« La Bibliothèque », 1909-1934.  
L'Université de Bruxelles, Bruxelles,  
1934, p. 182.



Plans définitifs (1928) de la Bibliothèque par Alexis Dumont. (Archives ULB)



*Le premier comptoir de prêt et le meuble catalogue à double entrée. (Archives ULB)*



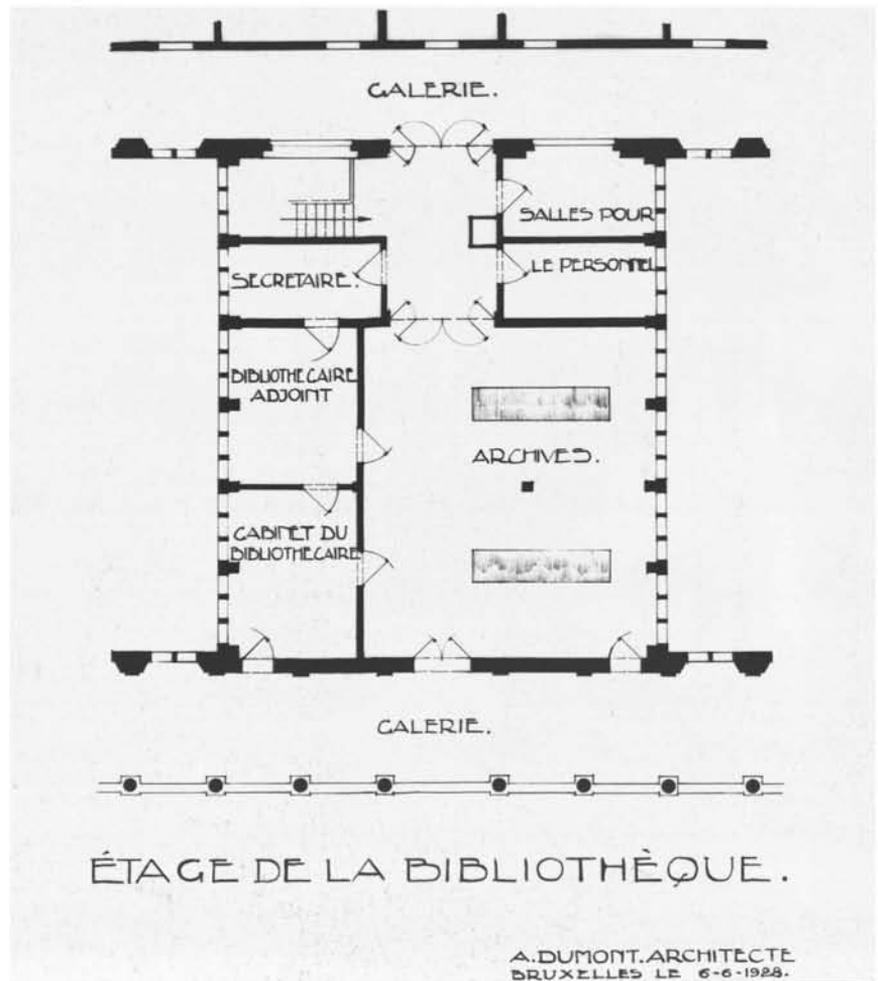
*Vue de la salle de lecture de la Bibliothèque dans les années 1930. (Archives ULB)*



*Le grand dépôt de livres et ses rayonnages à deux niveaux. (Archives ULB)*



La salle des périodiques. On remarque les présentoirs des fascicules de revues et, à gauche, les quotidiens. (Archives ULB)



Plans définitifs (1928) de l'entresol par Alexis Dumont. (Archives ULB)

livres furent donc acquis sur crédits extraordinaires. En 1937, la Commission de la Bibliothèque, sous l'impulsion de son président, le professeur De Leener, obtenait de gérer un budget unique, qui s'élevait à 500.000 F et comprenait l'ensemble des fonds des bibliothèques, y compris ceux de l'École de Médecine et des séminaires. Malheureusement, deux ans plus tard, du fait de l'imminence de la guerre, le budget fut de nouveau réduit.

La politique d'acquisition des ouvrages était laissée à l'initiative des professeurs, sous le contrôle du délégué facultaire à la Commission. Toutefois, des principes d'acquisition étaient quelquefois indiqués lors d'incidents significatifs. En 1934, la Commission refusa le remboursement de 80 romans et



*Un séminaire de la Faculté de Droit.  
(Archives ULB)*



*Les bureaux de l'administration  
de la Bibliothèque. (Archives ULB)*



Le professeur Georges De Leener, Président de la Commission de la Bibliothèque de 1931 à 1945. (Archives ULB)

œuvres poétiques pour la Bibliothèque acquis en vente publique. Voici la justification que donna le professeur Charlier : «... les tendances et les ressources de notre bibliothèque universitaire ne justifient point l'acquisition de romans et d'ouvrages d'agrément en général. L'étudiant désirant lire des romans peut trouver ceux-ci dans d'autres bibliothèques »<sup>23</sup>. Signalons que parmi ces « ouvrages d'agrément » figuraient des œuvres de Maurois, Montherlant, Morand, Rodenbach et Rimbaud. La bibliothécaire signala à cette occasion que Georges Duhamel, en visite à l'Université, avait offert de compléter la collection de ses œuvres. On dut lui avouer que la Bibliothèque n'en possédait aucune ! La même tendance se manifeste vis-à-vis des quotidiens : «... dans une bibliothèque scientifique du genre de la nôtre, seule se justifie la présence de journaux étrangers. En conséquence, aucun journal belge ne sera conservé à la salle de lecture, même si la Bibliothèque en reçoit le service gratuit. Les étudiants pouvant d'ailleurs lire les journaux belges à la Maison des étudiants, la Commission décide de ne conserver... ». Plus positivement, le professeur Huisman recommande l'acquisition de deux types d'ouvrages : « 1° les ouvrages indispensables aux professeurs pour leurs travaux, 2° les ouvrages dont la lecture serait utile aux étudiants »<sup>24</sup>. Il rejette pour ces deux catégories d'ouvrages l'argument du double emploi avec d'autres bibliothèques bruxelloises, en particulier avec la Bibliothèque Royale, argument régulièrement avancé pour contester l'opportunité de certaines acquisitions. À la même époque, on voit poindre les premières revendications d'étudiants flamands pour l'achat d'ouvrages en langue néerlandaise, par l'intermédiaire de l'Association des étudiants flamands de l'ULB et de l'association « Geen taal, geen vrijheid ». Ces acquisitions se justifiaient par le dédoublement linguistique du doctorat en droit.

Au total, entre 1925 et 1939, le nombre de monographies était passé d'environ 80.000 à 140.809, soit un accroissement moyen de 4.000 ouvrages par an. Le nombre de titres de périodiques a stagné jusqu'en 1928, où il avoisinait 660, puis il a brusquement augmenté pour atteindre 1.947 en 1939. Bon nombre de ces périodiques étaient reçus soit en don, soit en échange grâce à la *Revue de l'Université*. En outre, la Fondation universitaire et le Fonds National de la Recherche Scientifique offraient des périodiques et allouaient des fonds pour en combler les lacunes (numéros manquants ou parties de collections) et l'International Education Board subsidiait l'achat de périodiques de médecine. Enfin, en 1935-36, l'État belge mit à la disposition de l'ULB une somme de 3.000.000 FB sur ses avoirs en « marks bloqués » (du fait de la dévaluation du mark) pour l'achat de livres et de périodiques allemands. Les collections de périodiques dépendaient donc pour une grande part de crédits extérieurs, de dons et d'échanges. À titre d'exemple, sur 117 nouveaux périodiques en 1937-38, 79 provenaient de dons et d'échanges.

Par ailleurs, des dons ou des legs importants en livres pouvaient enrichir considérablement des séminaires ou même constituer le fonds de départ de bibliothèques spéciales. Ainsi, en 1925-26, un don de l'Institut de Sociologie fournit notamment d'importantes collections de sources au séminaire d'histoire médiévale ; le legs du professeur Charles Dejongh, en 1932-33, permit de constituer une bibliothèque des séminaires de droit. En 1935, le don du professeur Stas, livres, périodiques, mais aussi manuscrits, médailles et autres objets, fut installé dans une salle attenante au laboratoire de chimie générale. Mais le plus précieux fut le legs de la bibliothèque de Max Elskamp, qui comprenait notamment bon nombre d'ouvrages précieux et d'éditions originales

<sup>23</sup> PV CB, 22 mars 1934, p. 2-3.

<sup>24</sup> PV CB, 18 octobre 1934, p. 3-4.

dédicacées par des écrivains. Enfin, des donations en argent étaient destinées à contribuer au développement de tel secteur de la Bibliothèque.

Une autre source d'acquisitions pour les bibliothèques vint de la création de l'association « Les Amis de la Bibliothèque », souvent appelée Société des Amis de la Bibliothèque (SAB), le 19 mars 1931. L'initiative en revient au professeur van Kalken, encore président de la Commission de la Bibliothèque. Il s'agissait de pourvoir la Bibliothèque en ouvrages fondamentaux, souvent coûteux, qu'elle n'avait pu acquérir jusque-là et dont l'achat grèverait les budgets annuels répartis par faculté. En collaboration avec l'Union des Anciens Étudiants, un capital fut constitué grâce au mécénat. Chaque année, la Commission transmettait une liste de propositions d'acquisitions à la SAB. En 1931, Frans van Kalken fut le premier représentant de la SAB à la Commission de la Bibliothèque.

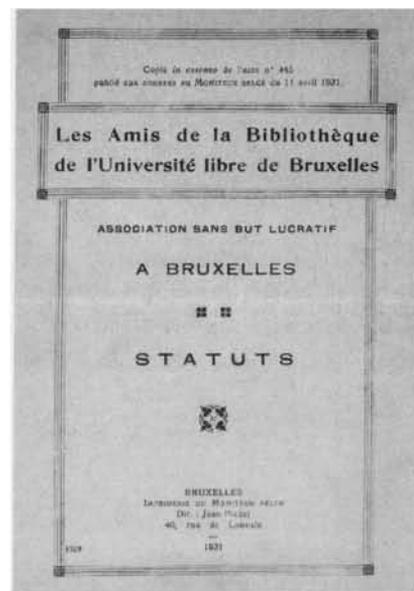
### Fonctionnement de la Bibliothèque

On peut constater que la Bibliothèque est dirigée en alternance par des bibliothécaires et des professeurs. Ainsi Marguerite Tardieu fut Bibliothécaire de 1910 à 1923. Elle fut remplacée par le professeur Frans van Kalken en qualité de Conservateur en Chef (1923-1931), celui-ci était assisté de bibliothécaires : Rachel Sedeyn, puis Hilda Kessels. En 1931, le titre de Conservateur en Chef disparut et Hilda Kessels présida aux destinées de la Bibliothèque avec le titre de Bibliothécaire jusqu'en 1956. Les professeurs contrôlaient cependant la Bibliothèque grâce à la Commission de la Bibliothèque, composée du Recteur de l'Université et de délégués des différentes facultés, parmi lesquels était choisi un président. Le professeur De Leener exerça cette charge à partir de 1931.

Vers le milieu des années 1920, peu avant le déménagement au Solbosch, nos sources indiquent que la Bibliothèque disposait des services qu'on pouvait attendre d'une bibliothèque universitaire : services des achats, du catalogue, du prêt, du « prêt avec les bibliothèques étrangères », des références (recherche de la référence d'un ouvrage dans d'autres bibliothèques).

À partir de 1929, la nouvelle disposition des locaux et l'accroissement des collections confronta la Bibliothèque à de nouveaux problèmes. Tout d'abord, le libre accès aux ouvrages de référence dans la Salle de lecture causa de nombreuses disparitions et détériorations d'ouvrages dès l'année académique 1930-31. Le dépôt des serviettes au vestiaire, rendu obligatoire, ne régla pas le problème. Pour y faire face, le Vice-Président Rolin fit une étonnante suggestion à la Commission le 25 janvier 1934 : « (il) suggère que soit proposé à l'administration qu'un détective soit engagé pour faire à dates imprévues de discrètes enquêtes à la salle de lecture »<sup>25</sup>. Le même problème se posait dans les séminaires. La Bibliothèque comptait 15 séminaires en 1935. La situation en 1934 était proche de la catastrophe dans plusieurs d'entre eux. Les récolements effectués en 1935 et 1936 permirent de récupérer une part non négligeable des ouvrages manquants.

Au service du prêt se posait la question de la récupération des ouvrages prêtés. Dès 1925-26, le principe du cautionnement fut abandonné, ce qui entraîna immédiatement le doublement des prêts. Ensuite, l'augmentation du nombre de lecteurs inscrits et de prêts consentis suivit une courbe plus rapide que celle des acquisitions de livres. Entre 1929-30 et 1938-39, le nombre de lecteurs passa de 769 à 2.215 (288 % d'augmentation), celui des



*Les Statuts de la SAB, publiés au Moniteur le 11 avril 1931. (Archives ULB)*

<sup>25</sup> PV CB, 25 janvier 1934, p. 5-6.



Couverture de la liste des ouvrages interdits par le Commandement militaire allemand, en 1941, en application de l'ordonnance du 13 août 1940. La préface commence ainsi : « L'établissement de rapports favorables entre les peuples et groupes ethniques de la nouvelle Europe est impossible sans qu'ils ne s'entendent librement et en toute sincérité. C'est pourquoi l'autorité occupante allemande s'est décidée avec le concours des groupements professionnels des éditeurs et de libraires belges, d'éliminer toute littérature dont le but était de nuire à l'Allemagne ».

prêts de 8.875 à 28.255 par an (321 %), tandis que le nombre de livres possédés par la Bibliothèque passait de 89.400 à 140.809 (157 %). L'agrément des locaux ouverts en 1929 n'était certainement pas étranger au beau succès de fréquentation de la Bibliothèque.

Le service du catalogue eut à faire face aux accroissements des collections. Malgré son renforcement de deux unités dès 1930, un arriéré dans le catalogage persista jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Au départ, le retard était dû à la reclassification de tous les ouvrages anciens en CDU. Dans la suite, ce fut l'importance des dons et le nombre des thèses reçues des universités étrangères qui donnèrent du fil à retordre. Il fallait en outre inscrire au catalogue central les ouvrages des séminaires et des laboratoires, ainsi que ceux de la salle de lecture.

Le service du « prêt avec les bibliothèques étrangères », devenu en 1934 service « des références et des prêts inter-bibliothèques », connut une expansion constante durant les années 1930, tant en ce qui concerne le nombre de prêts que le nombre d'institutions belges et étrangères qui les consentaient (4.043 prêts inter-bibliothèques en 1937-38, 240 bibliothèques prêteuses entre 1926 et 1936). Les demandes transitaient le plus souvent par les grandes institutions internationales des pays voisins.

Ainsi, malgré les difficultés de toutes sortes de la période des années 1930, malgré une certaine incompréhension des autorités quant à l'importance de la Bibliothèque et l'étroitesse des crédits qui lui étaient alloués, la Bibliothèque de l'ULB connut une période de croissance dans l'entre-deux-guerres. Elle le dut notamment à quelques fortes personnalités, comme les professeurs van Kalken et De Leener et la bibliothécaire Hilda Kessels, qui surent trouver des solutions originales aux difficultés du moment. Elle le dut aussi à ses nombreux donateurs.

## LA SECONDE GUERRE MONDIALE : 1939-1945

L'expansion de la Bibliothèque ne pouvait évidemment se poursuivre pendant la seconde guerre mondiale. Dès 1939, le budget de la Bibliothèque fut réduit de 30 %. La priorité fut donnée au maintien des périodiques et des suites. Mais, après mai 1940, la plupart des périodiques étrangers ne parvenaient plus à la Bibliothèque.

Dès l'ordre de mobilisation générale, la Bibliothèque se mit en devoir de prêter aux étudiants et professeurs appelés sous les drapeaux les ouvrages qu'ils demandaient. C'est ce qu'on appela la « bibliothèque des mobilisés ».

Mais la situation se dégrade rapidement. L'exode de mai 1940 ne laisse que quatre membres du personnel à la Bibliothèque. Ils s'occupent notamment de récupérer les livres prêtés et n'ouvrent les bibliothèques qu'à horaires réduits. Le 13 août 1940, les autorités d'occupation publient une liste d'ouvrages considérés comme anti-allemands, que les bibliothèques se doivent de retirer du prêt. Les bibliothécaires appliquèrent au minimum cette interdiction, car lorsque le commissaire allemand G. A. Walz visita la Bibliothèque le 6 novembre 1940, il ne trouva que 72 ouvrages écartés. Toutefois, on n'autorisa plus le prêt au dehors de ces ouvrages, pour éviter d'éventuelles sanctions. Par contre, le prêt à longue durée d'ouvrage « non suspects » fut autorisé. En septembre 1940, la plupart des membres du personnel rentrent de France. Les bibliothèques rouvrent selon leurs horaires réglementaires.

Mais la tension monte entre l'occupant et les autorités universitaires. Le commandement militaire allemand était particulièrement méfiant à l'égard de

Université libre de Bruxelles



BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

50, Avenue des Nations

TÉLÉPHONE : 48.65.10

DISPOSITIONS PRISES PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE  
L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES EN VUE DE  
DONNER SUITE A L'ORDONNANCE du 13 AOUT 1940  
RELATIVE A LA VENTE ET A LA LOCATION DE LIVRES  
ET IMPRIMES ANTI-ALLEMANDS EN BELGIQUE.

- 1°. Les ouvrages de la Bibliothèque relevant des catégories qui sont visées par l'art.1 et l'art.2 de l'Ordonnance, ont été mis à part et enfermés.  
Les fiches relatives à ces ouvrages ont été maintenues au catalogue avec la mention: "RESERVE" ( voir liste déposée au bureau de la Bibliothèquecaire. )
- 2°. Les ouvrages des sections suivantes, inscrites au catalogue systématique de la Bibliothèque Universitaire seront strictement réservés à la consultation sur place dans la Salle de lecture, après signature par le lecteur, d'un écrit attestant que la consultation en est faite pour les besoins d'un travail scientifique:
  - 320: Politique- Régime politique- Politique intérieure des
  - 321: divers pays, entre autres de l'Allemagne. ( révolutions
  - 322: politiques - anti-sémitisme- racisme- etc----
  - 326:
  - 327: Politique extérieure des divers pays, entre-autres de l'Allemagne.
  - 340.1; Philosophie du Droit.
  - 342: Droit public des divers pays, entre-autres de l'Allemagne.
  - 940.3 à 940.9 : Ouvrages sur les origines et le développement de la guerre de 1914-1918 et de la guerre actuelle.
  - 949.509: Belgique. Histoire. Guerre 1914-1918.
- 3°. Divers écrits relevant des catégories visées aux articles 1 et 2 de l'Ordonnance ont paru dans des revues générales.  
En considération de ce fait, les revues suivantes seront strictement réservées à la consultation sur place dans les salles de lecture de la Bibliothèque, après signature de l'écrit visé plus haut, et ce pour les années 1920 à ce jour:  
CONTEMPORARY REVIEW. L' EUROPE.- L' EUROPE NOUVELLE.- LA FLAMBEAU.- NEW STATESMAN AND NATION.- NINETEENTH CENTURY.- REVUE DE PARIS. REVUE DES DEUX MONDES.
- 4°. L'accès au dépôt de livres de la Bibliothèque sera strictement réservé aux professeurs.

Avis d'application de l'interdiction d'ouvrages par les Allemands.

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



BIBLIOTHÈQUE

Monsieur Marcel Sluzny.  
208 rue de Mérode. St Gilles.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir remettre au porteur de la présente lettre, l'ouvrage appartenant à la bibliothèque de l'Université qui vous a été prêté le 6 octobre 1939, et réclaté à diverses reprises et en dernier lieu par notre lettre du 27 aout.

VERMEIL. Ed. L'Allemagne du congrès de Vienne et la révolution hitlérienne.

L'Ordonnance de l'autorité allemande du 13 aout 1940 nous oblige à faire rentrer ce livre immédiatement dans notre bibliothèque.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Bibliothécaire

*M. Kettels*

Avis de rentrée d'un ouvrage interdit par les Allemands. La note manuscrite indique que l'emprunteur aurait prêté l'ouvrage à M. Weinberg, qui en fuyant les nazis aurait brûlé tous les livres se trouvant dans son appartement. Qui appartenait

l'ULB. Ses opinions libérales ou socialistes, ses liens avec la franc-maçonnerie et son opposition à l'antisémitisme la rendaient suspecte. L'autorité allemande conditionna la réouverture de l'Université à des activités purement scientifiques et tentait d'imposer la nomination de professeurs favorables aux nazis. Lorsqu'il s'avéra que le minimum de liberté académique ne pouvait être maintenu, le Conseil d'administration de l'Université décida, le 25 novembre 1941, la suspension des cours.

Malgré tout, entre novembre 1941 et août 1942, la Bibliothèque continue à fonctionner selon les mêmes modalités que l'année précédente. Toutefois, en prévision d'une occupation des locaux, les bibliothèques des laboratoires et des séminaires sont transférées à la Bibliothèque centrale. Les archives, manuscrits et objets précieux sont mis en lieu sûr. Cette précaution n'était pas inutile. Le 11 août 1942, la Gestapo envahissait les locaux des Services administratifs et de la Bibliothèque centrale de l'Université. Quelques jours plus tard, le personnel administratif de l'Université, y compris celui de la Bibliothèque, est licencié. Seule la Bibliothèque de Médecine est autorisée à rester ouverte et son personnel est maintenu en fonction. Comme on peut le lire dans le rapport d'activité de 1939-40 à 1944-45 : « Auditoires, séminaires, bureaux sont transformés en chambrées, en cantines. Pendant deux ans, les bâtiments universitaires résonnent des clous des bottes sur les dalles des couloirs, des ordres hurlés dans les escaliers, des appareils de T.S.F. fonctionnant dans les chambrées »<sup>26</sup>. Même pendant la période qui suit le 11 août 1942, une certaine activité se maintient à la Bibliothèque. Trois bibliothécaires sont rappelés pour assurer le prêt entre bibliothèques et récupérer des ouvrages prêtés. Ils ont accès à la salle de lecture et au dépôt de livres mais ne peuvent avoir aucun rapport avec des personnes venues de l'extérieur.

À la libération de Bruxelles, un service de prêt restreint est assuré à destination des professeurs. Le 3 janvier 1945, la Bibliothèque rouvrait normalement ses portes. Elle n'avait pas subi de trop gros dommages. Certes, le mobilier et les locaux avaient subi de lourdes déprédations, mais seuls 300 ouvrages se révélèrent irrécupérables.

### DES DIFFICULTÉS DE L'APRÈS-GUERRE AUX « GOLDEN SIXTIES » : 1945-1968

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les bibliothèques ne subirent pas le même bouleversement que dans les années qui suivirent 1918 lors de l'installation au Solbosch. L'évolution fut plus progressive. Durant la période qui s'étend des lendemains de la guerre aux années 1960, la Bibliothèque connaît deux phases distinctes. De 1945 à la fin des années 1950, il s'agissait d'abord de relancer les acquisitions interrompues par la guerre et de procéder aux aménagements de locaux les plus urgents. Cette période est ensuite marquée par la création de bibliothèques spécialisées, bientôt appelées « bibliothèques annexes ». Les années 1960 furent caractérisées par un accroissement spectaculaire des acquisitions. Pour la première fois, les bibliothèques étaient considérées comme une priorité par les autorités académiques.

Illustrons ces deux phases en quelques chiffres. En 1945-46, le crédit ordinaire d'acquisitions s'élevait à 500.000 F ; il était passé à 1.870.000 F en 1957-58, à 5.500.000 F en 1963-64 et à 16.000.000 F en 1968-69 ; dans le même temps, le nombre de monographies acquises en un an progressait de 4.323 volumes (1945-46), à 10.159 (1957-58), puis à 36.245 (1968-69) ; le nombre de prêts consentis dans l'ensemble des bibliothèques était de 32.809

<sup>26</sup> *Université Libre de Bruxelles. Rapport sur les années académiques 1939-40 à 1944-45*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1947, p. 35

en 1945-46, de 47.794 en 1957-58, et de 109.003 en 1968-69. Ces derniers chiffres sont parallèles à l'augmentation du nombre d'inscriptions à l'ULB durant la même période. On y constate une progression lente de 1945-46 à 1957-58 (de 4.412 à 5.058 inscriptions), puis les chiffres font plus que doubler pendant les années 1960 (11.971 inscriptions en 1968-69)<sup>27</sup>. Par contre, d'après les chiffres cités plus haut, les acquisitions progressent plus vite que les prêts et les inscriptions d'étudiants : le nombre de livres acquis fait plus que doubler entre 1945-46 et 1957-58, puis est multiplié par 3,5 entre 1957-58 et 1968-69.

Mais revenons-en à la situation de 1945.

### Relance des acquisitions

Les acquisitions n'avaient pas été complètement interrompues par la guerre. En effet, par l'intermédiaire du Ministère de l'Instruction publique du gouvernement belge de Londres, des achats de livres et de périodiques scientifiques anglais et américains furent effectués pendant la guerre, à destination de la Bibliothèque Royale et des quatre universités. Aux États-Unis, une commission belge, où l'ULB était représentée par Henri Rolin, se constitua pour assurer les acquisitions. Elle était guidée dans sa tâche par un service de l'American Library Association. De plus, tous les abonnements de périodiques américains furent poursuivis grâce à la Belgo-American Educational Foundation. En 1946, le British Council se fit l'interprète des bibliothèques scientifiques belges pour obtenir en don les publications des sociétés scientifiques britanniques. La Fondation universitaire, reprenant le rôle qu'elle avait joué avant la guerre, s'offrit également à compléter plusieurs collections de périodiques. Enfin, dès 1947, les échanges reprirent avec les publications de l'ULB.

La plupart des périodiques français et allemands ne paraissant plus, le nombre de périodiques en cours s'était réduit de 1.947 en 1937-38 à 927 en 1945-46. Il faudra attendre 1948-49 pour qu'il revienne au niveau d'avant guerre.

### Évolution de la Commission de la Bibliothèque

Dès la première séance de 1945-46, le Recteur Jacques Cox assumait la présidence de la Commission de la Bibliothèque. Les recteurs ultérieurs reprirent cette charge. Par ailleurs, la Commission restait composée de délégués choisis au sein du corps professoral des facultés. En 1956, Hilda Kessels atteignit l'âge de la retraite et reçut le titre de Bibliothécaire honoraire. La direction de la Bibliothèque revint à nouveau à un professeur : Étienne Vauthier, ancien Conservateur à la Bibliothèque Royale, portera le titre de Bibliothécaire en Chef. Dès lors, la politique des bibliothèques évolua au gré de l'impulsion que le Bibliothécaire en Chef donnait aux bibliothèques et de l'accueil qu'il recevait auprès des recteurs successifs. Paul Delsemme, professeur extraordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, devait succéder à Étienne Vauthier, admis à l'honorariat le 1<sup>er</sup> octobre 1964.

### Une bibliothèque à l'étroit

En 1945-46, puis en 1950-51, furent partiellement réalisées les propositions que Hilda Kessels avaient faites à la Commission en 1939. L'une portait



*Le professeur Étienne Vauthier, Bibliothécaire en Chef de 1956 à 1964. (Archives ULB)*

<sup>27</sup> Andrée DESPY-MEYER, « La communauté universitaire (II) - Les étudiants », *Les cent cinquante ans de l'Université Libre de Bruxelles (1834-1984)*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1984, p. 138.



*La salle de prêt et des catalogues au début des années 1950. (Archives ULB)*



*La salle de lecture de la Bibliothèque centrale vers 1950. On distingue dans le fond le Prométhée de Jean DEVLILLE, peint en 1907 et offert à l'ULB en 1930. Ce tableau a inspiré la 5<sup>ème</sup> symphonie d'Alexandre Scriabine : Prométhée ou Poème du Feu, créée à Moscou en 1911.*

sur l'extension des rayonnages du grand dépôt de livres. L'autre prévoyait le déplacement du comptoir de prêt à l'entrée du dépôt de livres et le doublement du nombre de fichiers du meuble catalogue.

Pour dégager de l'espace dans la salle de lecture, s'ouvrait en octobre 1949 une salle des bibliographies. Elle surplombait l'ancienne salle de lecture des professeurs et comprenait : les bibliographies (générales, nationales, spécialisées, etc.), les résultats de dépouillements effectués par le service des périodiques, les catalogues de bibliothèques, les annuaires, guides, répertoires de toutes sortes. Elle disposait en outre de ses propres catalogues. Dès 1946-47, la Bibliothèque de Médecine bénéficia également d'une extension de ses rayonnages et de nouveaux locaux.

Malgré ses divers aménagements et la fondation de bibliothèques annexes (voir ci-après), la Bibliothèque souffrait d'un manque de place chronique. À son départ en 1956, Hilda Kessels rédigea un rapport, où elle concluait que le nombre de places de lecteurs était suffisant, mais que l'extension des capacités de rangement des livres et des bureaux du personnel était urgente. La multiplication des doubles de livres et de périodiques, provenant des nombreux dons à la Bibliothèque, était la cause de ce manque de place. Suite à ce rapport, des extensions de rayonnages de la Bibliothèque centrale furent réalisées entre 1957 et 1960 : la galerie du dépôt de livres fut étendue et un escalier central fut construit. Dans le même temps, on procéda à la vente massive des doubles.

*La salle de lecture et de prêt de la Bibliothèque de Médecine, vers 1947. (Archives ULB)*





*La Bibliothèque de Chimie à la fin des années 1940, dans le bâtiment des Facultés de Sciences et de Sciences appliquées. (Archives ULB)*

Au cours de la discussion de ce rapport en Commission de la Bibliothèque, la nécessité, à terme, de construire une nouvelle bibliothèque fut pour la première fois évoquée. L'idée resurgit dans les années 1960. En 1965, l'Administrateur de l'Université, Jean-Pierre Gillet, proposa de construire un bâtiment administratif qui libérerait au profit de la Bibliothèque le rez-de-chaussée du bâtiment principal. De nouveaux magasins de livres seraient installés sous le square Servais. On lui opposa la suggestion de construire une nouvelle bibliothèque au square Groupe G. Comme aucune réalisation ne se profilait, le Bibliothécaire en Chef, Paul Delsemme, lançait, l'année suivante, un cri d'alarme : « Dans un an, il n'y aura plus aucune place pour les nouvelles acquisitions »<sup>28</sup>. Il proposait la construction d'une bibliothèque de 12.000 m<sup>2</sup>, à proximité de la Faculté de Philosophie et Lettres. Une nouvelle fois, le projet resta sans suite. En 1968, un dépôt de périodiques fut aménagé dans le comble au-dessus de la salle de lecture.

### **Bibliothèques annexes**

La spécialisation des connaissances et la multiplication des services de recherche posait à la Bibliothèque de multiples problèmes de gestion et de contrôle des collections. Il s'agissait d'apporter une réponse aux besoins parfois difficilement conciliables de la recherche et de l'enseignement. D'une part, en effet, une tendance centrifuge amenait l'éparpillement de

<sup>28</sup> PV CB, 16 novembre 1966, p. 6.

collections, souvent acquises sur des crédits de laboratoires ; les chercheurs avaient ainsi une documentation immédiatement disponible dans leur service, mais elle était peu accessible à l'ensemble de la communauté universitaire. D'autre part, une tendance centralisatrice prônait le regroupement des collections, pour en assurer l'accès au plus grand nombre et notamment aux étudiants.

Les difficultés étaient particulièrement aiguës en sciences. Aussi, dès 1947, Lucia De Brouckère prit l'initiative de proposer un « Statut des bibliothèques spéciales ». Par « bibliothèque spéciale », il fallait entendre toute bibliothèque de laboratoire ou de séminaire. Considérant que tout document, sur quelque crédit qu'il soit acquis, fait partie du patrimoine de l'Université, son acquisition devait être effectuée par les services de la Bibliothèque et une fiche catalographique en signalerait l'existence à tout membre de la communauté universitaire. De plus, les ouvrages et périodiques acquis sur les crédits de la Bibliothèque seraient étroitement contrôlés : leur acquisition devait être approuvée par le délégué facultaire à la Commission de la Bibliothèque ; un professeur serait désigné à la direction de chaque bibliothèque spéciale et en fixerait les heures d'ouverture ainsi que la liste des étudiants autorisés à la fréquenter ; tout membre du corps enseignant doit pouvoir obtenir le prêt d'un ouvrage.

Une autre solution à la dispersion des collections fut le regroupement de bibliothèques spéciales en entités plus grandes. Elle fut mise en œuvre dans les Facultés des Sciences et des Sciences appliquées.

La constitution de la *Bibliothèque de Chimie* fut progressive. En 1947, Lucia De Brouckère, présenta à la Commission un projet de fusion de bibliothèques spéciales de sciences et de sciences appliquées. La Bibliothèque de chimie réunirait les collections des laboratoires de chimie générale, de chimie polytechnique et de chimie analytique. En 1949, la Salle Stas fut déménagée et la Bibliothèque de chimie agrandie. En 1952-53, la capacité de ses rayonnages et le nombre de places de lecteurs s'accrurent et des présentoirs furent installés pour les périodiques. Près de la moitié d'entre eux provenaient d'échanges de la Société chimique de Belgique.

Entre-temps se créait la *Bibliothèque de Mathématiques et de Physique*, produit de la fusion de bibliothèques de laboratoires et de séminaires : analyse mathématique, géométrie, mathématiques, physique mathématique, physique théorique et appliquée, électricité. Elle bénéficia aussi d'importants apports en livres et en périodiques de la Bibliothèque centrale. La Bibliothèque de Mathématiques et de Physique ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1951.

En 1965, la Bibliothèque de Chimie et la Bibliothèque de Mathématiques et de Physique furent regroupées dans le nouveau bâtiment de l'Institut de Physique. Elles demeuraient toutefois distinctes car il était prévu de construire un Institut de chimie, qui ne vit jamais le jour. Une salle de lecture contenant les ouvrages de référence fut aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment, tandis que le dépôt de livres se répartit sur deux niveaux en sous-sol.

Une petite bibliothèque avait également été constituée, en 1953, à l'*Institut de statistique*. Elle ne comprenait qu'un prélèvement de 88 ouvrages sur les collections de la Bibliothèque centrale, mais un budget d'acquisition de périodiques lui fut octroyé. Malgré sa petite dimension, cette bibliothèque dépendait de 5 facultés différentes (Sciences, Médecine, Sciences appliquées, Sciences politiques et sociales, Sciences de l'Éducation). Comme elle n'obtint pas un poste distinct au budget d'acquisition, son accroissement était soumis au bon vouloir de ces facultés.



*La salle de lecture de la Bibliothèque des Sciences et Techniques, aménagée au rez-de-chaussée de l'Institut de Physique en 1965. (Archives ULB)*

Devant les demandes pressantes d'aménagement et d'accessibilité accrue de la Salle Dejongh naquit en 1958 le projet de la transformer en une *Bibliothèque centrale de Droit*. Les agrandissements nécessaires étaient réalisés au début de 1959 et en avril de la même année le Recteur Henri Janne pouvait affirmer : « la Salle Dejongh est devenue une véritable bibliothèque »<sup>29</sup>.

Pour la Faculté de Philosophie et Lettres, l'existence de la Bibliothèque centrale constituait une concentration documentaire suffisante. On notera l'apparition de deux bibliothèques d'instituts. La première à l'Institut de Philosophie, situé au 143 avenue Adolphe Buyl, qui s'ouvrit durant l'année 1958-59. La seconde, à l'occasion de la création de l'Institut d'Histoire du Christianisme, en 1965-66. En 1960 était construite une extension de la Faculté de Philosophie et Lettres, où furent installés les séminaires.

Les professeurs de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, créée en 1946 par la fusion de l'École des sciences politiques et sociales et de l'École de Commerce, développent peu les collections de la Bibliothèque centrale. En effet, leur principale source documentaire est la Bibliothèque de l'Institut de Sociologie et les professeurs de la Faculté ne commandent pas les ouvrages déjà disponibles à cette bibliothèque. Or, les collections de l'Institut échappent à la gestion de la Commission de la

<sup>29</sup> *PV CB*, 15 avril 1959, p. 2.

Bibliothèque. Aussi la Commission obtint qu'un double du catalogue de la Bibliothèque de l'Institut de Sociologie figure à la Bibliothèque centrale.

### Développement des collections

Après la relance des achats interrompus par la guerre, l'étroitesse de l'enveloppe budgétaire allouée aux acquisitions entraîna de constantes difficultés. Le coût et le nombre des publications scientifiques augmentaient beaucoup plus rapidement que le budget que l'Université voulait bien y consacrer. Les dépassements de budget étaient récurrents et étaient le plus souvent comblés par des crédits extraordinaires. Ainsi, en 1947, un droit de fréquentation de la Bibliothèque fut introduit dans le droit d'inscription des étudiants. Le produit en fut d'abord réservé au paiement de surveillants de la Salle Dejongh et au récolement des bibliothèques spéciales. Mais dès l'année suivante, le surplus fut affecté au rachat de livres perdus, puis à d'autres acquisitions. En 1950, une augmentation de crédit fut prélevée sur la part des subventions accordées par le plan Marshall à l'Université.

Comme c'est souvent le cas en période de vaches maigres, des conflits éclatèrent sur la répartition des crédits entre facultés. Lorsque, en 1954, le professeur Gardedieu proposa un mode de calcul pour la répartition des crédits, il se heurta à l'opposition très vive du professeur Boutemy, délégué de la Faculté de Philosophie et Lettres, qui estimait que les facultés de Sciences et de Sciences appliquées y étaient avantagées. En effet, la Faculté de Philosophie et Lettres n'avait d'autre laboratoire que la Bibliothèque et, en outre, les laboratoires de sciences avaient la possibilité d'acquérir des publications sur leurs propres crédits. Le projet ne fut pas retenu. Dans la suite, on adopta le principe d'une répartition par moitié entre les sciences « exactes » (Facultés de Médecine, des Sciences et des Sciences appliquées) et les sciences humaines (Facultés de Philosophie et Lettres, de Droit et des Sciences Sociales, Politiques et Économiques). Malgré les difficultés, le Bibliothécaire en Chef Étienne Vauthier obtint une progression lente mais constante du budget (1956-1963).

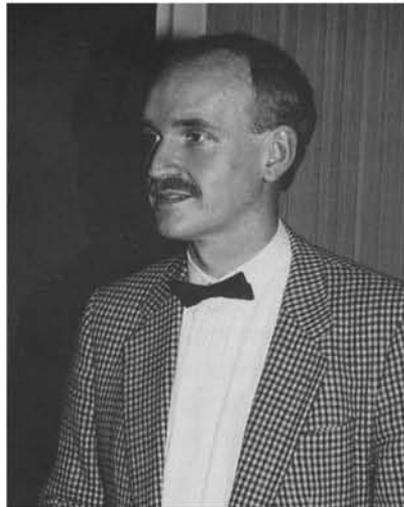
À son entrée en fonction comme Bibliothécaire en Chef, en 1964, Paul Delsemme montra tout de suite son désir de prendre des initiatives importantes en faveur de la Bibliothèque. Cela se marqua immédiatement par l'ouverture d'une nouvelle rubrique dans l'ordre du jour de la Commission de la Bibliothèque, intitulée : « Diverses remarques et suggestions du Bibliothécaire en Chef ». Le Recteur Marcel Homès se montra sensible à son dynamisme. Dès la fin de l'année 1964-65, il autorisait les délégués facultaires à laisser se creuser des dépassements dans leurs budgets afin de démontrer les besoins réels de la Bibliothèque. Cette politique s'amplifia l'année suivante et les crédits suivirent les dépassements. Pour la première fois, le budget d'acquisition de l'ULB fut comparé à celui des autres universités. La faiblesse de l'ULB en la matière était patente. Aux 6 millions de l'ULB correspondaient 18 millions à Liège, 16 millions à Louvain, 15 millions à Gand. Le crédit ordinaire d'acquisitions grimpa ainsi de 5.850.000 F en 1964-65 à 16.000.000 F en 1968-69, le nombre de monographies de 381.950 à 510.940 et le nombre de périodiques en cours de 6.382 à 12.077 (y compris ceux des laboratoires). Ce fut la période la plus faste dans le développement des collections de l'ULB. Malheureusement, une série d'événements internes et externes allaient mettre fin à cette expansion.



*Le professeur Paul Delsemme, Bibliothécaire en Chef de 1964 à 1983. (Archives ULB)*



Le professeur André Uyttebroeck,  
 Directeur des Bibliothèques de 1983 à 1988.  
 (Archives ULB)



Le professeur Jean-Pierre Devroey,  
 Bibliothécaire en Chef depuis 1988.

## DE LA CRISE À UN NOUVEAU DÉPART : 1968-1994

La fin des années 1960 marque un nouveau tournant dans l'histoire de nos bibliothèques. En effet, le mouvement de contestation étudiant de 1968 amena des réformes de structure dans l'Université, qui se reflétèrent également dans l'organisation des bibliothèques. Simultanément eut lieu la scission entre l'ULB et la VUB. Pour les collections des bibliothèques, les conséquences en furent d'autant plus importantes et durables que les années qui suivirent virent un ralentissement de la prospérité générale. Plus tard, la période fut caractérisée par l'informatisation progressive des bibliothèques et l'introduction de scientifiques dans le personnel. Là aussi, le mode de fonctionnement des bibliothèques fut profondément modifié. Enfin, les années 1990 ont vu se réaliser un projet envisagé depuis de nombreuses années : la construction d'une nouvelle bibliothèque. Il en sera plus largement question dans les autres parties de ce volume.

### Direction des bibliothèques

Depuis les années 1960, la direction des bibliothèques a été confiée à trois membres du corps académique successifs, sous des titres et des statuts quelque peu différents. Paul Delsemme quitta ses fonctions à la fin de l'année 1982. Il fut remplacé le 1<sup>er</sup> février 1983 par André Uyttebroeck, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, qui prit le titre de Directeur des Bibliothèques. Cinq ans plus tard, en avril 1988, André Uyttebroeck laissait la place à Jean-Pierre Devroey. L'originalité de cette nomination était que le nouveau Directeur des Bibliothèques était issu du personnel scientifique des Bibliothèques.

### Réformes de structures

Sous la pression de la contestation étudiante, le Conseil d'administration décidait, le 21 juin 1968, de modifier les statuts de l'Université. Les membres du Conseil d'administration seraient désormais élus selon le principe de la représentation par « corps », la communauté universitaire étant divisée en quatre corps : corps professoral, corps scientifique, corps étudiant, personnel administratif, technique et ouvrier (PATO)<sup>30</sup>. Dès le 10 juillet 1968, la question de la participation de délégués étudiants à la Commission de la Bibliothèque était soulevée. Dès lors, la structure de la Commission, fut progressivement modifiée sur le modèle corporatiste du Conseil d'administration. En 1970, le principe de la représentation des corps scientifique et étudiant, ainsi que du personnel, fut admis. Le nombre de représentants s'élevait à 4 délégués du corps scientifique, 4 du corps étudiant et 8 délégués élus du personnel de la Bibliothèque. Ils entrèrent en fonction à la fin de 1971. De plus, les collaborateurs du Bibliothécaire en Chef, M. Desprez et M<sup>lle</sup> de Pape étaient ex officio membres permanents de la Commission.

Dès 1969, le Bibliothécaire en Chef Paul Delsemme, dans l'élan participationniste issu de mai 1968, suggéra la création d'un « Cercle d'études du personnel de la Bibliothèque de l'ULB ». Il était présidé à tour de rôle par des membres du personnel et traitait de tous les problèmes inhérents au fonctionnement de la Bibliothèque, ainsi qu'aux difficultés rencontrées par son personnel.

<sup>30</sup> Voir André UYTTEBROECK, « Les grandes étapes des cinquante dernières années », *Les cent cinquante ans de l'Université Libre de Bruxelles (1834-1984)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1984, p. 35-74, not. p. 61-64.

Au milieu des années 1970, une réorganisation générale des bibliothèques fut jugée nécessaire. Tout en maintenant le principe d'une direction unique des bibliothèques, une certaine décentralisation intervint par la création, en 1975, de quatre grandes unités bibliothéconomiques : la Bibliothèque de Médecine, la Bibliothèque de Droit, la Bibliothèque des Sciences et Techniques (BST) et la Bibliothèque des Sciences Humaines. Chacune de ces bibliothèques était dirigée par un bibliothécaire-chef de département et était gérée par une commission facultaire (Droit, Médecine) ou interfacultaire (Sciences Humaines, Sciences et Techniques). Les buts de la réforme étaient de dégager la Commission de la Bibliothèque du contrôle des acquisitions spécifiques à chacun des grands domaines couverts et, comme dans les années 1940-1950, de limiter la dispersion des ouvrages dans une multitude de bibliothèques périphériques. Pour symboliser cette décentralisation et distinguer la Commission de la Bibliothèque des commissions (inter)facultaires, la Commission devint en 1976 le « Conseil des Bibliothèques ». La question de la relation entre les ouvrages généraux et les collections de sciences humaines fut résolue en 1977 par la transformation de la Bibliothèque centrale en Bibliothèque Principale des Sciences Humaines (BPSH). Les services généraux des Bibliothèques devenaient alors le Centre de gestion des Bibliothèques, qui comprenait le secrétariat, et les services des acquisitions, du catalogue, des périodiques, des dons et échanges et du prêt inter-bibliothèques. Ces services demeuraient donc centralisés, tandis que les autres tâches étaient effectuées dans les différentes bibliothèques.

### Le personnel des bibliothèques

Depuis longtemps, les bibliothèques souffraient d'un manque chronique de personnel. Dès son entrée en fonction en 1964, Paul Delsemme fit part de son intention d'en demander l'accroissement et de mécaniser le plus de tâches possible. L'important accroissement des budgets d'acquisitions à la fin des années 1960 avaient fait naître de nouveaux besoins en personnel. En 1966, trois employés étaient engagés. Ce n'était pas suffisant.

En 1969, un rapport de M. Trejbiez, chef du Service du personnel, estimait urgent d'accroître le personnel de la Bibliothèque de 24 unités et suggérait l'engagement de bibliothécaires-bibliographes universitaires. Quelques augmentations de personnel suivirent. Pour la première fois, on procéda à l'engagement d'étudiants pour certaines tâches. Quant à la création d'un corps scientifique dans la Bibliothèque, elle fut repoussée faute de moyens.

Dans la suite, c'est tout le contraire d'une augmentation de personnel qui se produisit. En 1971 était promulguée la loi sur le financement des universités, qui définissait un cadre légal pour l'ULB et qui entraîna des restrictions de personnel dans toute l'Université, les employés qui prenaient leur retraite n'étant plus remplacés. En 1974, 14 agents manquaient à la Bibliothèque. En outre, les qualifications particulières des bibliothécaires empêchaient généralement le renfort venant d'autres services. En 1977, le « cadre-cible » de l'Université octroyait 72 agents aux Bibliothèques, ce qui correspondait à leur situation d'alors. Les agents qui partiraient seraient dorénavant remplacés, mais pas forcément au même niveau de qualification. Treize postes scientifiques étaient prévus aux Bibliothèques. Trois seulement furent pourvus en 1980, à la BPSH, à la Bibliothèque de Droit et à la BST. Le cadre des

Bibliothèques fut encore ramené en 1985 à 61 ETP (Équivalents Temps Plein). Le Bibliothécaire en Chef insistait alors sur la qualification des agents à engager, de façon à disposer d'un personnel souple et polyvalent. Le départ de 12,75 ETP en 1986 et 1987 ne donna lieu qu'au remplacement de 8 postes temps plein. Pour former les utilisateurs aux techniques de recherche documentaire et aux nouveaux moyens informatiques, 5 assistants chargés d'exercices mi-temps furent engagés en 1991.

### La scission entre l'ULB et la VUB

Depuis les années 1930, le mouvement flamand avait obtenu à l'Université le dédoublement linguistique de nombreux cours, notamment en Faculté de Philosophie et Lettres et en Droit. En 1957, la Commission de la Bibliothèque décida d'accorder des crédits d'installation pour ces nouveaux cours.

Les revendications flamandes aboutirent à la scission entre les deux ailes linguistiques de l'Université. Elle fut définitivement décidée en février 1969. Par là même se créaient l'Université Libre de Bruxelles (francophone) et la Vrije Universiteit Brussel (VUB)<sup>31</sup>. L'acquisition des terrains de la Plaine des Manceuvres en 1968-1969, partagés entre l'ULB et la VUB, devait répondre aux nouveaux besoins immobiliers. Il fut convenu que la Bibliothèque resterait commune pendant une période transitoire, jusqu'à ce que la VUB dispose de ses propres locaux, puis qu'elle reviendrait à l'ULB. Un démantèlement des collections fut donc évité à nos bibliothèques, contrairement à celles de l'Université de Louvain. Cependant, les ouvrages de langue néerlandaise appartiendraient à la VUB. De nouveaux crédits d'installation permettraient l'augmentation des acquisitions de la VUB pendant la période transitoire. Quant au budget, il était scindé à proportion de 70 % pour l'ULB et 30 % pour la VUB.

À première vue, le partage pouvait paraître très favorable à l'ULB. Il créait en fait une situation difficile. En effet, les collections de périodiques, qui ont toujours absorbé la plus grande partie du budget d'acquisitions, supposent une dépense récurrente qu'il n'était plus possible de couvrir avec le nouveau budget de la Bibliothèque de l'ULB.

### Budget et acquisitions

Quelques chiffres nous permettront de juger de l'évolution des budgets d'acquisitions durant les 25 dernières années. En 1971, après la scission, le budget de la Bibliothèque de l'ULB francophone était tombé à 12.433.000 F. Il ne revint au niveau d'avant la scission qu'en 1975 (16.200.000 F). À partir de là, la croissance du budget d'acquisition fut très lente jusqu'en 1983 (21.923.000 F), alors que l'inflation était forte à cette époque. Par contre, à partir du milieu des années 1980, l'augmentation se fit plus soutenue. Le budget d'acquisitions a presque doublé entre 1983 et 1994, où il atteignait 42.280.000 F. Ajoutons que des sommes importantes étaient en outre allouées aux Bibliothèques pour leur informatisation.

Ainsi, durant les années 1970, les mesures d'austérité se succédèrent et un grand nombre d'abonnements de périodiques furent supprimés. La Faculté des Sciences fut la principale touchée : pendant plusieurs années tout achat de livres y fut impossible et toutes ses suites automatiques prirent fin. En 1974, un appel fut lancé par la Commission aux autorités de l'Université,

<sup>31</sup> André UYTTEBROUCK, *loc. cit.*, p. 66-67.



La Bibliothèque de l'École de commerce ouverte en 1971. (Archives ULB)



*Rayonnages de la Bibliothèque de Droit,  
au bâtiment H. (Archives ULB)*

pour attirer leur attention sur la situation critique de la Bibliothèque et leur demander quel rôle elles souhaitaient lui voir jouer. La seule concession faite aux Bibliothèques fut l'étalement de la résorption de leur déficit. Elle fit l'objet de deux plans d'économies en 1974 et 1981. En 1980, un « Groupe de contrôle des périodiques », composé de membres du Conseil des Bibliothèques, fut chargé de vérifier que le renouvellement des abonnements ne causait pas de dépassement dans les budgets. À partir de 1983, sous les rectorats d'Hervé Hasquin et de Georges Verhaegen, la situation se rétablit progressivement. Les crédits d'installation pour nouveaux enseignements et des crédits extraordinaires, qui avaient disparu dans les années 1970, furent à nouveau attribués. Cette mesure s'assortissait cependant d'une interdiction de tout dépassement. Puis la décision fut prise d'indexer le budget des Bibliothèques. À son entrée en fonction en 1990, le Recteur Françoise Thys-Clément marquait sa volonté de considérer le développement des Bibliothèques comme une priorité de l'Université. C'était le début d'une nouvelle période faste pour les Bibliothèques, qui vit non seulement un accroissement plus rapide du budget d'acquisitions, mais aussi la construction de la nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines.

## Les Bibliothèques et leurs locaux

Depuis la fin des années 1950, on l'a vu, diverses suggestions avaient été émises pour la construction d'une nouvelle bibliothèque. Aucune n'avait abouti. Après la scission entre l'ULB et la VUB, l'acquisition des terrains de la Plaine des Manœuvres suscita une série de projets d'implantation dont les bibliothèques n'étaient pas absentes. Mais la construction d'une nouvelle Bibliothèque centrale à la Plaine se heurta à l'opposition des Facultés dont la Bibliothèque serait éloignée, comme la Faculté de Philosophie et Lettres. Le projet d'une nouvelle Bibliothèque centrale était de nouveau abandonné. Toutefois, une surface de 3.000 m<sup>2</sup> serait réservée à la Bibliothèque dans le nouveau bâtiment de Sciences Humaines à construire au Solbosch. Ce bâtiment (le bâtiment H) fut achevé en 1971. La Bibliothèque de Droit, ainsi que certains séminaires de la Faculté de Philosophie et Lettres et la Bibliothèque de l'Institut d'Histoire du Christianisme y trouvèrent place. La même année fut créée la Bibliothèque de l'École de commerce, au bâtiment J, près de l'auditoire Paul-Émile Janson.

En 1972-73, comme les locaux de la Faculté des Sciences et de l'Institut de Pharmacie s'implantaient à la Plaine, le transfert, en tout ou en partie, de la Bibliothèque des Sciences et Techniques dans ces locaux fut envisagé. La Bibliothèque centrale l'aurait remplacée à l'Institut de Physique. Mais la surface disponible à la Plaine étant insuffisante, ce projet fut lui aussi abandonné. Seule la Bibliothèque de Pharmacie s'installa au Campus de la Plaine en 1973.

*Salle de lecture de la Bibliothèque de Pharmacie, transférée à la Plaine en 1973.  
(Archives ULB)*





*Nouveaux locaux de la Bibliothèque de Médecine, sur le Campus Erasme à Anderlecht, inaugurés en 1989. (Archives ULB)*

Pour permettre aux étudiants de candidature un accès aisé aux ouvrages dont ils avaient besoin, Paul Delsemme proposa en 1967 d'ouvrir une Bibliothèque de candidature en libre accès. Mais on ne trouva pas l'espace suffisant pour réaliser ce projet. Il fallut scinder les bibliothèques de candidature par domaine scientifique (Sciences et sciences appliquées, Sciences humaines) et se contenter de bibliothèques de prêt rapide en « self-service ». La Bibliothèque de candidature en sciences et sciences appliquées fut installée dans le Hall de l'Institut de Physique et commença à fonctionner à la rentrée académique 1971. La même année s'ouvrit une bibliothèque de candidature en sciences humaines dans l'ancienne Bibliothèque de droit.

En 1979, l'Institut Supérieur d'Éducation Physique et de Kinésithérapie (ISEPK) souhaite disposer de sa propre bibliothèque. Étant données les difficultés du moment, il fut décidé qu'elle serait rattachée à la Bibliothèque de Médecine.

Dans le courant des années 1970, un nouvel hôpital universitaire, propriété intégrale de l'Université, s'érigea à Anderlecht. Petit à petit, les différentes composantes de la Faculté de médecine et de l'École de Santé publique s'installèrent sur ce qui devenait le nouveau Campus Érasme. La Bibliothèque de Médecine suivit ce mouvement et ses nouveaux locaux d'Anderlecht furent inaugurés le 20 mars 1989. Elle ne comprenait alors qu'une bibliothèque de périodiques. Les monographies et la diathèque rejoignirent ces locaux en 1991.

### L'informatisation des bibliothèques

La révolution informatique, qui a touché tous les secteurs de notre société et de l'Université, a profondément bouleversé le fonctionnement de nos bibliothèques. Quoique relativement tardive, l'informatisation des bibliothèques de l'ULB a, depuis une quinzaine d'années, conduit à des résultats remarquables. Toutefois, cette évolution ne s'est pas faite sans difficultés ni tâtonnements. C'est cette évolution que nous retracerons pour terminer.

Une première tentative d'informatisation coordonnée avec la VUB fut proposée dans les années 1970 mais n'aboutit pas faute de moyens. À l'ULB, seul le renouvellement des abonnements de périodiques était alors effectué grâce à l'ordinateur du Service de Mécanographie.

Il fallut attendre 1980 pour que les projets d'informatisation des bibliothèques soient relancés. Une Commission fut créée et un informaticien était engagé au Centre de gestion des bibliothèques. Les propositions de la Commission de l'automatisation des bibliothèques, prévoyant une configuration décentralisée de mini-ordinateurs en réseau et l'adoption du logiciel Adlib, furent approuvées par le Conseil d'administration. Une première phase (1981-1982) comprenait l'automatisation de l'acquisition des monographies, puis le catalogage et la classification automatisés des ouvrages acquis. Comme la période était à la réduction de personnel, on imaginait que l'accélération des tâches grâce à l'informatisation allait permettre de diminuer le nombre de bibliothécaires qualifiés. Cela entraîna des réactions, parfois vives, de bibliothécaires, qui refusaient de « participer au suicide de la profession ». En juin 1982, l'ordinateur installé au Centre de gestion gérait les acquisitions de monographies. Pour entamer le catalogage des ouvrages, de nouveaux crédits devaient être alloués en 1983-1984. Comme les crédits de fonctionnement de l'Université ne pouvaient supporter cette charge, une souscription fut lancée par la

Fondation Théodore Verhaegen, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université (1984). Une deuxième phase de l'informatisation (catalogage et classification) débuta fin 1984. Des expériences relatives au catalogage rétrospectif (en format MARC) et certaines procédures préparatoires à l'automatisation du prêt (apposition de barres codes) eurent lieu en 1985. Dans le même temps, du matériel destiné à la consultation de banques de données en ligne fut installé à la BST.

Dans la perspective d'une vaste opération de catalogage rétrospectif des fonds, il était exclu d'encoder manuellement le fichier existant, étant donné la lenteur et donc le coût en personnel que cette procédure représenterait. La décision fut donc prise, fin 1985, d'acquérir les notices catalographiques auprès du serveur américain OCLC (Online Computer Library Center) pour le catalogage rétrospectif des fonds. Le système consistait à envoyer des données sommaires concernant un ouvrage au serveur, qui renvoie la notice complète si elle figure dans son catalogue. Pour autant que le taux de réponses positives soit bon, cela permet d'économiser un temps (et donc un argent) considérable dans le déroulement de la catalographie. Les mots-sujets de ces notices sont ceux de la Bibliothèque du Congrès américain, qui peuvent être traduits grâce au thésaurus correspondant en langue française établi à Laval (Québec). Dès 1987, le catalogage des nouvelles acquisitions (catalogage courant) recourut à l'interrogation en ligne du serveur OCLC. Cette procédure permet un meilleur taux de réponses et une plus grande rapidité, car les notices informatisées sont immédiatement déchargées dans la base de données locale.

Les premières inscriptions informatisées de lecteurs à la BPSH se firent durant l'année 1986.

Le processus d'informatisation connaissait des retards par rapport au plan initialement prévu. Ils étaient dus notamment au départ de personnels qualifiés, aux délais de livraison du matériel et à la difficulté de trouver une méthode commune d'indexation par mots-clés, chaque bibliothèque ayant sa préférence en fonction des matières qu'elle couvre. S'ajoutait à cela que l'on espérait parvenir à un système catalographique commun, non seulement dans les bibliothèques de la Communauté française de Belgique, mais même avec les bibliothèques de France et du Québec (le projet RAMEAU). L'indexation par vedettes-matières LCSH (Library of Congress Subject Headings) fut finalement adoptée comme méthode commune à l'ULB en mars 1988.

La possibilité d'effectuer des recherches bibliographiques fut ouverte à la fin de 1988, avec la mise en service de CIBLE, catalogue en ligne des Bibliothèques de l'ULB, qui comprenait alors les acquisitions récentes de la BPSH et de la BST (y compris leurs laboratoires et séminaires). La même année, les premiers lecteurs de CD-ROM apparaissaient aux Bibliothèques. Depuis lors, le parc de lecteurs de CD-ROM s'est régulièrement agrandi.

La Commission de l'automatisation, constatait fin 1989 les insuffisances du logiciel Adlib pour traiter de grandes masses documentaires. Le principal défaut de la configuration existante était la dispersion des applications (catalogue courant, catalogue rétrospectif, prêt, ...). La Commission proposait donc d'adopter une configuration centrale et de remplacer le système de gestion informatisée. Le choix s'est porté l'année suivante sur le logiciel Dobis-Libis, toujours en activité aujourd'hui, qui était déjà en exploitation à Oxford et à la KUL. La conversion d'un système à l'autre s'effectua au cours de l'année 1990. La consultation du catalogue des

bibliothèques devenait possible à l'extérieur des bibliothèques via RESULB (réseau informatique de l'ULB). Le prêt fut dès lors informatisé à la BPSH, puis dans les autres bibliothèques.

En 1989, la première opération de catalogage rétrospectif était terminée. Un premier balayage du fichier général avait permis de disposer de 240.000 notices grâce au serveur OCLC, soit 65 % des 370.000 interrogations effectuées. Il restait donc à traiter les 35 % restants, les notices passées volontairement lors de la première opération (thèses, mémoires, ...), les périodiques et les fichiers non inclus au catalogue général (Bibliothèque de Médecine, de l'Institut d'Études européennes, ...). À cet effet, une nouvelle phase de catalogage rétrospectif, baptisée RETRO II, fut mise en route après l'installation du nouveau logiciel (1991). Elle utilise la procédure d'interrogation en ligne du serveur OCLC. Les notices qui ne peuvent pas être trouvées dans le catalogue OCLC doivent être encodées manuellement. Ainsi le RETRO II, quoique traitant moins d'ouvrages que la première phase, s'étend sur un plus grand nombre d'années.

Enfin, au printemps 1994, les Bibliothèques de l'ULB s'intégraient plus largement dans les réseaux d'information par la mise en service du Gopher IRISel, qui gère un accès automatisé à une sélection de ressources disponibles sur le réseau de réseaux Internet.

Ainsi, à force de persévérance, d'exploration des nouvelles technologies, de dévouement et de compétence des bibliothécaires, nos bibliothèques se sont dotées d'un catalogue informatisé (75 % des fonds sont désormais disponibles sur CIBLE) et de ressources d'information automatisée performantes. Elles sont désormais en mesure de réaliser des innovations technologiques de pointe, reconnues au plan européen.

## DES ORIGINES À DEMAIN...

Nées presque ex nihilo, les bibliothèques de l'ULB ont connu un développement lent, en paliers, scandé par plusieurs périodes d'essor remarquable (1880-1890, 1920-1930, 1965-1969, depuis 1985). Contrairement aux autres universités belges, l'ULB n'a pas bénéficié de l'existence de bibliothèques antérieures pour développer ses propres collections, si ce n'est le millier de livres de médecine reçus du Conseil des Hospices civils de Bruxelles. Jusqu'à la première guerre mondiale, les collections se sont constituées progressivement, souvent au rythme des dons et au gré de l'intérêt que professeurs et autorités académiques leur portaient. Ensuite, l'intérêt grandit, dans le chef de certaines personnalités au moins, et les moyens mis à la disposition des bibliothèques permirent de développer les acquisitions de livres et de périodiques, et d'améliorer la qualité des infrastructures et des services bibliothéconomiques rendus aux lecteurs. Ce sont les Charles Thiéfry, Léon Vanderkindere, Georges De Leener, Lucia De Brouckère, Marcel Homès, et plus près de nous, Georges Verhaegen, Françoise Thys-Clément ou Hervé Hasquin qui ont permis que l'Université soit dotée d'un outil bibliothèque digne de ce nom. L'intérêt pour les bibliothèques se concrétise aussi par l'engagement d'un personnel de plus en plus qualifié et compétent, ce qui a des conséquences positives sur la qualité des services rendus par les bibliothèques à la communauté universitaire. Dès avant 1940, des bibliothécaires tels que Charles Sury, Marguerite Tardieu, Hilda Kessels ont fait que les bibliothèques de l'ULB étaient plus qu'un simple lieu de conservation de livres : un véritable outil de recherche.

Il fallut lutter pour imposer l'idée que l'ULB devait disposer de sa propre bibliothèque de recherche, malgré la présence à Bruxelles de grandes bibliothèques, dont la moindre n'est pas la Bibliothèque Royale. Des étapes décisives furent franchies lorsque la direction des bibliothèques était confiée à des professeurs tels que Frans Van Kalken, Étienne Vauthier, Paul Delsemme, André Uyttébrouck et Jean-Pierre Devroey.

Aujourd'hui, les Bibliothèques de l'ULB connaissent une de ces étapes qui en font un outil de recherche documentaire des plus performants et des plus actuels, ouvert aux nouvelles technologies et aux autoroutes de l'information.

# Rêver la bibliothèque idéale, programmer la Nouvelle Bibliothèque

Jean-Pierre Devroey

## L'HISTORIQUE DU PROJET DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

En 1928, l'Université installait sa Bibliothèque centrale au cœur du grand bâtiment qu'elle venait d'élever sur le site du Solbosch. Conçue à l'origine pour présenter en libre accès une collection de deux cent mille volumes et servir une population de moins de deux mille étudiants, elle devint rapidement une bibliothèque de prêt, dont les magasins n'étaient plus désormais accessibles qu'au personnel académique. Les dépôts arrivèrent à saturation vers 1946. « Entre 1946 et 1972, des transformations successives, l'occupation des couloirs et des passages, l'extension au niveau des deux étages inférieurs, l'organisation de dépôts annexes » allaient épuiser toutes les ressources que pouvait donner le bâtiment actuel. Depuis bientôt dix ans, note un rapport rédigé en 1975, les « solutions appliquées aux difficultés entraînées par le manque de place relèvent du bricolage, courageux et réaliste, sans doute, mais absolument pas approprié aux besoins d'une bibliothèque scientifique en pleine expansion »<sup>1</sup>. En 1975, l'Université fait éclater sa Bibliothèque centrale. La réforme de structure vise à permettre par une déconcentration des moyens humains en quatre grandes bibliothèques facultaires ou interfacultaires, à assurer une meilleure adaptation à la spécificité des utilisateurs et un réel allègement des circuits tout en offrant le service permanent et de qualité qu'une petite bibliothèque ne peut offrir »<sup>2</sup>. Par sa décentralisation, l'Université cherche à donner un coup d'arrêt à la dispersion de ses moyens documentaires en une multitude de bibliothèques de proximité, que l'engorgement et l'inadaptation de la Bibliothèque centrale ont encore favorisée.

La réforme se révélera un échec en sciences humaines. La nouvelle Bibliothèque interfacultaire des sciences humaines hérite des locaux, des collections et donc des problèmes d'espace de l'ancienne Bibliothèque centrale. À ses côtés subsistent une autre grande bibliothèque, celle de l'Institut de Sociologie, une bibliothèque moyenne, celle de l'École de Commerce, et plusieurs dizaines de bibliothèques de séminaires. La dispersion en trois unités entraîne des doubles emplois (dans les comptoirs de prêt, les salles d'étude, le développement des collections). La Bibliothèque n'est pas réellement interdisciplinaire et manque de personnel pour développer de nouveaux services. En 1986, les acquisitions des petites bibliothèques de proximité représentent 50 % des acquisitions nouvelles en sciences humaines. Quant à la construction d'un nouveau bâtiment, qui avait été programmée, les difficultés financières des universités semblaient l'avoir reportée définitivement.

<sup>1</sup> J.-F. DESPREZ, *Avant-projet de définition d'une bibliothèque interfacultaire pour les sciences humaines*, Bruxelles, 1975.

<sup>2</sup> *Rapport final du groupe de travail*, Bruxelles, 1979.

En 1990, à son accession au Rectorat de l'Université, le professeur Françoise Thys-Clément remit à l'ordre du jour la construction d'une nouvelle bibliothèque des sciences humaines. Il s'agirait pour le Directeur des Bibliothèques et le Directeur du Bureau de Programmation de jeter les bases d'un projet qui permît à la fois de pallier les difficultés de fonctionnement des bibliothèques et de rencontrer le souhait du Recteur, de voir les objectifs de l'enseignement porter moins sur l'accumulation des connaissances que sur la réflexion critique et la production de travaux personnels. Faire passer l'étudiant « d'un comportement de consommateur passif à celui d'un véritable découvreur de sa propre information », imposait, comme l'avait souligné en 1989 le rapport Miquel, que la bibliothèque fut adaptée au type et à l'esprit de l'enseignement dispensé par l'université<sup>3</sup>. Le contexte général de faiblesse des moyens humains et financiers plaidait également pour la fusion des différentes bibliothèques de sciences humaines en une seule entité.

L'automne 1990 a donc été consacré à la rédaction d'une note de politique générale « Bâtir la bibliothèque universitaire de demain », qui tracerait les lignes générales du modèle de fonctionnement idéal de la bibliothèque dans l'Université, sans se préoccuper pour l'instant des contingences budgétaires. Un document de programmation générale et une étude fonctionnelle ont ensuite été élaborés au printemps 1991 pour l'ensemble des bibliothèques de l'Université. Il s'agissait tout autant de préciser les besoins en espace des différentes bibliothèques de l'Université que de définir la place que les bibliothèques devraient occuper dans l'Université.

Cet effort de réflexion et de persuasion allait prendre tout son sens en 1992. La Communauté française, au terme de longues négociations inter-universitaires, décidait d'accorder aux universités une dotation globale, destinée à assurer des constructions nouvelles, des transformations et des grosses réparations. Plus d'un milliard six cents millions de francs belges revenaient à l'ULB. Grâce à cette dotation et à une utilisation judicieuse du patrimoine, le Conseil d'administration a pu être saisi en janvier 1992 d'un vaste projet d'investissement, où la construction d'une nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines trouvait sa place. L'avant-projet de programme a été discuté par un comité interfacultaire des utilisateurs, présidé par le Directeur du Bureau de Programmation, qui rassemblait toutes les composantes de la communauté universitaire, professeurs, assistants, personnel administratif et étudiants et les services intéressés au projet, programmation, bibliothèque et service technique. Ce comité a été un puissant facteur de constitution d'un consensus sur les objectifs et les moyens à donner à la future Bibliothèque des Sciences Humaines.

L'avant-projet a été basé sur l'hypothèse d'une bibliothèque centrale d'accès et de conservation, implantée sur le campus du Solbosch, avec une réserve de croissance de vingt ans, qui pourrait :

- constituer un espace cohérent et homogène, contrôlable à partir d'un seul point d'accès ;
- rassembler dans une organisation rationnelle de l'espace, les bibliothèques de sciences humaines, jusqu'alors dispersées, le Centre de gestion des bibliothèques et des magasins de stockage compact ;
- permettre le libre accès aux collections vivantes et le stockage rationnel du fonds documentaire ;
- rassembler les petites bibliothèques de séminaires et offrir un espace de travail spécifique au corps académique ;

<sup>3</sup> A. MIQUEL, *Les Bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*, Paris, 1989.

- offrir un nombre suffisant de places de travail aux étudiants, réparties en fonction de leur usage de la Bibliothèque (salles d'étude et de références, libre accès, séminaires).

Au-delà du programme, le comité a également insisté sur un certain nombre d'éléments touchant au fonctionnement de la future bibliothèque :

- l'accès à la Bibliothèque devrait être étendu à la plage horaire la plus large possible, ce qui suppose un personnel et des infrastructures adaptés ;
- le libre accès devrait être équipé d'un parc de photocopieurs robustes, en nombre suffisant ;
- l'accès au catalogue des bibliothèques devait être étendu à tout le campus et la Bibliothèque constituer un bâtiment « intelligent », adapté à la diffusion et à la consultation du document électronique et à l'utilisation de l'informatique par les utilisateurs ;
- la maintenance des collections en libre accès (remise en ordre) devrait être adaptée à un taux de fréquentation important.

La première étude de programmation, présentée aux autorités académiques en juin 1991, était basée sur la construction d'une nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines en site propre. Une seconde étude a montré que la rénovation des bâtiments existants, accompagnée de la construction d'une extension majeure, permettrait une économie en capital de 26 %. En termes de frais de fonctionnement, l'augmentation des surfaces bâties dans l'hypothèse d'une construction entièrement nouvelle aurait également entraîné des frais de fonctionnement et d'entretien supplémentaires de six millions de FB par an. L'hypothèse de la rénovation et de l'extension de l'ancienne Bibliothèque centrale a donc été retenue pour la rédaction du projet définitif en juin 1992. Ce choix politique a fixé d'importantes contraintes architecturales et fonctionnelles. Il a fallu imaginer et organiser la séparation des fonctions bibliothéconomiques entre deux bâtiments, assurer la liaison entre l'ancien et le nouveau bâtiment, insérer une extension de plus de 13.000 m<sup>2</sup> dans un site existant<sup>4</sup>.

Quatre années seulement se sont écoulées entre les premières discussions et l'inauguration de la Nouvelle Bibliothèque, le 12 septembre 1994. Ce succès tient à nos yeux à trois facteurs essentiels : à l'origine, l'existence d'une forte volonté politique à la tête de l'Institution, appuyée sur une vision claire des objectifs pédagogiques et scientifiques à rencontrer ; dans un second temps, l'appui apporté au projet par le Conseil d'administration et son Président ; enfin la possibilité offerte à une équipe restreinte au sein des bibliothèques d'assurer la définition théorique et la programmation, puis de participer, dans un dialogue étroit et constant avec les architectes et le Service technique, à la conception architecturale et à la réalisation du bâtiment.

## QUELLE BIBLIOTHÈQUE BÂTIR ?

Avant d'être bâtie, la Nouvelle Bibliothèque fut donc rêvée comme un idéal-type, apte à s'insérer dans la stratégie de développement général de l'Université. Placé au cœur du campus, le bâtiment devrait affirmer sa nature double d'outil et de symbole de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Dès les prémices du projet, c'est donc le modèle anglo-saxon de la Research Library, qui s'est imposé comme référence. Ce choix pouvait paraître aventureux, dans la mesure où les Bibliothèques de l'Université n'oc-

<sup>4</sup> H. FAULKNER-BROWN, « Feasibility Studies Before Adaptation », *Library Buildings : Preparation for Planning*, éd. M. Dewe, München, 1989.

**Comparaison des projets d'extension et de construction en site propre de la Bibliothèque des Sciences Humaines**

	1. EXTENSION			2. CONSTRUCTION		
	Capacité		m <sup>2</sup>	Capacité		m <sup>2</sup>
	places	volumes		places	volumes	
ACCUEIL ET PRÊT	40	-	564	40	-	564
SALLES DE RÉFÉRENCE ET D'ÉTUDE	270	48.000	807	270	48.000	919
<b>COLLECTIONS DE LIVRES ET DE PÉRIODIQUES EN LIBRE ACCÈS</b>						
places individuelles et salles de lecture intégrées au libre accès	826			814		
séminaires	160			160		
séminaires banalisés	184			224		
salles de travail du personnel académique	135			135		
<b>BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES</b>						
Civilisations orientale et slave	62			82		
Amérique latine	24			24		
Études canadiennes	24			12		
<b>LIBRE ACCÈS ET BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES</b>		434.000	6.621		444.000	6.470
ESPACE MULTIMEDIA	200	12.000	572	200	12.000	572
BIBLIOTHÈQUE DE CONSERVATION	20	880.000	2.090	20	955.000	2.120
RÉSERVE PRÉCIEUSE ET EXPOSITIONS	34	51.000	1.128	non inclus dans le bâtiment		
ADMINISTRATION	-	-	941	-	-	1.131
<b>TOTAL</b>	<b>1.979</b>	<b>1.425.000</b>	<b>12.723</b>	<b>1.981</b>	<b>1.459.000</b>	<b>11.776</b>
nombre d'étudiants par place de bibliothèque (1991)	5.1			5.1		
<b>TOTAL À CONSTRUIRE</b>						
M <sup>2</sup> NETS			8.108			11.776
M <sup>2</sup> BRUTS			10.135			14.942

cupaient guère jusque-là la place centrale qui leur est attribuée dans le système d'éducation libérale : «... a university that prides itself on providing its students with a good liberal education should appreciate the fact that a handsome, comfortable, and functional library building may have an important contribution to make in bringing about the desired results of the whole educational process »<sup>5</sup>. Mais, il pouvait trouver un début de justification dans le souhait, exprimé par le Recteur, de voir évoluer les objectifs de l'enseignement vers le travail personnel des étudiants. Une autre motivation, plus pragmatique celle-là, est que normes, réalisations architecturales et modèles n'avaient jusque-là été élaborés et décrits que dans les pays de tradition anglo-saxonne ou germanique<sup>6</sup>. Enfin, la nouvelle dimension européenne de l'éducation introduisait une concurrence croissante entre les systèmes d'enseignement supérieur. À l'heure actuelle, les plus développés en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Pays scandinaves) sont caractérisés par un haut niveau de qualité de l'infrastructure des bibliothèques. Il est probable que ces standards élevés seront repris par l'Union Européenne parmi les critères principaux d'évaluation de la qualité de l'enseignement universitaire. La bibliothèque joue donc et est appelée dans l'avenir à jouer un rôle croissant dans la visibilité institutionnelle et l'organisation de l'enseignement des universités européennes. Il est donc apparu essentiel que la Nouvelle Bibliothèque soit associée à l'image de marque de l'Université, par une architecture et des espaces adaptés, la qualité des collections et la qualité des services.<sup>7</sup>

## LA BIBLIOTHÈQUE IDÉALE ?

La formation, l'incitation et le support à la recherche sont la fonction primordiale d'une bibliothèque universitaire. La bibliothèque universitaire doit donc être capable d'informer et de former les étudiants et de répondre aux besoins en documentation du personnel académique.

La bibliothèque universitaire doit être :

- **variée**, dans les types de documents (livres, périodiques, littérature grise, banques de données et d'images, documents audiovisuels), d'accès (individuel ou collectif) et de contact avec le document (consultation, visualisation, prêt...) offerts;
- **accessible**, pendant et évidemment en dehors des heures et périodes d'enseignement;
- **confortable, attractive et adaptée** à l'importance de son lectorat et de ses collections;
- **intégrée** à la vie du campus<sup>8</sup>.

Le lecteur doit pouvoir s'identifier à la bibliothèque qu'il fréquente. Une université doit pouvoir s'identifier à sa bibliothèque comme au symbole de la qualité de vie et d'enseignement qu'elle offre à ses étudiants, ses professeurs et ses chercheurs.

Le modèle de la bibliothèque peut être construit en fonction de sept catégories ou utilisations de l'espace :

Les trois normes qui forment la base de toute planification en matière de construction de bibliothèque<sup>9</sup> sont destinées à calculer l'espace à réserver :

- aux lecteurs;
- à l'exposition et au stockage des collections;
- à la gestion et à l'administration.

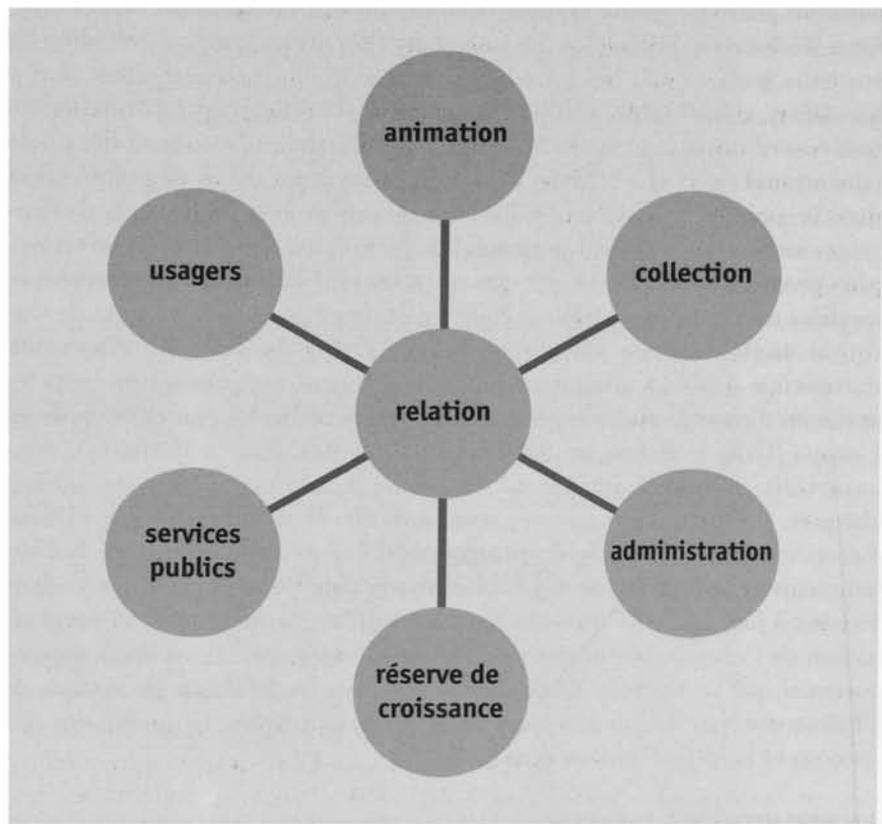
<sup>5</sup> K.D. METCALF, *Planning Academic and Research Library Buildings*, 2<sup>e</sup> éd., New York, 1985.

<sup>6</sup> *Une belle synthèse consacrée à la construction des bibliothèques universitaires a depuis été publiée en France : Marie-Françoise BISBROUCK, Daniel RENOULT (dir.), Construire une bibliothèque universitaire. De la conception à la réalisation, 1993 (Collection Bibliothèques).*

<sup>7</sup> *Projet de bibliothèque centrale des sciences humaines. Mémoire de la commission interfacultaire de la bibliothèque des sciences humaines, Bruxelles, 21 mai 1991.*

<sup>8</sup> « *It is not enough that a library be functional; it is potentially the most civilizing influence on the campus if properly used, and its decor and appointments should be a clear reflection of this* ». H. M. EDWARDS, *University Library Building Planning*, Metuchen (N.J.)-London, 1990.

<sup>9</sup> P. HAVARD-WILLIAMS, « Standards of surface needed for University Libraries », *Libri* 21 (1971); B.P. Lynch, « Standards for University Libraries », *IFLA Journal* 13, 1987.



Les normes n'ont pas de valeur universelle : elles sont le reflet de la philosophie, de l'organisation, du mode de subsidiation de chaque système national d'enseignement.

Les normes américaines, qui correspondent à des standards de qualité très élevés en matière de bibliothèques (ressources privées importantes, enseignement payant, « commuting universities », ...) n'ont pas été retenues.

Les universités britanniques sont financées et administrées par le « University Grants Committee » (UGC). Les normes adoptées et appliquées par l'UGC sont donc représentatives de systèmes de subsidiation et de standards de qualité atteints dans d'autres pays de l'Union Européenne comme l'Allemagne, le Danemark ou les Pays-Bas. Ces normes établies en 1974 sont les suivantes :

- a. — 1 place de lecteur pour 5 étudiants en sciences humaines et 7 étudiants en sciences exactes <sup>10</sup>  
— 2,40 m<sup>2</sup> par place de lecteur
- b. — 170 volumes au m<sup>2</sup>
- c. — l'administration et les services publics doivent représenter 18 % de la somme des surfaces affectées aux lecteurs et au stockage des collections.

Dans le contexte de la récession mondiale, l'UGC remit à l'étude en 1976 les recommandations et normes à appliquer aux nouvelles constructions (Rapport Atkinson) :

1. La « self renewing library » : la bibliothèque doit être adaptée à la taille de l'université mais pas à la croissance de ses collections. Le volume de livres en accès direct doit être constant. Les ouvrages les moins consultés

<sup>10</sup> Ce ratio tient compte des places nécessaires pour les étudiants post-gradués et le personnel académique.

doivent être stockés à moindre frais dans un dépôt compact délocalisé ou même, à terme, dans un dépôt national de conservation.

Initialement très contesté, ce principe du stockage délocalisé connaît un succès croissant. Il est expérimenté à Harvard depuis 1986 <sup>11</sup> et un projet de dépôt régional a été mis à l'étude en Belgique par la Commission des bibliothécaires en chef des universités flamandes.

2. La norme existante pour les places mises à la disposition des étudiants était confirmée à 1 : 6 en moyenne.
3. Le rapport préconisait d'adapter l'espace réservé aux collections en libre accès au nombre d'étudiants, sans tenir compte de l'ancienneté des collections.

Le rapport préconisait en conclusion l'adoption d'une norme de superficie unique pour les bibliothèques universitaires de 1,45 m<sup>2</sup> net par étudiant (ETP) :

- 0,20 m<sup>2</sup> provision pour 10 ans de croissance
- 1,25 m<sup>2</sup> 50 % rayons, soit 0,75 m<sup>2</sup>  
33 % lecteurs, soit 0,41 m<sup>2</sup>  
17 % administration, soit 0,09 m<sup>2</sup>.

Malgré l'opposition très vive du SCONUL (Standing Conference of National and University Libraries), la norme « Atkinson » est appliquée depuis 1976 par l'UGC <sup>12</sup>. La norme de 1,5 m<sup>2</sup> par étudiant est considérée aujourd'hui en Europe comme un standard de qualité pour les nouvelles constructions. En France, le plan de développement des bibliothèques universitaires prévoit en dix ans la construction de 370.000 m<sup>2</sup> nouveaux de bibliothèque pour assurer un minimum de 1 m<sup>2</sup> par étudiant <sup>13</sup>.

## QUEL(S) ESPACE(S) POUR COMBIEN D'USAGERS ?

Avec en moyenne une place pour neuf étudiants (1989), l'utilisateur d'une bibliothèque universitaire belge francophone est moins bien loti que son camarade britannique ou allemand (1 place pour 6 étudiants) mais échappe aux conditions de travail critiques de son homologue français (1 place pour 13 étudiants). En réalité, la situation est plus favorable encore dans trois des quatre plus grandes universités belges francophones, Liège (1 : 6,2), Namur (1 : 6,5) et UCL (1 : 7,3).

Avec le vieillissement progressif, la saturation et la dispersion de ses infrastructures, l'ULB avait pris un retard considérable dans ce domaine. Seule la nouvelle Bibliothèque de Médecine offrait en 1991 un cadre et un espace de travail moderne et adapté à ses usagers.

Dans le calcul d'un ratio idéal à adopter à l'Université de Bruxelles, il semblait raisonnable de tenir compte des critères suivants :

- a. chaque campus doit disposer d'un nombre suffisant de places de bibliothèque, accessible 14 heures par jour (de 8 à 22 h), et offrir au moins une place pour trois étudiants logeurs ;
- b. la bibliothèque doit pouvoir offrir une place pour six étudiants en sciences humaines ou dix étudiants en sciences exactes <sup>14</sup>. Dans la répartition actuelle entre les deux orientations, ces chiffres correspondent à un ratio moyen de 1 : 7 ;
- c. des postes supplémentaires doivent être affectés à l'informatique (bases de données, logithèques) et à l'audiovisuel (diathèque, vidéothèque) ;

<sup>11</sup> M. MIROUDOT, J. CARAT, J. BÉRARD [ET AL], « Rapport d'information fait (...) à la suite d'une mission d'information effectuée du 13 au 27 septembre 1990 en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada, chargée d'étudier les "Grandes bibliothèques de Grande-Bretagne et des États-Unis" », *Documents du Sénat français*, n° 250, séance du 27 mars 1991.

<sup>12</sup> T. BURROWS, *British University Libraries*, New York-London, 1989.

<sup>13</sup> A. MIQUEL, *op.cit.*

<sup>14</sup> Avec une place pour six étudiants, la bibliothèque peut accueillir à un même moment 16,7 % des étudiants.

d. la bibliothèque doit être suffisamment flexible pour faire face à une croissance du nombre global d'étudiants.

Les possibilités de consultation à distance de certaines sources d'information offertes par la télématique paraissent sans effet sur le nombre total de places de bibliothèques. Au contraire, il semble évident qu'une bibliothèque qui anticiperait l'usage généralisé des nouvelles technologies de l'information devrait offrir plus d'espace individuel et un espace adapté (en matière d'alimentation électrique, d'insonorisation, de connectivité) à chacun de ses usagers.

En 1991, le réseau qui constitue la Bibliothèque des Sciences Humaines comprend trois bibliothèques importantes : la Bibliothèque Principale des Sciences Humaines (BPSH), la Bibliothèque de l'Institut de Sociologie (BIS), la Bibliothèque de l'École de Commerce et plusieurs dizaines de bibliothèques de séminaires. Les superficies occupées par les trois bibliothèques se répartissent en quatre localisations :

BPSH	Bâtiment A	5.602 m <sup>2</sup>
BPSH	Dépôt Bâtiment S	1.045 m <sup>2</sup>
BIS	Bâtiment S	1.008 m <sup>2</sup>
BEC	Bâtiment J	320 m <sup>2</sup>
		<u>7.975 m<sup>2</sup></u>

La capacité en places de lecteurs est de 623 places. Les magasins, qui sont pratiquement arrivés à saturation, abritent 935.000 volumes.

#### **Approximation des chiffres de base pour la nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines:**

a) Population cible (1990-91 + 20%)	8.050 étudiants
b) Places de bibliothèque	1.340 places
c) Superficie globale (norme « Atkinson »)	
1,65 m <sup>2</sup> par étudiant	11.070 m <sup>2</sup>
d) Estimation des collections	935.000 volumes
e) Estimation de la croissance du fond	25.000 volumes/an
f) Total à conserver (sur 20 ans)	1.445.000 volumes

### **DES ESPACES VARIÉS DANS LA BIBLIOTHÈQUE**

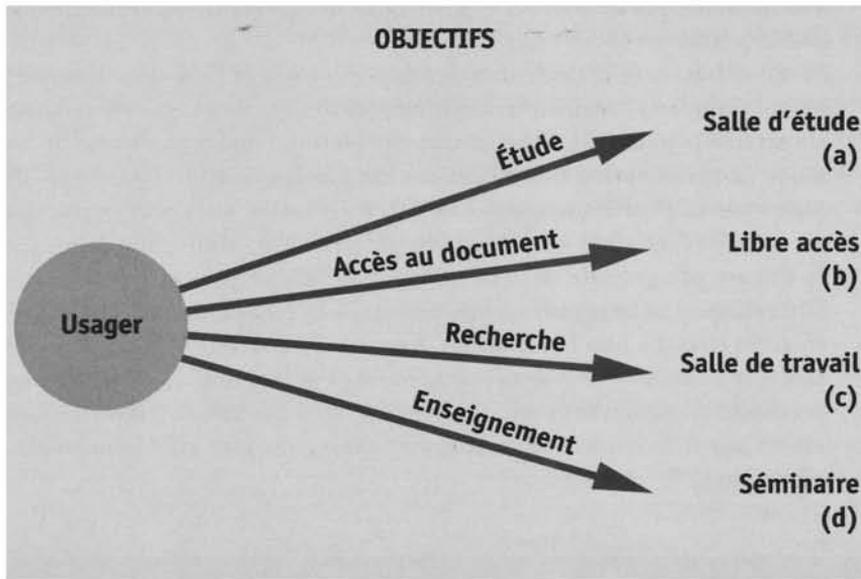
Dans une bibliothèque universitaire, la priorité dans la définition de l'espace doit être donnée à l'utilisateur et à ses objectifs et non au livre.

#### **a. l'espace réservé à l'étude**

La bibliothèque universitaire a un rôle essentiel à jouer comme lieu d'étude. L'expérience du terrain et des recherches menées dans les universités américaines, anglaises, françaises et néerlandaises montrent que 40 à 70 % de la fréquentation d'une bibliothèque est le fait d'étudiants, qui y apportent leur propre matériel, à la recherche d'une atmosphère studieuse qui les stimule <sup>15</sup>.

Il faut voir là, écrit Martine Poulain, à propos de la Bibliothèque publique d'information à Paris « un besoin spécifique des étudiants (...). La bibliothèque n'a pas pour seule vocation la fourniture de documents. Par sa présence et son organisation interne, par la forme de convivialité qu'elle offre, elle est aussi faite pour aider chacun à surmonter « l'anxiété d'écrire » dont parlait Michel de Certeau, sentiment que l'on pourrait généraliser en une forme « d'anxiété d'apprendre ». Soutenir chacun dans cette « anxiété », autoriser

<sup>15</sup> *Les salles d'étude séparées des bibliothèques ou installées dans les cités sont plutôt utilisées par les étudiants comme des lieux de sociabilité.* F. BOSMAN, « De UB als werkplaats. Het gebruik van de studiezalen van de Universiteitsbibliotheek Groningen onderzocht », *Open* 23, 1991 ; G. THOMPSON, *Planning and Design of Library Buildings*, 2<sup>e</sup> éd., London, 1977.



une forme d'appui immatériel face à la difficulté (...) de l'exercice d'apprentissage, du rapport au savoir, n'est-ce pas aussi une des fonctions essentielles de la bibliothèque ? (...)»<sup>16</sup>.

L'installation dans la bibliothèque d'un espace spécialement aménagé pour l'étude permet d'en assurer l'ouverture tardive à moindre frais et évite que les salles de référence ou de libre accès soient détournées de leur fonction.

Afin d'assurer son utilisation optimale, l'espace réservé à l'étude doit être modulaire (par exemple 2 salles dont l'une peut être ouverte jusqu'à 22 h) et adapté à sa fonction (équipement d'ouvrages de référence simples, isolation acoustique, accessibilité). L'ouverture tardive de la salle peut être couplée à un service minimum de remise ou de distribution de livres.

### b. l'accès au document

- 1) Les grandes salles de lecture monumentales construites avant-guerre pour la consultation des ouvrages de référence se sont progressivement révélées inadaptées à leur vocation première. Dans les grandes bibliothèques de recherche américaines, il y a peu d'exemples de plus de 50 lecteurs consultant simultanément les ouvrages de référence<sup>17</sup>. Les places excédentaires sont alors occupées par des étudiants qui cherchent un lieu pour l'étude et perturbent les conditions d'utilisation optimale de la salle de référence, dont ils chassent en définitive les utilisateurs réguliers.
- 2) La même remarque s'applique a fortiori pour la salle des bibliographies, où une vingtaine de places suffisent amplement à assurer la consultation des collections.  
Dans ces salles, l'accent doit surtout être mis sur l'encadrement, la formation et les informations que peuvent offrir des bibliothécaires de référence.
- 3) En dehors des salles de référence, le mode d'accès au livre dans les diverses bibliothèques de l'ULB est marqué par le temps : magasins fermés ou à l'usage d'un public restreint à la BPSH, et pour l'essentiel des fonds, à la Bibliothèque de l'Institut de Sociologie; libre accès généralisé

<sup>16</sup> M. POULAIN, *Constantes et variances. Les publics de la Bibliothèque publique d'information*, Paris, 1990.

<sup>17</sup> K.D. METCALF, *op.cit.*

à la Bibliothèque de Droit (1972) ou dans la toute nouvelle Bibliothèque de Médecine.

Né au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les grandes bibliothèques académiques anglo-saxonnes, le principe du libre accès des lecteurs aux collections a connu une popularité croissante dans les années cinquante à septante. Ce mode de présentation des collections est à la fois le plus dynamique, le plus attractif pour les usagers et le plus exigeant en matière d'espace. La récession et l'inflation du coût des constructions, les difficultés de gestion et l'usure plus rapide des collections conduisent progressivement les bibliothèques universitaires à limiter la part de leurs collections présentée en accès ouvert à leur fonds vivant. Le reste des collections peut alors être conservé à moindre coût dans des magasins à accès limité (par exemple au personnel académique et aux chercheurs), dans des locaux fermés ou une bibliothèque de stockage spécialement aménagée à cet effet (compactus, silo à livres)<sup>18</sup>.

Surface nécessaire à la conservation de 100.000 volumes			
	vol. au m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> pour 100.000 vol.	résistance au sol
libre accès	100 à 167	1.000	750 kg/m <sup>2</sup>
		625	
magasins à accès très limité	200	500	
stockage en compactus	333 à 600 <sup>19</sup>	300	1,2 t./m <sup>2</sup>
		170	

### c. l'espace réservé à la recherche

La bibliothèque universitaire peut être une simple « grande surface » où le lecteur vient emprunter ou consulter rapidement un livre. Le modèle anglo-saxon de la « Research Library » réserve aux étudiants des années de grade, aux doctorants, aux chercheurs et professeurs l'usage d'un espace de travail protégé au cœur de la bibliothèque, les « carrels ». Ces « boxes », ouverts ou fermés, permettent au chercheur de travailler à l'abri des autres usagers sur des documents qu'il utilise de manière ininterrompue pour une longue période.

Des compromis à l'installation de « carrels » individuels peuvent être trouvés dans des salles de travail collectives de taille variable dont l'accès et les conditions de travail sont contrôlés par un personnel fixe (exemple : salle de travail de la Bibliothèque Royale). Cette solution a été retenue dans l'aménagement de la Nouvelle Bibliothèque.

### d. les salles de séminaire

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement de certaines disciplines est basé sur la pratique du séminaire. La salle de séminaire, équipée d'un nombre limité d'ouvrages de référence et de textes, ne peut être intégrée à la bibliothèque universitaire que si celle-ci a réservé aux enseignants et aux chercheurs un espace de travail protégé. Lorsqu'elle est intégrée aux bâtiments facultaires, la salle de séminaire, installée à proximité immédiate des bureaux du personnel académique, se mue progressivement en une véritable bibliothèque thématique. La gestion de ces petites bibliothèques séparées se révèle de plus en plus difficile : manque de personnel, difficulté d'accès,

<sup>18</sup> *Le stockage délocalisé est expérimenté à la Bibliothèque de l'Université d'Harvard depuis 1986. Les ouvrages les moins demandés sont conservés dans une « bibliothèque de stockage » conçue spécialement à cet effet sur le modèle modulaire, à une soixantaine de km de l'Université. Cinq personnes suffisent à assurer le fonctionnement d'un bloc de conservation de 2 millions de volumes. Le silo permet en plus d'assurer des conditions optimales de conservation (température, humidité, éclairage constants).* M. MIROUDOT (et alii), *op.cit.*

<sup>19</sup> *Stockage des livres par taille.*

locaux fermés pendant les vacances, absence de surveillance et dégradation rapide des collections... Depuis les années septante, la tendance générale en Belgique est à l'intégration des salles de séminaire dans la bibliothèque, à l'occasion de la construction de nouvelles universités ou de bibliothèques nouvelles (UFSIA, FUNDP, VUB), ou même, lorsqu'il est possible de les construire simultanément, à la fusion complète de la bibliothèque, des salles de séminaires et du bâtiment facultaire réservé aux activités d'enseignement et de recherche du personnel académique (UCL):

## DES SYNERGIES À RECHERCHER ?

La bibliothèque traditionnelle, « avec son catalogue et ses livres en magasin, s'adressait évidemment à un seul type de lecteur implicite : celui qui cherchait un document précis... »<sup>20</sup>. Si le libre accès fait éclater son étroit statut d'« armoire à livres », la bibliothèque universitaire doit-elle s'ouvrir aux autres médias (image, film, son) et aux nouveaux supports de l'information ? En tant qu'espace public largement ouvert et convenablement surveillé, doit-elle accueillir d'autres formes de services à l'utilisateur, laboratoires de langues, salles d'informatique, ... ? Comme espace social, peut-elle offrir un point de rencontre et d'échange à un personnel académique qui ne dispose plus, en dehors de salles de professeurs désertées, de tels lieux de convivialité dans le campus ?

Symbole d'excellence de l'Université, la bibliothèque doit-elle se ménager et animer un espace culturel (salle d'exposition, de conférence), attirer par la qualité de ces services des collections ou des centres de documentation extérieurs ?

Si les normes permettent d'en calculer les surfaces, la construction d'une bibliothèque nouvelle est avant tout un projet scientifique éducatif et culturel que doit bâtir l'Université.

## LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE DEMAIN : CENTRALISATION OU DÉCENTRALISATION ?

Dans le contexte d'une spécialisation croissante de l'enseignement et de la recherche universitaire, la décentralisation des anciennes bibliothèques centrales est apparue dans les années soixante et septante comme un puissant moyen d'améliorer les services rendus à l'utilisateur. Malgré un coût de fonctionnement en personnel de 30 à 40 % supérieur et la nécessité de construire des locaux adaptés, on attendait d'une bibliothèque éclatée en unités thématiques :

- une **adaptation** plus rapide de la bibliothèque aux besoins sectoriels de l'enseignement et de la recherche;
- une meilleure **accessibilité** de la bibliothèque, plus proche de ses utilisateurs naturels et d'une dimension plus humaine;
- une **identification** plus grande du monde académique à ses bibliothèques, qui permettrait de développer ou au moins de préserver leurs moyens d'action et de donner un coup d'arrêt à la tendance croissante à la « privatisation » et à l'éparpillement de la documentation scientifique et technique.

Les nouvelles structures décentralisées ont été touchées de plein fouet par la récession mondiale : décreue rapide du personnel, arrêt des constructions, stagnation ou régression des budgets d'acquisition.

<sup>20</sup> M. POULAIN, *op.cit.*

Privée des moyens matériels et humains indispensables à sa réussite, la décentralisation des bibliothèques universitaires a eu l'effet inverse de ce qui était attendu :

- dégradation de l'image de la bibliothèque;
- sous-utilisation des infrastructures existantes;
- diminution de l'accessibilité (problèmes d'horaire, de qualification du personnel, de catalogue...);
- multiplication des bibliothèques locales et du phénomène de documentation « cachée ».

Aujourd'hui, la question de la centralisation des bibliothèques universitaires se pose dans des termes tout à fait différents :

a) L'accent est mis à nouveau dans l'enseignement et la recherche scientifique sur la multidisciplinarité : « les bibliothèques doivent renforcer la communication à tous les niveaux : spécialisée, entre scientifiques de la même discipline; interdisciplinaire, entre professionnels associés par des questions et des enjeux communs; interculturelle à tous les sens du terme, sans oublier « les deux cultures », humaniste et scientifique... »<sup>21</sup>.

« Library plans for the twenty-first century are designed around centralized facilities with decentralized access »<sup>22</sup>.

b) L'automatisation des bibliothèques permet d'aborder avec une souplesse plus grande le problème de leur structure. Grâce au réseau télématique, le catalogue général en ligne est accessible en tout point du campus : « sans quitter le poste de travail installé sur son bureau, l'utilisateur (peut) interroger le catalogue (...), voir quels sont les livres disponibles, les réserver, demander l'achat de nouveaux titres, demander des prêts entre bibliothèques, ... »<sup>23</sup>.

Grâce au réseau, les systèmes de gestion intégrés couplés à un service de messagerie peuvent donc assurer à **distance** deux fonctions traditionnelles de la bibliothèque :

- informer l'utilisateur sur le contenu des collections,
- diffuser ou distribuer de l'information.

La bibliothèque universitaire de demain est donc à la fois une **bibliothèque « matérielle »**, où sont assurés la gestion, la consultation, la distribution et la conservation de la documentation, et une **bibliothèque « virtuelle »** intégrée au campus électronique.

Dans les années à venir, la numérisation d'un nombre croissant de documents permettra de transformer chaque point du réseau en un « library node », une bibliothèque individuelle au travers de laquelle l'utilisateur pourra consulter un catalogue ou une base de données, commander un document, imprimer localement un texte numérisé.

La mutation de la bibliothèque de recherche en un **système d'information et de bibliothèque** bouleverse les termes de l'alternative entre centralisation et décentralisation. Le facteur critique devient en effet la qualification du personnel appelé à gérer la « bibliothèque électronique » et à encadrer ses utilisateurs. Une structure centralisée apparaît alors comme la forme d'organisation du travail la plus économique et la mieux adaptée à la spécialisation croissante du personnel des bibliothèques.

<sup>21</sup> I. PRIGOCINE, « Les objets nomades et la bibliothèque », *Library Automation and Networking. New Tools for a new Identity. European Conference, 9-11 May 1990*, Bruxelles-München, 1991.

<sup>22</sup> B.P. LYNCH, *The Academic Library in Transition. Planning for the 1990's*, New York-London, 1989.

<sup>23</sup> L.J. BRINDLEY, « Le campus électronique : Université d'Aston », *Gestion de l'enseignement supérieur* 2, 1990.

## Un navire du savoir

**Christian Brouwer  
Jean-Pierre Devroey**

### **Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?**

La conception architecturale d'une bibliothèque est l'expression du sens que l'on veut donner à ce lieu. La Nouvelle Bibliothèque de l'Université Libre de Bruxelles se veut le symbole du savoir, de la connaissance. Comme telle, elle fait signe à l'ensemble de la communauté universitaire pour lui rappeler sa vocation de libre recherche, de progrès dans le savoir, de meilleure compréhension des phénomènes humains et naturels, de remise en cause des idées trop facilement reçues. Au-delà de l'Université, elle affirme que ce rôle est fondamental pour la société, que la connaissance ouverte au plus grand nombre est indispensable pour la formation de citoyens responsables et pour le dynamisme démocratique. Le bâtiment de la Nouvelle Bibliothèque, par sa présence, sa situation, son volume, ses formes, met en scène ces fonctions, qu'il est destiné à représenter et à promouvoir. Il frappe donc le regard, il est spectaculaire. Mais il faut que le spectacle ait un sens, que l'observateur ressente immédiatement qu'il n'est pas devant un immeuble de bureaux, d'appartements ou d'une banque, mais bien devant une bibliothèque.

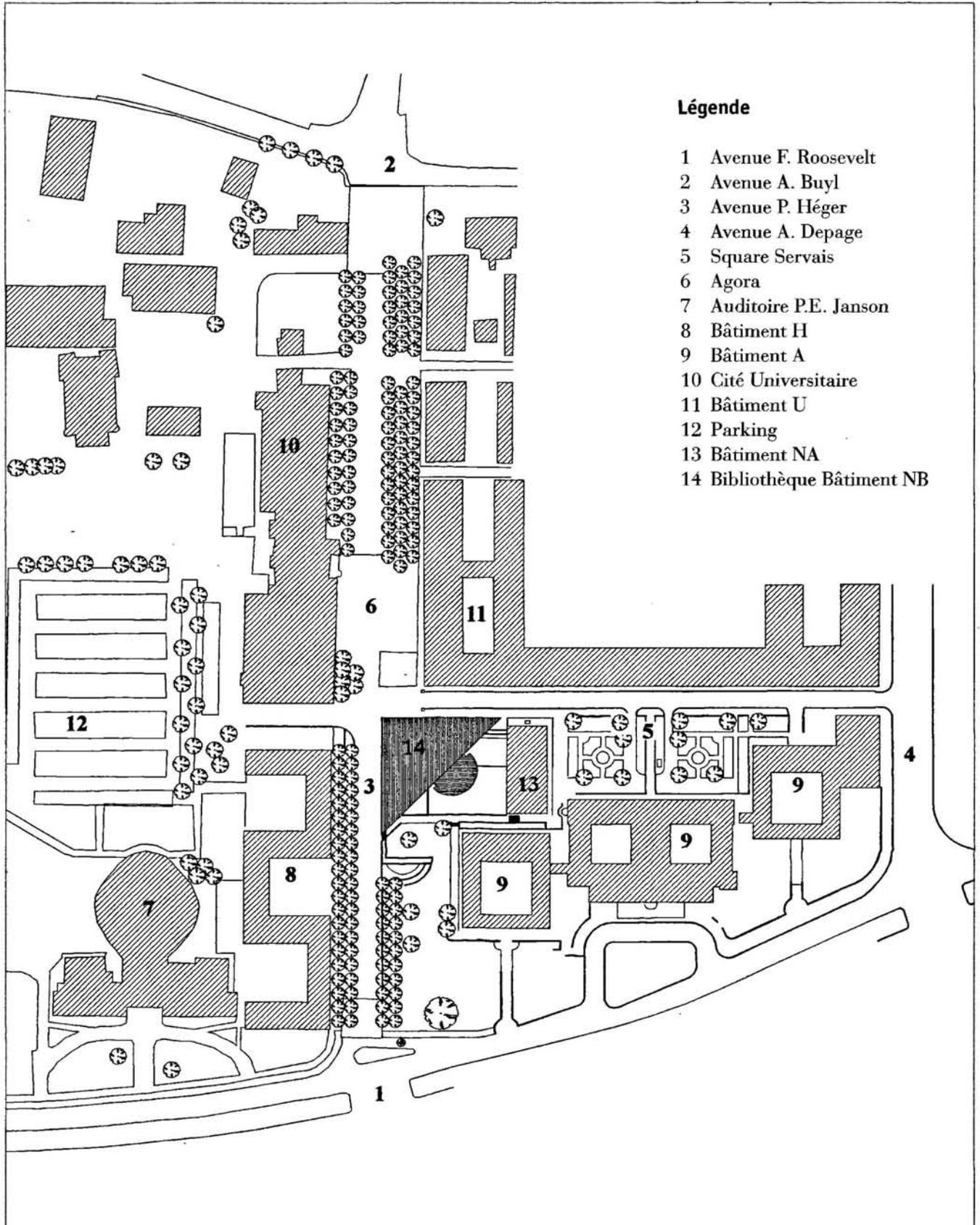
Pour accomplir son rôle, la bibliothèque doit en outre offrir à ses utilisateurs toutes les commodités qui faciliteront leur tâche. Aux professeurs et aux chercheurs, elle donne de meilleurs moyens d'accès à l'information scientifique. Aux étudiants, elle est une invitation à approfondir leur apprentissage en toute autonomie. À tous les citoyens, elle favorise la curiosité envers de nouveaux savoirs. L'architecte doit donc concevoir un bâtiment simple, rationnel, pratique, où le lecteur trouve sans peine les documents et les services qu'il cherche, un bâtiment agréable aussi, où le lecteur se sente bien. C'est une exigence d'une université démocratique.

### **De nombreuses contraintes**

Une fois ces principes retenus pour l'édification de la Nouvelle Bibliothèque, l'architecte doit faire face aux contraintes inhérentes à son art, aux besoins de la bibliothèque, à la programmation par l'Université et aux particularités du terrain. S'entame alors un dialogue constant entre le bibliothécaire et l'architecte pour s'approcher de l'image rêvée de la bibliothèque idéale, tout en respectant les contraintes.

Pour remplir son rôle d'ouverture à la communauté universitaire, la bibliothèque se devait d'être implantée au centre du campus. Le site retenu borde l'avenue Paul Héger, qui, transformée en piétonnier dans sa partie

**Sur la base d'un entretien  
avec les architectes  
associés du bureau  
Art & Build**



Plan d'implantation de la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines au centre du campus du Solbosch (Art & Build/Samyn).



*Le square Servais, fermé par le bâtiment NA. (Serge Brison - photographe)*



*L'aménagement urbain du campus et son agora piétonne. Au fond, la Nouvelle Bibliothèque fermant partiellement l'agora. (Ch. Bastin & J. Evrard - photographes)*

supérieure, joue désormais son rôle de centre vivant du campus. Il était nécessaire de tenir compte des bâtiments avoisinants, de formes, de conceptions et d'âges divers. Le nouveau bâtiment (NB pour « Nouvelle Bibliothèque ») a été conçu comme une extension du bâtiment A, dont la partie centrale reste dévolue à la bibliothèque. Il fallait donc veiller à assurer la liaison entre les deux édifices.

Les contraintes bibliothéconomiques n'étaient pas moins fortes. On avait calculé que la surface nécessaire était de 13.000 m<sup>2</sup>. D'après les normes de construction des bibliothèques, l'idéal aurait été de disposer d'un bâtiment à trois ou quatre niveaux, permettant l'accès rapide à toutes les parties du bâtiment. Mais la surface au sol ne le permettait pas. On dut donc multiplier les niveaux, ce qui avait cependant pour avantage de mieux distinguer les divisions thématiques des collections. Il fallait aussi loger différents services, dont l'accès aux utilisateurs serait facilité.

Enfin, un bâtiment ouvert au public doit répondre à des critères de construction particulièrement stricts. Ce sont les normes de sécurité et d'hygiène, de protection contre l'incendie, d'espaces suffisants pour la circulation des personnes, de prévention des accidents, etc.

### Conception du bâtiment

Le nouveau bâtiment a été conçu pour dialoguer avec les volumes et les styles des bâtiments voisins. Le style très contemporain de la Nouvelle Bibliothèque contraste avec les bâtiments plus anciens qui l'entourent. Le bâtiment des sciences et des sciences appliquées (bâtiment U), le premier à avoir été construit au Solbosch, élève sa masse parallélépipédique à proximité immédiate de la Nouvelle Bibliothèque. Pour respecter sa composition horizontale, le NB ne dépasse pas sa hauteur. Mais son volume élancé et son caractère aérien constituent des éléments de contraste.

Le bâtiment A (ancien bâtiment CRB), presque contemporain du bâtiment U, se distingue pourtant de lui par son style néo-renaissance, avec ses corps de bâtiments ordonnés autour de patios, sa tour, ses toits en pente, ses pignons, ses ornements. Le dialogue entre la tradition et la modernité est le rapport de base entre le bâtiment A et la Nouvelle Bibliothèque. L'élan vertical du nouveau bâtiment renvoie aux éléments de verticalité du bâtiment A, comme la tour ou les pilastres des façades. Mais les lignes horizontales de la

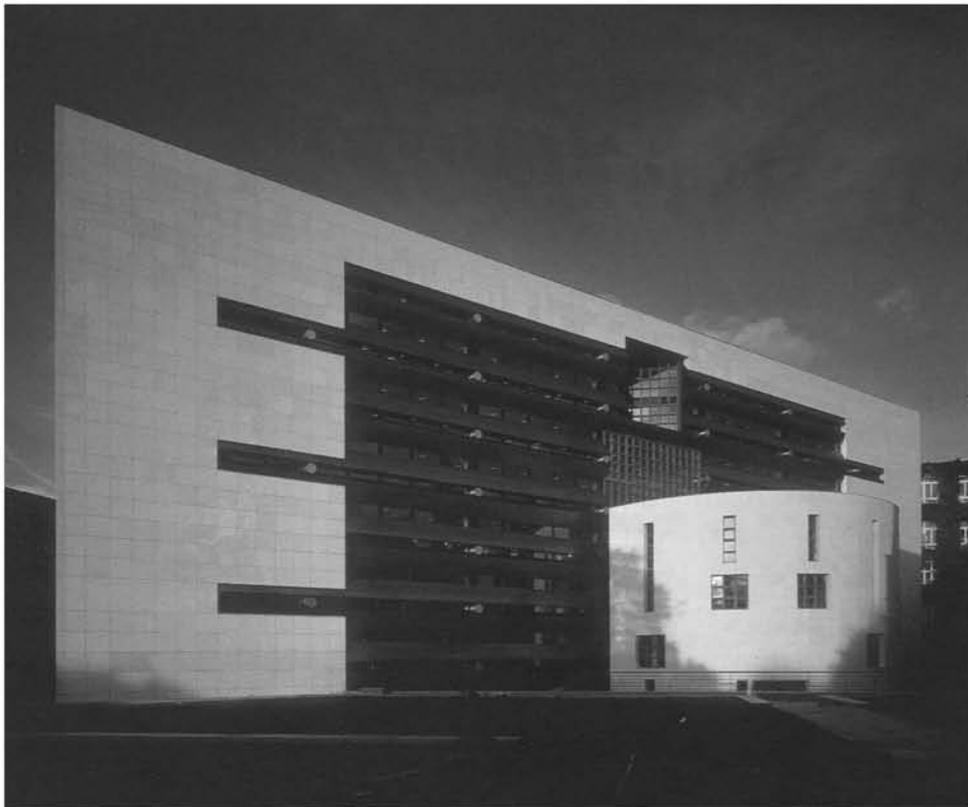
*Entrée de la bibliothèque  
à l'angle droit du triangle.*

*(Ch. Bastin & J. Evrard - photographes)*





*Vue générale des façades de l'angle droit depuis l'agora.  
(Serge Brison - photographe)*



*Soleil couchant d'automne sur la façade sud.  
(Serge Brison - photographe)*



*Vue nocturne de l'angle aigu le long  
de l'avenue Héger.  
(Serge Brison - photographe)*

Le triangle est l'objet de spéculations mathématiques et philosophiques depuis l'Antiquité. Au plan de la symbolique, cette forme convenait donc admirablement à une bibliothèque. En outre, le triangle rectangle isocèle s'adapte très bien au terrain choisi, car la difficulté était de s'insérer harmonieusement dans un espace somme toute exigü. Le volume qui en résulte est ouvert, accueillant, aérien, et laisse la lumière pénétrer profondément dans les espaces intérieurs des salles en libre accès. Cela permet d'utiliser celles-ci au maximum. Ainsi, les 13.000 m<sup>2</sup> de surface utile trouvaient place sur le site choisi. En outre, la forme triangulaire est plutôt inattendue et provoque la surprise. Elle contribue à l'originalité architecturale du bâtiment et à la curiosité que doit susciter la bibliothèque. Elle n'est pas rébarbative comme pourrait l'être une masse quadrangulaire.

### **Le gabarit du nouveau bâtiment**

Pour conférer à l'avenue Héger son rôle d'agora ainsi que pour éloigner l'ancien bâtiment A du nouveau volume créé, la Nouvelle Bibliothèque empiète sur l'ancien tracé de l'avenue. Ainsi, le piétonnier est partiellement fermé et se transforme en une place.

grande façade sud, qui fait face au bâtiment A, tranchent avec les éléments verticaux. Le revêtement blanc de la Nouvelle Bibliothèque apporte une note originale dans l'environnement. Le dialogue se noue ainsi par similitude et contraste.

Le nouveau bâtiment de la Faculté de Philosophie et Lettres (bâtiment NA) fait la transition entre les deux styles. Il ferme le quatrième côté du square Jean Servais, qui justifie ainsi son titre. D'un volume plus simple que le bâtiment A, il l'évoque pourtant par ses façades de briques rouges, rythmées par des pilastres du côté du square Servais.

De l'autre côté de la Nouvelle Bibliothèque, deux bâtiments de conception plus récente longent l'avenue Paul Héger : la Cité estudiantine, construite en 1931-1932 et réaménagée en 1955, et le bâtiment H, érigé en 1971. La Nouvelle Bibliothèque se situe par rapport à eux dans une évolution de styles de plus en plus contemporains.

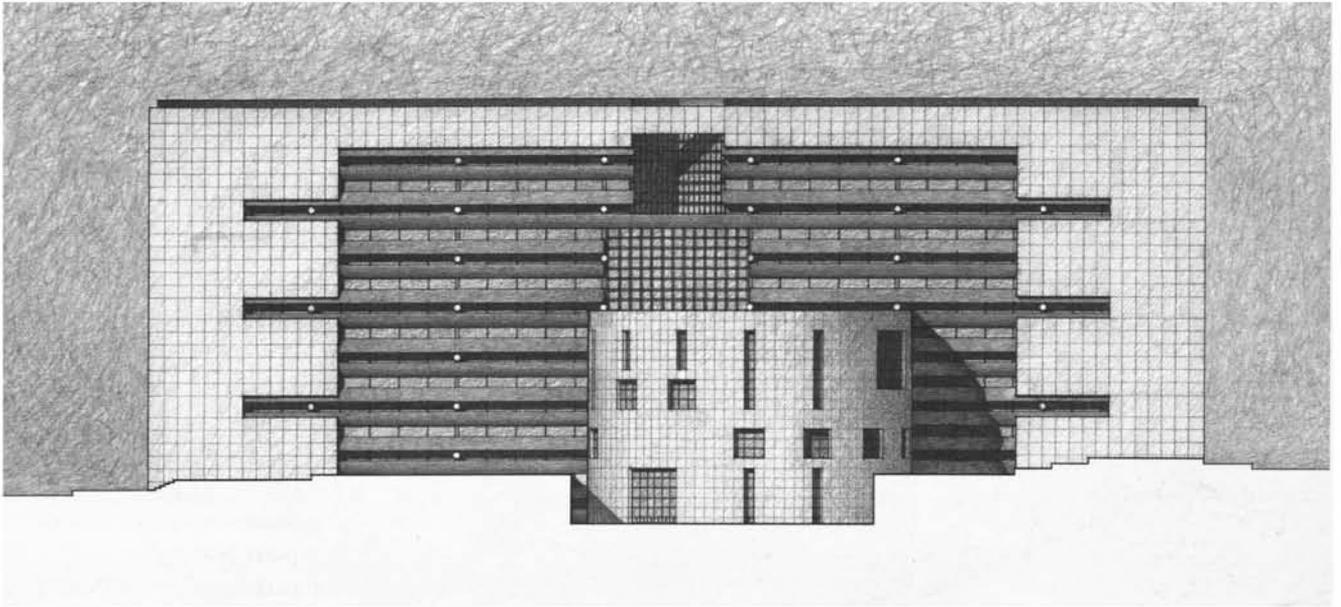
### **Une forme triangulaire**

Symbole de réflexion et d'élé-

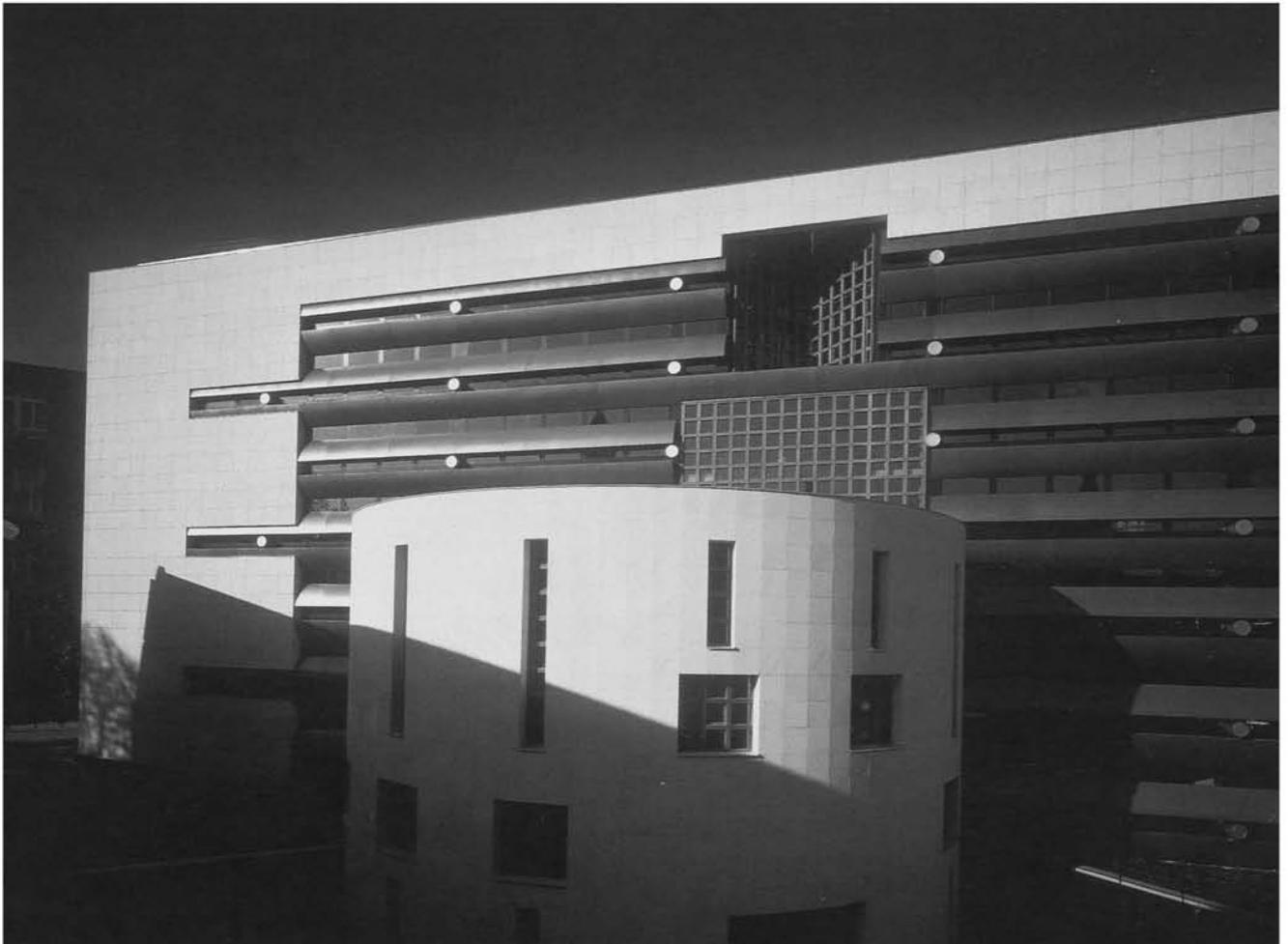
vation, le triangle est l'objet de spéculations mathématiques et philosophiques depuis l'Antiquité. Au plan de la symbolique, cette forme convenait donc admirablement à une bibliothèque. En outre, le triangle rectangle isocèle s'adapte très bien au terrain choisi, car la difficulté était de s'insérer harmonieusement dans un espace somme toute exigü. Le volume qui en résulte est ouvert, accueillant, aérien, et laisse la lumière pénétrer profondément dans les espaces intérieurs des salles en libre accès. Cela permet d'utiliser celles-ci au maximum. Ainsi, les 13.000 m<sup>2</sup> de surface utile trouvaient place sur le site choisi. En outre, la forme triangulaire est plutôt inattendue et provoque la surprise. Elle contribue à l'originalité architecturale du bâtiment et à la curiosité que doit susciter la bibliothèque. Elle n'est pas rébarbative comme pourrait l'être une masse quadrangulaire.

### **Le gabarit du nouveau bâtiment**

Pour conférer à l'avenue Héger son rôle d'agora ainsi que pour éloigner l'ancien bâtiment A du nouveau volume créé, la Nouvelle Bibliothèque empiète sur l'ancien tracé de l'avenue. Ainsi, le piétonnier est partiellement fermé et se transforme en une place.



*Sobriété du jeu en noir et blanc entre les châssis d'aluminium et le revêtement de marbre. Couleurs chatoyantes des châssis de bois.  
(En haut : dessin Art & Build. En bas : Serge Brison - photographe)*





*Façade nord-ouest. Épaisseur de la façade de marbre grâce au retrait des châssis. (Serge Brison - photographe)*



La petite surface du terrain et la limitation de la hauteur ont entraîné une multiplication des niveaux. Mais les sept niveaux hors sols ne pouvaient contenir que 8.000 m<sup>2</sup> sur les 13.000 m<sup>2</sup> prévus. Aussi, deux niveaux, le niveau d'accueil (2NIV) et les magasins de livres (1NIV), sont aménagés en sous-sol. Pour la conservation des livres dans les magasins, cette solution convient parfaitement. Elle offre aussi d'autres possibilités. Le couloir de liaison entre le nouveau et l'ancien bâtiment peut ainsi être creusé en sous-sol, ce qui évite d'altérer les volumes respectifs des deux bâtiments. De plus, les niveaux de sous-sol, beaucoup plus étendus que la surface du triangle, permettent de loger maints services qui n'auraient pu sans cela prendre place dans la bibliothèque.

*Sommet de la façade sud. Marbre blanc, châssis de bois et décors d'aluminium.*  
(Serge Brison - photographe)



Vue du hall d'entrée. Sculpture de Kubach  
et Wilmsen : « Bibliothèque d'Europe ».  
(Serge Brison - photographe)

Le demi-cylindre rapporté contre l'hypoténuse du triangle rectangle isocèle (façade sud) répond à des impératifs de surfaces nécessaires à certains niveaux du bâtiment.

### Les abords du bâtiment

Le terrain du Campus du Solbosch descend en pente douce de l'avenue Adolphe Buyl vers l'avenue Franklin Roosevelt et le bois de la Cambre. Ainsi, quand on pénètre sur le Campus par son entrée principale, dans le haut de l'avenue Héger, aujourd'hui entièrement dégagée, on est amené tout naturellement vers l'entrée de la bibliothèque, au pied de l'angle droit du triangle. Du fait de l'emprise du nouveau bâtiment sur l'avenue Héger, les murs blancs de la Nouvelle Bibliothèque se détachent clairement des façades de briques, couvertes de végétation, du bâtiment U. D'autre part, l'entrée de la bibliothèque fait face à la cité universitaire, dont elle n'est éloignée que de quelques mètres. À proximité immédiate, l'agora est parsemée de bancs de bois accentuant son rôle convivial. Si l'on aborde le campus par le bas de l'avenue Héger depuis l'avenue Roosevelt, la large façade de l'hypoténuse s'impose immédiatement. Puis on est frappé par l'angle aigu, effilé, que forment les façades sud et nord-ouest. Entre le bâtiment A et le nouveau bâtiment, une allée piétonne surplombe le patio aménagé au pied de l'hypoténuse et mène au square Servais. Tout cela concourt à intégrer la bibliothèque dans le campus et à inviter les lecteurs à la fréquenter.

## Les façades

Les façades qui constituent les deux côtés de l'angle droit du triangle sont traitées différemment de l'hypoténuse, traduisant ainsi les différentes affectations des espaces intérieurs. En effet, les grandes salles de lecture contenant les livres en libre accès, abritées par la large façade sud, bénéficient d'un éclairage naturel optimal. En revanche, les locaux de plus petite taille (séminaires, salles de travail, bureaux, ...) sont répartis sur les deux autres côtés. Ainsi, les deux façades formant l'angle droit sont percées de fenêtres carrées de type traditionnel selon un tracé très régulier. Les châssis sont en aluminium thermolaqué de ton noir. L'ensemble apporte un aspect rationnel, voire austère, au bâtiment. Des boutons métalliques soulignent la division en niveaux et la forme quadrangulaire de ces façades, mais la forme cylindrique de ces ornements adoucit leur caractère austère.

La façade sud présente un rythme horizontal fortement marqué, avec ses longues fenêtres à échancrures parées de métal. Ses décors sont en aluminium thermolaqué de ton gris ou anodisé de ton naturel. Ainsi composée, l'hypoténuse donne à la bibliothèque un côté énigmatique et très contemporain, qui n'est pas sans évoquer les innovations technologiques qu'elle renferme.

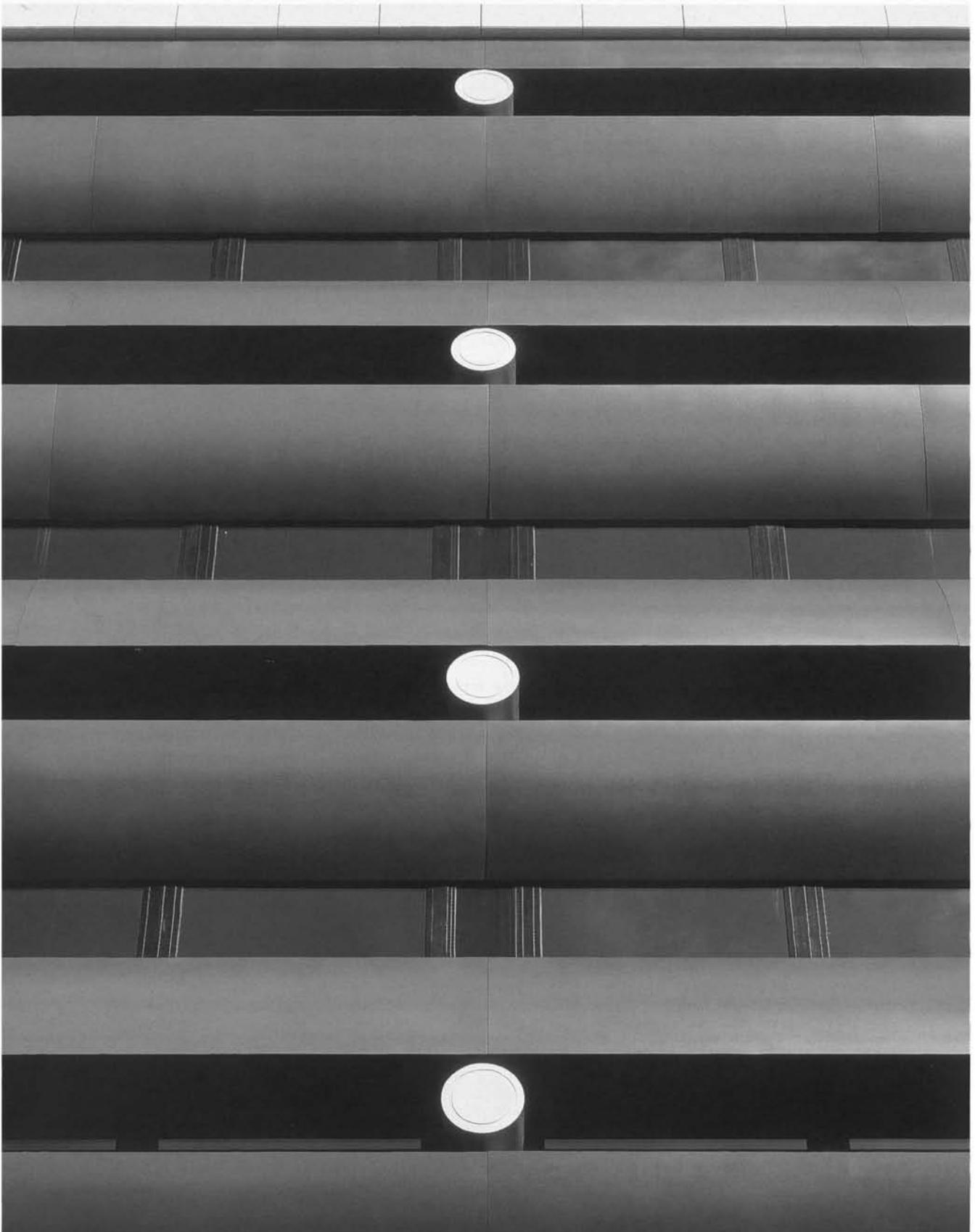
Le marbre blanc de Carrare a été choisi pour le revêtement des façades. La noblesse de ce matériau confère une grande sérénité au bâtiment et inspire le respect. Sa blancheur contraste avec tous les bâtiments avoisinants, pourtant hétéroclites. Le marbre des façades du triangle est sablé, ce qui leur donne un aspect lisse et mat. Celui du demi-cylindre est bouchardé pour représenter la masse d'un bloc de pierre. Les châssis se situent en retrait de la façade pour donner du volume et de la masse à la « peau » de marbre du bâtiment. Le rapport entre les châssis métalliques et le marbre donne un jeu de couleurs en noir et blanc. Par exception, trois grandes fenêtres, aux châssis en bois d'Azélie Doussié, apportent, grâce au ton naturel du bois, une touche de chaleur. On le retrouve dans les portes de l'entrée, surmontées d'éléments d'aluminium qui, rétrécissant par degrés, rappellent une forme pyramidale.

*Diversité des places de lecture :  
tables triangulaires de la façade sud.  
(Marc Detiffe - photographe)*

## L'affectation des surfaces

De l'entrée, on accède au premier sous-sol (2NIV) par un double escalier en pierre et béton qui longe les parois d'un espace cylindrique haut de deux étages. En son centre se dresse la sculpture intitulée « Bibliothèque d'Europe », due aux sculpteurs autrichiens Kubach et Wilmsen, empilement de livres de marbre et de granit aux couleurs variées. D'une surface de 2.900 m<sup>2</sup>, le premier sous-sol est notamment affecté à l'accueil, mais aussi à la salle d'étude et à une série de services aux lecteurs, de bureaux, de séminaires, d'espaces multimédia... Ces locaux s'ordonnent





*Détail de la façade sud : bandeaux d'éclairage superposés. (Marc Detiffe - photographe)*



Détail de la façade sud. (Marc Detiffe - photographe)



*Rigueur de conception de la façade nord-est : composition quadrangulaire, marbre lisse et mat, fenêtres carrées. (Marc Detiffe - photographe)*



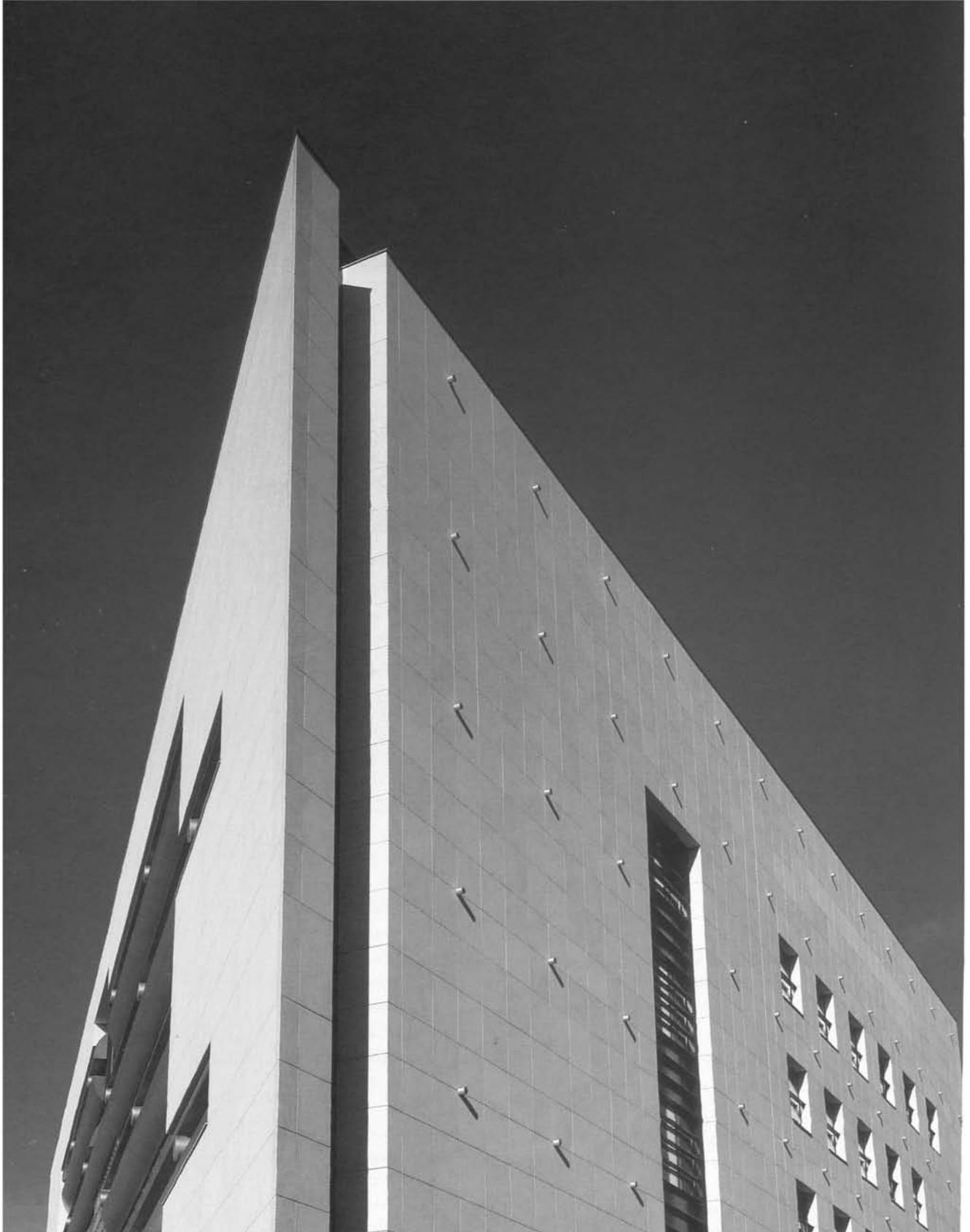
autour d'un patio qui leur procure la lumière naturelle, amplifiée par les reflets du marbre blanc.

Le second sous-sol (1NIV), occupant une surface de 2.100 m<sup>2</sup>, est entièrement consacré au stockage des documents. Sa situation souterraine constitue une protection naturelle pour les collections qui y sont déposées. Une humidification de l'air par génération électrique de vapeur assure leur bonne conservation. Les volumes peuvent être acheminés d'un bout à l'autre des magasins et à tous les étages du bâtiment par un système de transport automatique de documents appelé Transdoc. Ils sont placés dans des bacs, qui circulent horizontalement ou verticalement et dont la destination est programmée par un ordinateur.

Le volume hors sol du bâtiment est divisé en trois duplex, qui correspondent à six niveaux. Chaque niveau est consacré à une entité thématique. Les niveaux supérieurs des duplex sont réalisés en mezzanines, conçues différemment pour répondre au mieux aux critères de surfaces et créer la diversité des espaces.

*À l'intérieur d'un duplex. Vue plongeante sur une salle de lecture.*

*(Serge Brison - photographe)*



*La proue du navire. (Marc Detiffe - photographe)*

## Lisibilité et diversité des lieux

L'affectation des espaces est telle que le lecteur trouvera à chaque niveau les mêmes fonctions au même endroit : salle de lecture, comptoir d'information, bureau des bibliothécaires, local de photocopie, ... Les séminaires et des salles de travail sont toujours disposés le long des côtés de l'angle droit.

Cette répétition des fonctions est compensée par une diversité générale dans l'aménagement des espaces et particulière dans la disposition des places de lecteurs. Les entités thématiques sont aisément identifiables à chaque niveau grâce à une ordonnance différenciée des duplex. En particulier, l'espace créé par le demi-cylindre attenant à la façade sud et la disposition des grandes fenêtres à châssis de bois jouent ce rôle.

Sur base d'un nombre réduit de modèles de tables et de chaises, le lecteur trouvera un choix étendu de places de travail dans les salles de lecture, les séminaires ou les salles de travail. Selon qu'il privilégiera l'isolement ou la convivialité, l'éclairage naturel ou artificiel, la vue intérieure ou extérieure, le lecteur trouvera le lieu de travail qui lui convient.

## La lumière

Les fenêtres de la façade sud, qui font entrer la lumière dans les grands espaces en libre accès, sont à deux registres. Le registre supérieur, sous le plafond, apporte l'éclairage général. Le registre inférieur, placé à hauteur des tables de travail procure au lecteur assis une vue sur l'extérieur. Entre les deux se situe un bandeau d'éclairage artificiel à double fonction : il éclaire la table lorsque la lumière naturelle devient insuffisante et brise le contre-jour quand il se fait trop intense.

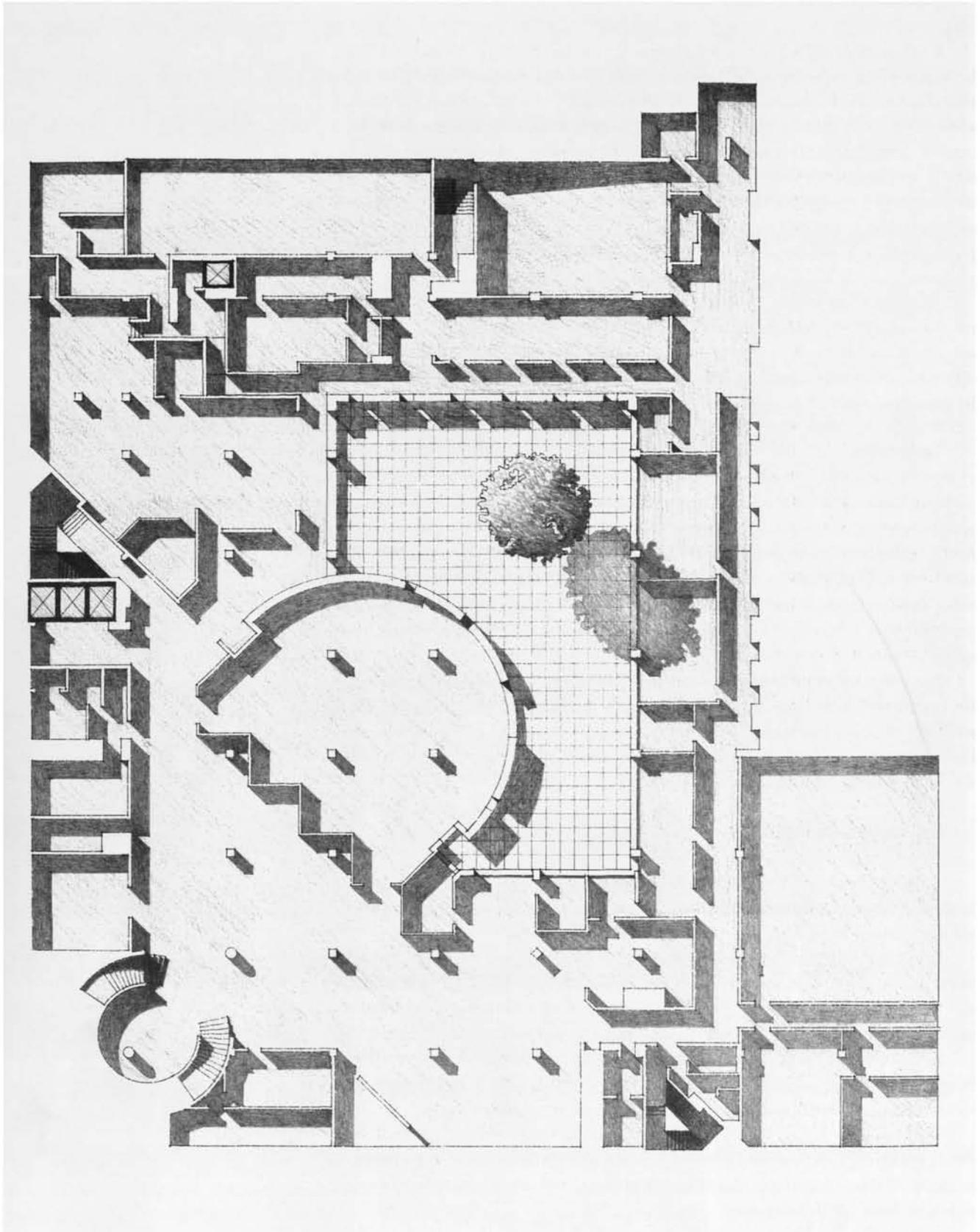
La pénétration de la lumière naturelle au premier sous-sol a été particulièrement recherchée, de diverses manières : le patio central sur lequel donnent une série de bureaux ; la double hauteur de la salle d'étude, qui permet l'éclairage par des fenêtres hautes ; des cloisons en blocs de verre translucide ; des châssis vitrés intérieurs, etc.

## Les matériaux intérieurs

À la demande des autorités universitaires, le choix s'est porté sur des matériaux bruts, sobres et durables. Ils confèrent au bâtiment un caractère sobre et démocratique.

Les murs sont de béton ou de blocs de béton apparents. Dans les grandes salles du premier sous-sol (2NIV) et du premier étage (4NIV), l'appareillage des blocs de béton rythme les murs pour apporter esthétique et confort acoustique. Les plafonds en béton sont alvéolés pour trois raisons : améliorer substantiellement l'acoustique, incorporer les appareils d'éclairage et alléger la structure de béton conçue selon le principe de la dalle champignon. Les cloisons sont constituées de plaques de plâtre ou de blocs de verre.

Comme pour l'extérieur, l'emploi des couleurs a été soigneusement étudié et contrôlé. Les couleurs sont limitées aux tons naturels des matériaux et à quelques tons très sobres. C'est que la sobriété est un des caractères essentiels qui distingue le bâtiment.



*Structure du premier sous-sol (2NIV) avec ses locaux ordonnés autour d'un patio. (Art & Build)*

## Le mobilier

Le mobilier a largement déterminé les choix fondamentaux de la conception, puisque l'écartement entre les colonnes de béton a été établi en fonction de la longueur des étagères de rangement des livres. Le souci d'intégrer le mobilier a été constant et a abouti au dessin original de certains éléments, comme les tables triangulaires situées contre la façade sud. Tous les meubles sont constitués des mêmes matériaux. Ainsi, le bois de hêtre se retrouve dans les comptoirs, les étagères à livres et les tables. Le mobilier est en outre conçu selon les critères techniques de l'Université.

Globalement, la réalisation de la Nouvelle Bibliothèque est donc la mise en œuvre de quelques principes de base. Pour assurer la cohérence interne et externe du bâtiment, pour lui donner sobriété et caractère démocratique, les matériaux naturels ont été privilégiés, leur nombre a été scrupuleusement limité et ils apparaissent dans toutes les parties de l'édifice. De même, l'organisation spatiale facilite l'orientation des lecteurs, leur offre une variété de places de travail et leur procure l'éclairage naturel nécessaire. Pourtant, l'originalité et la spécificité du bâtiment n'en sont pas occultées. Sa forme, son gabarit, son revêtement l'individualisent nettement par rapport aux bâtiments environnants et lui confèrent un côté spectaculaire qui ne laisse pas indifférent. Son volume, son emplacement au centre du campus, face à un espace largement dégagé, et le dialogue instauré avec les autres bâtiments, l'intègrent au campus et à la vie universitaire. Tout concourt à faire de la bibliothèque à la fois un écrin pour les trésors de savoir qu'elle renferme et un lieu ouvert, adapté aux progrès de la recherche et à l'approfondissement de l'apprentissage. Par là se définit ce que doit être une bibliothèque universitaire.

**Paul Carmois** **Fiche technique de la Nouvelle Bibliothèque**



*Compactus Bruynzeel. Les poignées permettent de faire coulisser les rayonnages mobiles  
(Photo Bibliothèques ULB).*

■ **BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES**    **BÂTIMENT NB**    ■  
 ■ **Faculté de Philosophie et Lettres**                      **Bâtiment NA**    ■

### Dimensions

Bibliothèque	Triangle	Hauteur hors sol	23 m
		Côté de l'angle droit	47 m
		Hypoténuse	66,5 m
Faculté de Philosophie et Lettres	Demi-cylindre	Diamètre	20,5 m
		Hauteur hors sol	14 m
		Façade principale	36 m
		Façade latérale	16 m
		Hauteur sous corniche	10,5 m

### Nombre d'étages

Bibliothèque	Deux étages en sous-sol Rez-de-chaussée
Faculté de Philosophie et Lettres	6 étages (divisés en 3 duplex) Rez-de-chaussée + 2 étages

### Surfaces

Bibliothèque	12.700 m <sup>2</sup>
Faculté de Philosophie et Lettres	<u>1.800 m<sup>2</sup></u>
<b>Total</b>	<b>14.500 m<sup>2</sup></b>

Surface du triangle	1.100 m <sup>2</sup>
Surface du demi-cylindre	200 m <sup>2</sup>
Surface au sol de la Faculté de Philosophie et Lettres	600 m <sup>2</sup>
Surface du 1 <sup>er</sup> sous-sol	2.900 m <sup>2</sup>
Surface du 2 <sup>ème</sup> sous-sol	2.300 m <sup>2</sup>
Surface totale hors sol	9.300 m <sup>2</sup>

### Matériaux utilisés pour l'extérieur

#### *Bibliothèque*

Marbre blanc sablé pour les murs du triangle – Marbre blanc bouchardé pour le demi-cylindre – Aluminium noir et vitrage clair pour les châssis – Aluminium gris métallisé pour les décors de la façade sud – Bois d'Azélia Doussié de ton naturel et vitrage clair pour certains châssis – Éléments décoratifs en aluminium naturel.

#### *Faculté de Philosophie et Lettres*

Briques de ton rouge pour les murs – Aluminium noir et vitrage clair pour les châssis – Seuils de fenêtres en fonte d'aluminium de ton naturel – Soubassement en pierre bleue – Éléments décoratifs de béton architectonique de ton blanc cassé – Éléments décoratifs en métal peint noir – Zinc de ton gris anthracite pour la toiture.



- 2 lecteurs VHS
- 1 lecteur U-Matic
- 1 distributeur vidéo
- 1 ensemble informatique - rétroprojecteur, tablette LCD, ordinateur
- 1 salle dispatching équipée de :
  - 1 équipement mobile : 2 projecteurs de diapositives
  - 1 moniteur TV
  - 1 magnétoscope
  - 1 chaîne audio
- 2 moniteurs TV
- 2 magnétoscopes
- Distribution réseau Coditel
- Distribution réseau antenne parabolique
- 1 salle de consultation matériel audio visuel équipée de :
  - 4 moniteurs TV
  - 3 magnétoscopes
  - 1 lecteur CDI
- 1 zone équipée aux fins d'expositions temporaires

Médiathèque de la Communauté française de Belgique

■ **LISTE DES INTERVENANTS**

**ULB - Université Libre de Bruxelles**

CENTRE DE GESTION DES BIBLIOTHÈQUES  
 SERVICE TECHNIQUE - ADMINISTRATION  
 BUREAU DE PROGRAMMATION  
 SHE (SERVICE DE SÉCURITÉ, HYGIÈNE ET EMBELLISSEMENT DES  
 LIEUX DE TRAVAIL)  
 RESULTB  
 CAV (CENTRE AUDIO VISUEL)

**Architectes**

ART & BUILD (Pierre LALLEMAND, Marc THILL, Ir Philippe VAN HALTEREN,  
 Isidore ZIELONKA)

**Artistes**

C. LOICQ, sculpteur : « Émergence grise »  
 KUBACH-WILMSEN TEAM, sculpteurs : « Bibliothèque d'Europe »

**Ingénieurs en stabilité**

SETESCO

**Ingénieurs en techniques spéciales**

b GROUP

**Ingénieurs en éclairage extérieur**

LED

**Entrepreneur général**

LOUIS DE WAELE

**Entreprises***Extérieur :*

P.T.T.  
 RANO  
 FPPM  
 DE GEYND  
 D'HEUR & FILS  
 L.A.D.  
 ADIFA  
 HOEBRECHTS  
 OMNIA

Fondations  
 Châssis aluminium  
 Marbre  
 Châssis bois  
 Zinc  
 Asphalte  
 Ferronnerie  
 Abords  
 Jardins

*Techniques spéciales :*

COLLIGNON & FILS  
 FABRICOM AIR CONDITIONING  
 SANITRA  
 KONE  
 THYSSEN  
 SENSORMATIC

Électricité  
 HVAC  
 Plomberie sanitaire  
 Ascenseurs  
 Transport documents  
 Système antivol

*Parachèvements :*

COPPIN  
 THUMAS  
 DE MEY  
 IRIS  
 LUMBO  
 LOGGERE METAALWERKEN  
 SEPCCO  
 FABIMA  
 BPH STORES  
 JANSEN  
 ÉTS JOS JACOBS  
 MOONLIGHT

Menuiserie intérieure  
 Menuiserie intérieure  
 Carrelage  
 Peinture  
 Cloisons en plâtre  
 Cloisons sanitaires / vestiaire  
 Linoléum  
 Cloisons acoustiques  
 Stores  
 Faux-plafonds  
 Paillassons  
 Éclairage décoratif

*Déménagements :*

JIM DROEVEN

Déménagements

*Mobilier :*

BRUYNZEEL STORAGE SYSTEMS  
 MALBRAINS & C°  
 SIMONIS  
 FIBROCIT  
 BURODEP  
 TDS ACIOR  
 A.C. NAMECHE

Rayonnages mobiles  
 Mobilier  
 Rayonnages fixes  
 Sièges d'auditoire  
 Sièges de comptoir  
 Sièges  
 Fauteuils

*Équipements :*

XAFAX BELGIUM  
 AGYL

Contrôle d'accès / Matériels  
 Contrôle d'accès / Lecteurs de badges

AUTOMATIC SYSTEMS	Contrôle d'accès / Entrée
JOHNSON CONTROLS	Contrôle d'accès / Gestion
BUROTEX	Signalisation
AUDIO VISUAL PARTNERS	Tableaux / Valves
AUVI SERVICE	Écrans / Audio visuel
KETELE	Audio visuel
TITAN AUDIO	Audio visuel
ÉTS VERWAEST	Audio visuel
TELEFUSION	Audio visuel
VIGITEC	Audio visuel
EUROREGISTER BELUX	Audio visuel
MICROBOX	Audio visuel
INTERCITY BUSINESS PARK	Audio visuel
POLY ANTENNE	Audio visuel
AUDIO SYSTEMS CONTRACTOR	Audio visuel
DUPERAY	Clefs
RANK XEROX	Photocopieurs
ELONEX BÉNÉLUX	Ordinateurs
MERCURA	Chariots / Déménagements
3M BELGIUM	Antivol / Matériels

■ **BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES BÂTIMENT AX** ■

**Dimensions**

Bibliothèque	Hauteur hors sol	22 m
	Tour	40 m
	Façade principale	65 m
	Façade latérale	41 m

**Nombre d'étages**

Bibliothèque	Un étage en sous-sol
	Tunnel de liaison avec le bâtiment NB
	5 étages
Service des Archives	Rez-de-chaussée

**Surfaces**

Bibliothèque	6.150 m <sup>2</sup>
Service des Archives	520 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>6.670 m<sup>2</sup></b>

Surface au sous-sol	1.317 m <sup>2</sup>
Surface du rez-de-chaussée Service des Archives	520 m <sup>2</sup>
Surface du rez-de-chaussée Réserve Précieuse	1.400 m <sup>2</sup>
Surface totale hors sol	6.500 m <sup>2</sup>

**Travaux**

Rénovation et réaménagement du bâtiment  
 Restauration des locaux du rez-de-chaussée en espace à vocation muséologique

**Dates**

Début des études	juin 1994
Début des travaux	20 février 1995
Inauguration	octobre 1995

**DESCRIPTION**

330 places assises / lecteurs  
 10 km de rayonnages fixes en libre accès  
 Réseau Ethernet avec serveur de CD-ROM  
 170 points de connexions informatiques  
 1 serveur Novell PC 486 / DX2  
 30 postes de travail informatiques PC 486 / DX2  
 3 photocopieurs  
 1 distributeur de cartes magnétiques  
 AXT : Labo-photo  
 AX1 : Réserve Précieuse / Dons et échanges  
       Service des Archives  
 AX2 : Direction et Centre de gestion des Bibliothèques  
 AX3 : Périodiques en libre accès / Bibliothèque de Psycho-Péda  
 AX4 : Périodiques en libre accès / Psycho-Péda / Centre d'études  
       canadiennes  
 AX1-AX5 : Centres de recherche

**LISTE DES INTERVENANTS****ULB - Université libre de bruxelles**

CENTRE DE GESTION DES BIBLIOTHÈQUES  
 SERVICE TECHNIQUE - ADMINISTRATION  
 BUREAU DE PROGRAMMATION  
 SHE (SERVICE DE SÉCURITÉ, HYGIÈNE ET EMBELLISSEMENT DES  
 LIEUX DE TRAVAIL)  
 RESULB

**Architectes**

SERVICE TECHNIQUE ULB

**Ingénieurs en stabilité**

SETESCO

**Ingénieurs en techniques spéciales**

SERVICE TECHNIQUE ULB

**Entrepreneur général**

DELENS-SOCATRA Association momentanée

**Entreprises***Techniques spéciales :*

AEG	Électricité
COUSIN	HVAC
VIERENDEELS	Plomberie sanitaire
M.L.S.	Ascenseurs

*Parachèvements :*

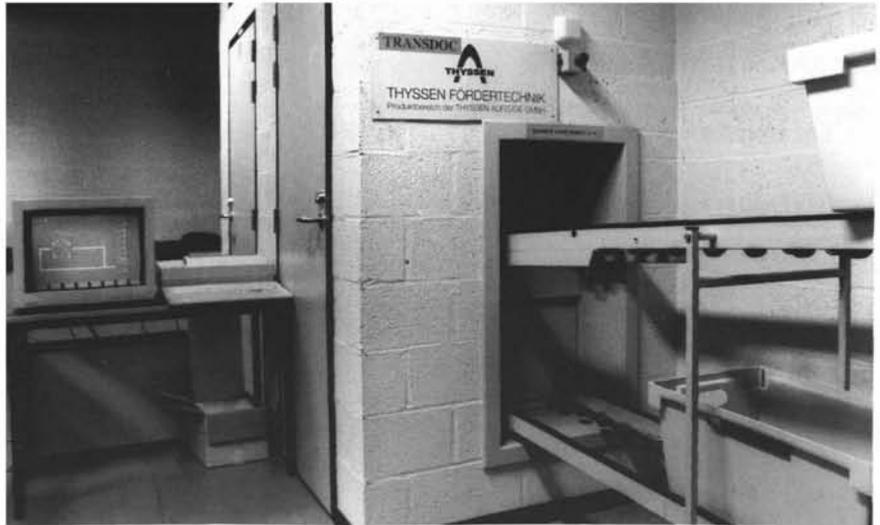
DEMO-JV	Démolition
TORTELENI	Toitures
DE COYER	Menuiserie intérieure
TRADIGRES	Carrelage
L'AURORE	Peinture
WILAN	Cloisons en plâtre / plafonnages
VOLKERN	Cloisons sanitaires / vestiaire
SEPCCO	Mipolam
LOUVERS BELGIUM	Stores
JANSEN	Faux-plafonds
BERNARDIN	Granito
AC-TUBE	Ferronnerie
DETECTIA	Détection incendie
DUPERAY	Clefs

*Mobilier :*

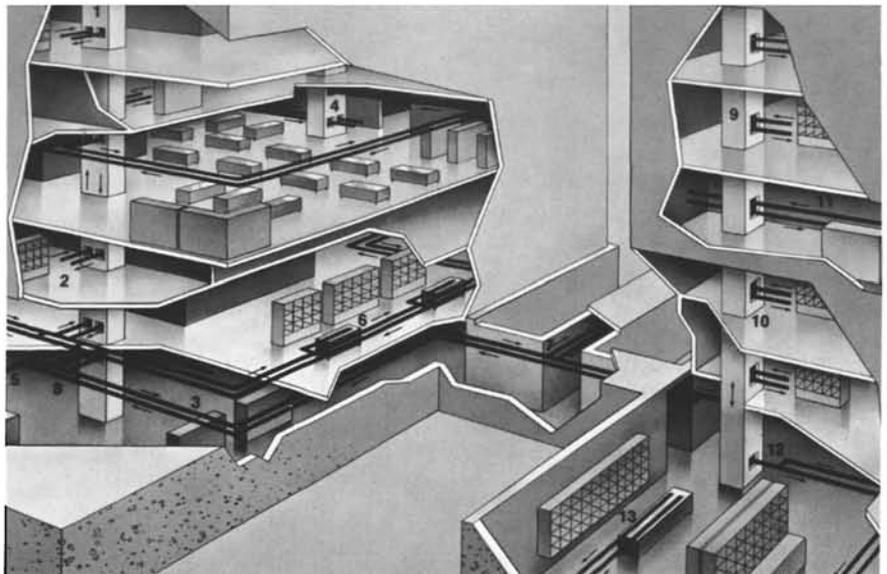
SIMONIS	Tables / chaises
---------	------------------

*Équipements :*

XAFAX BELGIUM	Contrôle d'accès / Matériels
ACYL	Contrôle d'accès / Lecteurs de badges
JOHNSON CONTROLS	Contrôle d'accès / Gestion
BUROTEX	Signalisation
TITAN AUDIO	Audio visuel
RANK XEROX	Photocopieurs
ELONEX BÉNÉLUX	Ordinateurs
MERCURA	Chariots / Déménagements
3M BELGIUM	Anti-vol / Matériels



*Système TRANSDOC (Thyssen Anzüge).  
Rampe d'accès des bacs de livres et écran  
de contrôle (Photo Bibliothèques ULB).*



*Système TRANSDOC. Schéma théorique de  
parcours vertical et horizontal des bacs de  
livres (Dessin Thyssen Aufzüge).*



*Compactus Bruynzeel et TRANSDOC Thyssen.  
Station de chargement de livres vers le  
comptoir de prêt et les étages. Au-dessus  
des rayonnages, on aperçoit les rails qui  
acheminent les bacs de livres à l'extrémité  
des silos (Photo Bibliothèques ULB).*

## Les bibliothèques déménagent

François Frédéric

Le 6 mai 1994, à 7 heures 30 précises, 24.000 mètres de livres entrent en mouvement. Le déménagement de la Bibliothèque des Sciences humaines a commencé.

Vingt-quatre kilomètres de livres, une multitude de lieux d'entreposage à vider, jusqu'à 3 camions de déménagement, 50 chariots, les membres du personnel des bibliothèques encadrant 2 équipes de 6 déménageurs professionnels chacune, complétées par des équipes d'étudiants jobistes, tout cela convergeant vers le silo (ou magasin fermé) de la Nouvelle Bibliothèque; voici en bref et en quelques chiffres, ce qu'aura été le premier déménagement de la Bibliothèque des Sciences Humaines de l'ULB. Le premier déménagement, car un an plus tard, durant l'été 1995, une partie des collections qui avaient été déménagées vers le silo de la Nouvelle Bibliothèque – soit environ 2.000 titres de périodiques courants, depuis les têtes de collections, ou 9.000 mètres de volumes – ont dû refaire le chemin inverse, pour retrouver les magasins de l'ancien bâtiment (communément baptisé : « Bâtiment AX » ou, jadis, « Bâtiment CRB » pour *Commission for Relief in Belgium*, grâce à la générosité de laquelle ce bâtiment fut érigé dans les années 1920), entièrement rénovés, et transformés en accès libre des périodiques de la Bibliothèque des Sciences humaines. D'autres bibliothèques spécialisées – dont la Bibliothèque des Sciences Psychologiques et de l'Éducation, le Centre d'Études canadiennes, les Centres des Langues et Civilisations slaves et orientales – ont déménagé elles aussi, vers cet ancien bâtiment. Enfin, des aménagements d'autres bibliothèques du réseau des bibliothèques de l'ULB (Bibliothèque des Sciences et Techniques, Bibliothèque de Droit, Réserve précieuse) entraîneront, eux aussi, des déplacements de collections. Ce sont, au total, 11 km de livres qui ont encore été déménagés durant l'été 1995.

Tous ces mouvements de collections s'inscrivent dans la dynamique créée par le projet de la « Nouvelle Bibliothèque des Sciences humaines ». En effet, dès sa conception, à l'aube des années 1990, celui-ci visait, d'une part, à moderniser et à agrandir l'ancienne Bibliothèque Principale des Sciences Humaines (BPSH), et, d'autre part, à rassembler des collections dispersées dans diverses grandes bibliothèques (Bibliothèque de l'Institut de Sociologie, de l'École de Commerce, de la Faculté de Psychologie, de l'Institut de Philosophie), et plus petites (25 séminaires de Philosophie et Lettres et centres de recherche de l'Institut de Sociologie). En outre, la BPSH, alors fort à l'étroit dans ses anciens locaux, disposait de dépôts dispersés sur le campus du Solbosch. C'est donc de tous ces lieux de conservation que les ouvrages devaient être déménagés vers la Nouvelle Bibliothèque; de là, la nécessité de recourir à plusieurs équipes de déménageurs.



*Les rayonnages se vident et les chariots se remplissent.*

La méthode mise au point pour ces mouvements de collections, durant l'année qui précéda le premier déménagement proprement dit, s'avéra efficace.

Dans les magasins de départ – c'est-à-dire les magasins de l'ancienne Bibliothèque Principale des Sciences Humaines et ceux de la Bibliothèque de Sociologie, où furent rassemblés progressivement les collections provenant des autres bibliothèques à rapatrier, deux espaces distincts ont été constitués : les ouvrages destinés au futur accès libre, soit près de 100.000 volumes, qui ont tous été reclassifiés et réétiquetés au cours de l'année 1994, sont entreposés, classés par niveau et par cote, dans une zone de transit. Les ouvrages destinés au silo (1.100.000 volumes) ont eux été « compactés » dans ces mêmes magasins pour dégager l'espace nécessaire aux ouvrages de l'accès libre. La fusion des collections provenant des autres bibliothèques s'est faite au rythme du traitement de ces ouvrages.

Les rayonnages où étaient entreposées les collections destinées au silo ont été marqués par blocs et par travées; un marquage particulier signalant les bibliothèques et les fonds spéciaux. En outre, les dimensions des planches des chariots de déménagement – conçus et construits expressément pour celui-ci; ils ressemblent à des étagères sur roues – correspondent à celles des rayonnages, soit 1 mètre de long. Chaque chariot compte 8 planches, il peut donc transporter 8 mètres courants de volumes, à la fois. À pleine charge, un chariot peut peser jusqu'à 400 kg. Pour le transport, les déménageurs prennent les ouvrages sur les rayonnages et les déposent tels quels sur les chariots. Un chariot plein, on le pousse vers les ascenseurs – par chance presque tous les lieux de conservation étaient desservis par des ascenseurs ou monte-charge – et, de là, dans le camion. En cas de pluie, les chariots sont recouverts d'une couverture ou emballés dans du film plastique. Heureusement, les conditions météorologiques lors du déménagement, n'ont pas exigé de recours trop fréquent à ce surcroît de précaution. Le camion rempli se rend à l'entrée du nouveau bâtiment – les trajets à parcourir n'excédèrent jamais quelques centaines de mètres puisque toutes les bibliothèques se trouvaient sur le même campus; il fallut cependant tenir compte, pour les déplacements, du chantier



*Chariots prêts à affronter les intempéries.*

encore en activité –, on le décharge et, via l'ascenseur encore, les chariots sont conduits dans le silo. Là, processus inverse, des chariots dans les rayons des compactus, marqués eux aussi par blocs et par travées.

Pour l'accès libre, le marquage était plus fin. Une simulation du rangement des ouvrages en rayons, sur plans et croquis des rayonnages, a été effectuée pour chaque niveau du nouveau bâtiment. Elle tenait compte, à la fois, de la capacité de rangement de chaque niveau et de l'importance quantitative des fonds par niveau, de façon à disposer, dès le début, les ouvrages dans l'ensemble des rayonnages disponibles, de manière harmonieuse et équilibrée. Dans la zone de transit des anciens magasins et aux niveaux de la Nouvelle Bibliothèque, chaque travée reçut une identification par chiffre romain, chaque étagère par lettre, et les planches étaient numérotées de 1 à 6. Les livres qui devaient marquer, dans l'accès libre, les début et fin d'une planche, reçurent chacun un signet sur lequel figuraient le chiffre de la travée, la lettre de l'étagère et le numéro de la planche où ils devaient être déposés. Ils étaient, en outre, couchés sur la tranche pour bien ressortir des rayons. Au départ, les déménageurs prenaient les livres de façon à remplir complètement les chariots. Mais à l'arrivée, les personnes chargées de la remise en rayon savaient exactement, grâce au marquage, quel livre commençait quelle planche et quel livre la terminait. Les membres du personnel des bibliothèques assurèrent l'encadrement des équipes de déménageurs professionnels et des jobistes. Mais, grâce au marquage, tout le monde put s'occuper de la remise en rayon, ce qui procura un précieux gain de temps.

Parallèlement au déménagement des collections, on procéda aussi au transfert d'une partie de l'ancien mobilier d'entrepôt devenu inutile (rayonnages, armoires, fichiers, etc.), dans des caves, converties de magasins de livres en magasins de mobilier de bibliothèque.

Et les opérations furent rondement menées. Pourtant ce ne sont pas les embûches qui auront manqué : 4 jours de retard, avant même le début du déménagement, parce que l'ascenseur du nouveau bâtiment n'était pas prêt ; les roues des chariots qui pliaient lorsqu'on franchissait une dénivellation,



*Embarquement sous la pluie.*

fût-elle minime – les châssis de tous les chariots durent être renforcés; des infiltrations d'eau dans le silo, parce que l'isolation extérieure n'était pas encore achevée; l'accès difficile à certains entrepôts, auxquels aucun ascenseur n'arrive : il a fallu construire un plan incliné à 30° sur une volée d'escalier pour y faire descendre les chariots, et transiter par les bureaux du personnel pour rejoindre l'ascenseur le plus proche; l'exiguïté de certains ascenseurs, nécessitant un transfert vers les grands chariots, qui n'y entraient pas, au moyen de chariots plus petits; la poussière, accumulée sur les livres ou provenant de la décomposition du papier de pulpe de bois, trop acide.

Les vénérables magasins de l'ex-« Bibliothèque centrale » n'avaient pas connu de tels bouleversements depuis leur inauguration en janvier 1929. À cette époque, le déménagement des quelques 100.000 volumes de la Bibliothèque, du Palais Granvelle (rue de Sols, au centre ville, où se trouvait alors l'Université), au bâtiment CRB du nouveau campus du Solbosch, avait duré 4 mois. À l'été 1994, le déménagement des 1.200.000 volumes, provenant de près de trente bibliothèques différentes, dura, lui aussi, 4 mois. Le lundi 12 septembre 1994, les collections étaient présentables, pour l'inauguration. Et le 13, les lecteurs pouvaient déjà emprunter les ouvrages de la Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines.



*Les livres trouvent leur nouvelle demeure.*

# Contenu et ressources de la Nouvelle Bibliothèque

Christian Brouwer  
Luc Verdebout

La Nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines (BSH) de l'ULB est aujourd'hui un outil d'enseignement et de recherche qui correspond aux exigences les plus contemporaines de la bibliothéconomie. Désormais, tous, des étudiants aux professeurs et aux chercheurs, ont un accès direct non seulement aux collections de livres et de périodiques, mais aussi aux multiples ressources de l'information en ligne : l'accès libre des étudiants aux ouvrages stimule leur autonomie dans l'apprentissage ; les séminaires situés dans la Bibliothèque les mettent en contact direct avec les collections ; les chercheurs disposent de lieux de travail adaptés à leurs besoins. Enfin, l'intégration des sources internes et externes de documentation décuple la capacité et la rapidité de l'accès à l'information scientifique.

## STRUCTURE GÉNÉRALE

Après avoir franchi les portes de bois donnant accès à la Nouvelle Bibliothèque en sous-sol (NB), le lecteur descend l'escalier hélicoïdal pour atteindre le niveau d'accueil. Il est alors au deuxième niveau du bâtiment, le niveau d'accueil (2NIV). Au deuxième sous-sol (1NIV) sont stockées les réserves de livres dans les « silos ». Au niveau d'accueil, un panneau présente les services et les collections (voir page suivante : structure générale de la BSH). À chaque étage, un affichage mural rappelle le contenu des niveaux et marque sur fond blanc celui où le lecteur se trouve. Livres et périodiques sont disponibles en libre accès soit dans le bâtiment NB (Nouvelle Bibliothèque), qui compte neuf niveaux, soit dans le bâtiment A (anciens locaux de la Bibliothèque Principale des Sciences Humaines), qui en compte cinq. Le bâtiment NB est conçu comme une extension de l'ancien bâtiment, aujourd'hui entièrement rénové, qui a été construit dans les années 1920. Une centaine de terminaux d'ordinateurs, disséminés dans toute la Bibliothèque, donnent accès au catalogue informatisé de toutes les bibliothèques de l'ULB, au réseau Internet, à des CD-ROM en réseau et à des catalogues spéciaux de la Bibliothèque.

## RESSOURCES PROPRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

### 3NIV : Ouvrages de référence, bibliographies et CD-ROM

Par où entamer une recherche dans la Bibliothèque ?

## 1. Structure générale de la BSH

BÂTIMENT NB	
9NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Philosophie</li> <li>▲ Séminaire de philosophie (9PHI)</li> </ul>
8NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Histoire / Religion</li> <li>▲ Séminaire d'histoire contemporaine (8HCO)</li> <li>▲ Séminaire d'histoire moderne (8MOD)</li> <li>▲ Séminaire d'histoire médiévale (8MED)</li> </ul>
7NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Histoire de l'art et archéologie</li> <li>▲ Séminaire d'art médiéval et moderne (7ART)</li> <li>▲ Séminaire d'art contemporain et d'arts non-européens (7ARC)</li> <li>▲ Séminaire de pré-protoculture (7PRE)</li> </ul>
6NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Littérature et Linguistique</li> <li>▲ Séminaire de littérature (6LIT)</li> <li>▲ Séminaire de linguistique (6LIN)</li> </ul>
5NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Économie et Gestion</li> <li>▲ Séminaire d'économie et gestion (5ECO)</li> <li>- Dulbea (5DUL)</li> </ul>
4NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Sciences sociales et politiques</li> <li>▲ Séminaire de sciences sociales (4SOC)</li> <li>▲ Séminaire de sciences politiques (4POL)</li> <li>▲ Séminaire d'anthropologie sociale et culturelle (4ANT)</li> <li>- Centre d'Étude et de Promotion des Relations entre les Pays de la Communauté Européenne et de l'Amérique Latine (CERCAL)</li> </ul>
3NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, atlas, ...)</li> <li>▲ Informatique, bibliothéconomie, presse, bibliophilie</li> <li>- Département de consultation des Banques de données</li> <li>- Infodoc (Licence en sciences de l'information et de la documentation)</li> </ul>
2NIV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de prêt</li> <li>- Consultation de microfilms et de microfiches</li> <li>- Salle d'étude</li> <li>- Prêt inter-bibliothèques</li> <li>- Espace multimédia (2VID)</li> <li>- Salle de vision (2VIS)</li> <li>- Médiathèque de la Communauté française de Belgique</li> <li>▲ Séminaire de Musicologie (2MUS)</li> <li>▲ Salle des quotidiens (2QUO)</li> </ul>
BÂTIMENT A	
A5	- Orientalisme et Slavistique
A4	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Périodiques (sauf année en cours),</li> <li>- Centre d'Études Canadiennes</li> </ul>
A3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Périodiques (sauf année en cours)</li> <li>▲ Sciences psychologiques et de l'éducation</li> </ul>
A2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de gestion des bibliothèques</li> <li>- Centre européen pour l'étude de l'argumentation</li> </ul>
A1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Archives de l'ULB</li> <li>- Réserve précieuse, dons et échanges</li> <li>- Centre d'histoire de la littérature belge de langue française</li> </ul>

▲ : collections en libre accès

Le lecteur trouvera d'abord les références bibliographiques des ouvrages et des articles de périodiques au troisième niveau (3NIV). La signalisation suspendue indique les grands groupes de matières. Au 3NIV, elle distingue les bibliographies des autres ouvrages de référence. Parmi les bibliographies se succèdent les bibliographies générales (couvrant tous les domaines du savoir), les bibliographies nationales (concernant l'ensemble des publications éditées dans un pays donné) et les bibliographies par sujets. On les appelle des sources secondaires, parce qu'elles renvoient aux articles et aux monographies sur les différents sujets.

Les sources primaires, celles qui donnent directement de l'information, comprennent ici les encyclopédies, les dictionnaires et les ouvrages de synthèse. En faisant le tour de l'étage, on remarquera quelques fonds particuliers : les atlas, les répertoires d'adresses et les ouvrages consacrés à la Belgique. À l'extrémité des rayons, une signalisation plus précise fait correspondre à chaque cote chiffrée un sujet précis.

Tout lecteur a la possibilité de photocopier les documents qui l'intéressent. Il lui suffit pour cela de se procurer une carte magnétique aux distributeurs automatiques situés au 2NIV et au 5NIV. Pour limiter le bruit dans les salles de lecture, la photocopieuse est, à chaque étage, installée dans un local séparé.

### La classification de Dewey

La Classification Décimale de Dewey (CDD) a été choisie pour l'ensemble de la Bibliothèque. Régulièrement mise à jour, elle est adoptée et reconnue par des bibliothèques du monde entier. À chaque groupe de disciplines correspond un chiffre de 0 à 9. Pour préciser la discipline, un ou plusieurs chiffres sont ajoutés au premier. La méthode de classification consiste à attribuer une cote (séquence chiffrée) à chaque livre de la Bibliothèque selon la matière dont il traite.

Le rangement des livres en libre accès suit l'ordre des cotes attribuées. Ils sont classés sur les rayonnages par ordre croissant de cote de haut en bas et de gauche à droite. Les monographies concernant un même sujet sont ainsi

#### 2. Les principales classes de la CDD

0	Généralités
1	Philosophie et psychologie
2	Religion
3	Sciences sociales, politiques et économiques
4	Langues et linguistique
5	Sciences de la nature et mathématiques
6	Technique (sciences appliquées) et gestion
7	Arts
8	Littérature
9	Géographie, histoire, sciences auxiliaires de l'histoire

regroupées. Cela permet au lecteur de découvrir des ouvrages qui lui auraient échappé lors de ses recherches bibliographiques.

### Les CD-ROM bibliographiques

Depuis une dizaine d'années, des bibliographies sont également disponibles sur un support informatique : le CD-ROM (Compact Disc Read Only Memory). Le CD-ROM est un disque compact contenant de l'information textuelle numérisée. Il peut être consulté sur un écran d'ordinateur personnel grâce à un lecteur approprié. L'intérêt du CD-ROM est sa très grande capacité : jusqu'à 270.000 pages A4. Il permet également la recherche sur l'ensemble des données en un temps très court. Pour la recherche bibliographique, c'est un avantage considérable. Il faut toutefois bien s'assurer de ce que contient précisément un CD-ROM et quelles sont ses sources d'information. Bien souvent, le recours aux bibliographies « papier » est encore indispensable, car elles contiennent nombre d'informations qui ne sont pas encore disponibles sur CD-ROM.

La Bibliothèque des Sciences Humaines possède une dizaine de CD-ROM bibliographiques. Les uns, disponibles sur le réseau informatique, sont consultables sur l'ensemble des terminaux de la Bibliothèque. Les autres ne sont accessibles que sur un seul poste de consultation. Ce sont les CD-ROM dits « en monoposte ».

#### 3. CD-ROM Bibliographiques

*(M signifie « à consulter en monoposte », les autres produits sont en réseau. Pour chaque CD-ROM la période couverte est mentionnée. La liste de CD-ROM est indicative puisqu'elle est en constante évolution)*

**ABI/INFORM (réseau + M au 5NIV)** : affaires et gestion. En monoposte : 1986-1994; en réseau : 1992-

**ART INDEX** : art, architecture; 1984-

**ECON-LIT** : Economie; 1969-

**FRANCIS (M au 3NIV)** : Sciences humaines, sciences sociales et sciences économiques; 1984-

**INDEX TRANSLATIONUM (M au 3NIV)** : ouvrages traduits dans une centaine de pays; 1979-

**LISA (M au 3 NIV)** : bibliothéconomie, science de l'information et de la documentation; 1969-

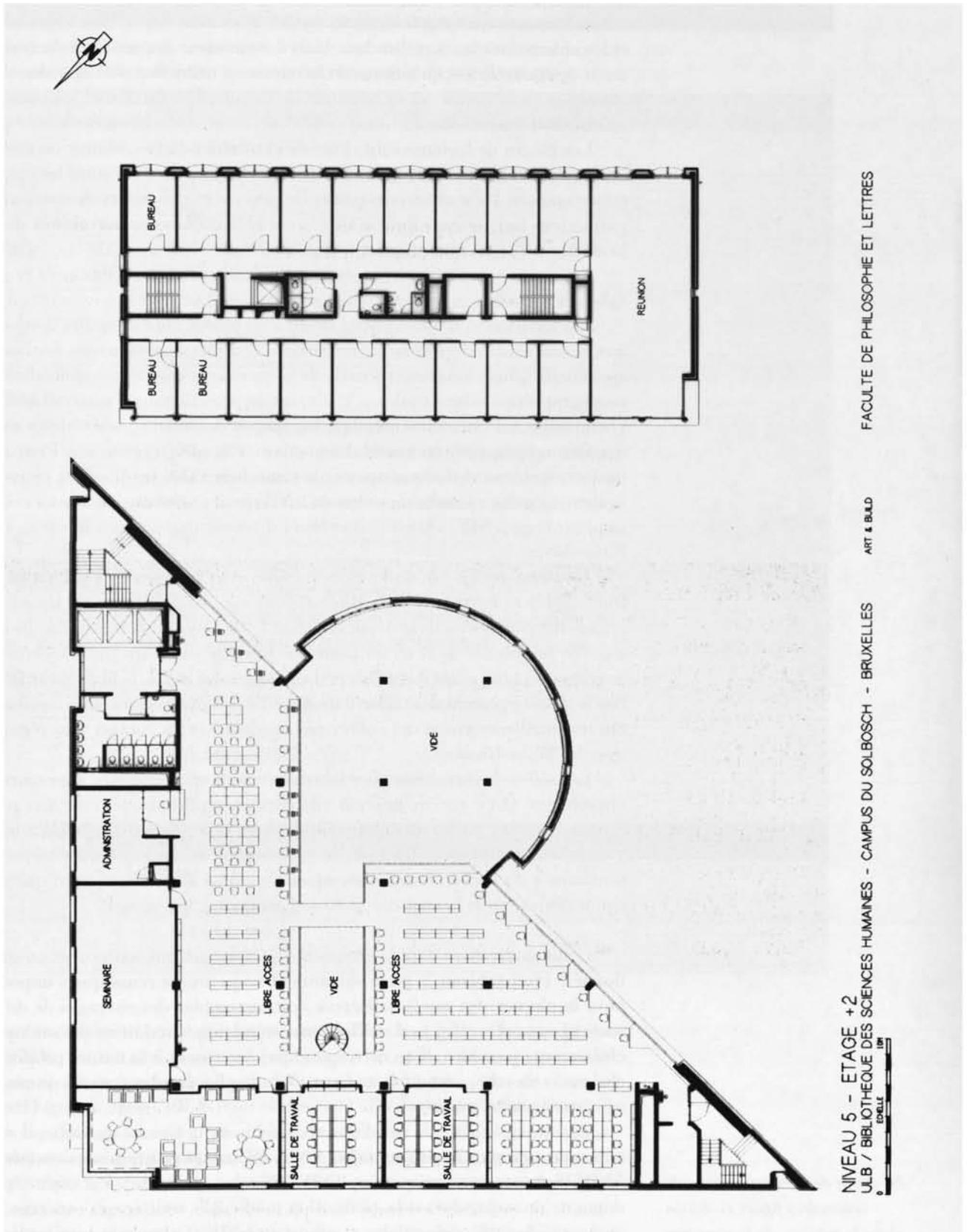
**MLA INTERNATIONAL BIBLIOGRAPHY** : langue, linguistique, littérature et folklore; 1981-

**SERIALS DIRECTORY (M au 3NIV)** : répertoire international de périodiques.

### Monographies en libre accès et séminaires

Du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> niveau, les livres (« monographies » en langage bibliothéconomique) postérieurs à 1984, ainsi qu'une sélection d'ouvrages antérieurs, sont disponibles en libre accès. Ces collections représentent environ 120.000 volumes.

Triangulaires d'après la forme générale du bâtiment, tous les étages ont une disposition fonctionnelle similaire. Pourtant, chaque étage est aisément identifiable par la structure de son espace. Lorsque, en sortant des ascenseurs, le lecteur accède à un niveau, il pénètre dans une salle de lecture aménagée pour la consultation des ouvrages. Il trouve à sa droite le bureau du biblio-



NIVEAU 5 - ETAGE +2  
 ULB / BIBLIOTHEQUE DES SCIENCES HUMAINES - CAMPUS DU SOLBOSCH - BRUXELLES  
 ART & BUILD  
 FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Plan d'un étage (5NIV) en mezzanine. (Art & Build)

thécaire responsable de l'étage, derrière un petit comptoir d'information. Les bibliothécaires informent les lecteurs sur les collections disponibles à leur étage et les aident dans leurs recherches. Mais ils sont aussi responsables du traitement des nouvelles acquisitions, de la remise en ordre des ouvrages dans les rayons et de la bonne tenue générale de l'étage. Des étudiants jobistes les aident dans leurs tâches.

Les places de lecteurs sont disposées en tables rectangulaires ou circulaires, et en tablettes le long des fenêtres ou des murets délimitant les étages en mezzanine. De nombreuses prises de courant et des points de connexion permettent aux lecteurs de travailler avec leur ordinateur portable et de se brancher sur le réseau informatique.

Deux types de locaux bordent la salle de lecture : des séminaires et des salles de travail.

Les séminaires, d'une capacité de 40 à 50 places, sont des salles destinées aux cours d'étude approfondie, nécessitant l'emploi d'instruments de travail spécialisés (dictionnaires, recueils de sources, encyclopédies spécialisées, monographies fondamentales, ...)<sup>1</sup>. Ils sont équipés de tout le matériel audiovisuel utile à l'enrichissement pédagogique des cours : télévisions avec magnétoscopes, projecteurs de diapositives, rétroprojecteurs, etc. Pour des projections devant des auditoires plus nombreux, les professeurs peuvent également utiliser la salle de vision du 2NIV (voir ci-dessous : Autres services implantés au 2NIV). Ainsi divers lieux d'enseignement sont intégrés à la Bibliothèque.

Ajoutons que l'accès direct entre les nouveaux bâtiments de la Faculté de Philosophie et Lettres et de la Bibliothèque rapproche davantage les enseignants des espaces où ils peuvent effectuer leurs travaux de recherche. Ils ont aussi la possibilité de réserver pour une période de temps limitée certains ouvrages du libre accès à des fins pédagogiques. En outre, le libre accès favorise le développement des collections. En effet, les professeurs et les assistants ont une meilleure vision des collections existantes et un contact plus régulier avec les bibliothécaires.

Les salles de travail sont des lieux réservés aux professeurs, assistants et chercheurs. On y accède grâce à une carte magnétique délivrée aux personnes autorisées. Plus au calme que dans les salles de lecture, le chercheur y dispose d'une place individualisée et peut y rassembler quelques ouvrages touchant à ses recherches. Un terminal y est à sa disposition, ainsi que des connexions pour le branchement de son ordinateur personnel.

Comment trouver dans le libre accès les ouvrages qui concernent un sujet donné ? (voir tableau 5, page suivante) Une première remarque s'impose : pour la plupart des sujets, le lecteur doit rassembler des ouvrages de différents niveaux. En effet, la classification systématique produit *un* des multiples classements possibles. Il ne correspond pas forcément à la nature propre de chaque recherche, surtout si, comme c'est de plus en plus souvent le cas, le sujet est interdisciplinaire.

Par exemple, dans le cas d'une recherche sur la Guerre du Golfe, il sera nécessaire de parcourir les étages 4NIV (Sciences politiques et sociales), 5NIV (Sciences économiques) et 8NIV (Histoire - Religion). Par contre, si le domaine de recherche est la civilisation médiévale, tout ce qui concerne les auteurs en langue vernaculaire se trouve au 6NIV (Langues et Littératures), les arts du Moyen Âge au 7NIV, l'histoire médiévale et les auteurs ecclésiastiques

<sup>1</sup> Le détail des dénominations de séminaires figure ci-dessus dans le tableau de la structure générale de la Bibliothèque.

## 5. Répartition des matières par niveau

**Remarque :** Le signe **X** représente n'importe quel chiffre de subdivision suivant une cote.  
Par exemple **34X** représente l'ensemble des cotes allant de 340 à 349,999.

### Nouveau bâtiment

<b>9NIV</b>	<b>1XX (sauf 13X et 15X) :</b> Philosophie
<b>8NIV</b>	<b>2XX :</b> Religion <b>9XX :</b> Géographie, histoire, sciences auxiliaires de l'histoire (sauf 930.1X)
<b>7NIV</b>	<b>069X :</b> Muséologie <b>7XX :</b> Les arts <b>930.1X :</b> Archéologie (généralités) et préhistoire
<b>6NIV</b>	<b>4XX :</b> Langues et linguistique <b>8XX :</b> Littérature
<b>5NIV</b>	<b>31X :</b> Statistiques <b>33X :</b> Économie (en partie) <b>5XX :</b> Sciences de la nature et mathématiques (en partie) <b>6XX :</b> Techniques et sciences appliquées (en partie) <b>65X :</b> Gestion de l'entreprise, marketing, publicité
<b>4NIV</b>	<b>30X :</b> Sociologie, anthropologie <b>32X :</b> Politique <b>33X :</b> Économie (en partie) <b>5XX :</b> Sciences de la nature et mathématiques (en partie) <b>6XX :</b> Technique et Sciences appliquées (en partie)
<b>3NIV</b>	Ouvrages généraux de toutes les classes de la CDD et en outre : <b>00X :</b> Savoir, étude du livre, informatique <b>01X :</b> Bibliographies <b>02X :</b> Bibliothéconomie <b>07X :</b> Média, journalisme, édition <b>09X :</b> Manuscrits et livres rares

### Bâtiment A

<b>3PSY</b>	<b>13X :</b> Phénomènes paranormaux <b>15X :</b> Psychologie <b>37X :</b> Éducation <b>61X :</b> Sciences médicales
-------------	--

tiques (notamment en langue latine) au 8NIV et les philosophes médiévaux au 9NIV.

Après les recherches bibliographiques, il est donc nécessaire de consulter le catalogue en ligne CIBLE (voir ci-dessous) afin de relever la cote Dewey de l'ouvrage désiré. La cote permet alors de retrouver l'ouvrage dans le classement systématique en rayons. Le même principe s'applique aux ouvrages rangés dans les séminaires, à la différence qu'un séminaire peut renfermer des ouvrages de matières différentes et donc de cotes très variées.

Voici les principes d'établissement d'une cote dans la Bibliothèque. Les ouvrages du libre accès reçoivent une cote composée de trois ou quatre par-

## 6. Quelques exemples de cotes à la BSH

GRÉVISSE, Maurice, GOOSSE, André, *Le bon usage : grammaire française*, 13<sup>e</sup> éd., Duculot, Paris, 1993 :

6NIV	niveau de langues et littérature (6 <sup>e</sup> niveau)
445	grammaire française
4	langue
44	langue française
445	grammaire française
GREV	quatre premières lettres du nom de l'auteur

JOHNSON, Lee, *The paintings of Eugène Delacroix : A critical catalogue*, Clarendon Press, Oxford, 6 vol., 1986-1989 :

7NIV	niveau des arts (7 <sup>e</sup> niveau)
759.4	cote de la peinture française :
7	arts
75	peinture
759	histoire de la peinture par pays
759.4	histoire de la peinture en France
DELA	quatre premières lettres du nom de la personne étudiée
ZJ	la lettre Z, suivie de la première lettre du nom de l'auteur

*La productivité dans l'industrie : perspectives et politiques*, OCDE, Paris, 1986 :

5NIV	niveau d'économie et gestion (5 <sup>e</sup> niveau)
338	cote de la production :
3	sciences sociales
33	économie
338	production
PROD	quatre premières lettres du premier mot du titre

ties. Les trois premières parties sont l'indication du niveau, la cote Dewey, un acronyme de quatre lettres. L'acronyme peut être constitué soit du début du nom de l'auteur ou de l'éditeur scientifique, soit, pour les ouvrages collectifs ou anonymes, du début du premier mot du titre, soit, pour les biographies ou les études sur une personnalité, du début du nom de famille de la personnalité étudiée. Les cotes de cette dernière catégorie comportent une quatrième partie : la lettre « Z » suivie de la première lettre du nom de l'auteur, de l'éditeur scientifique ou du titre de l'étude (voir ci-dessus quelques exemples de cotes de la BSH).

Le nouveau bâtiment de la Bibliothèque des Sciences Humaines est relié à l'ancien bâtiment (bâtiment A), par un couloir en sous-sol, auquel on accède par le 2NIV. Au troisième niveau de ce bâtiment, dans l'ancienne salle de lecture de la Bibliothèque, se trouvent les collections de Sciences psychologiques et de l'éducation (3PSY).

### Les périodiques

À chaque étage du NB sont exposés sur des présentoirs les fascicules de l'année en cours des revues scientifiques touchant aux matières du niveau. Les périodiques sont classés par ordre alphabétique du premier mot significatif du titre (ne pas tenir compte des articles *le, la, les, the, de, ...*). Le 5NIV

présente la particularité de proposer des collections entières de périodiques en libre accès. Les économistes seraient-ils privilégiés ? Pas du tout. Les périodiques courants touchant aux autres domaines scientifiques sont disponibles en libre accès aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> niveaux du bâtiment A<sup>2</sup>. Ils y sont classés par cote d'inventaire (précédée de la lettre P dans le catalogue CIBLE). Il faut donc effectuer une recherche par titre du périodique dans le catalogue pour repérer le périodique souhaité.

<sup>2</sup> Par « périodique courant », il faut entendre les périodiques reçus régulièrement à la Bibliothèque.

#### 7. CD-ROM textuels

*(M signifie « à consulter en monoposte », les autres produits sont en réseau. Pour chaque CD-ROM la période couverte est mentionnée. La liste de CD-ROM est indicative puisqu'elle est en constante évolution)*

**CETEDOC-LIBRARY OF CHRISTIAN LATIN TEXTS** : textes latins du christianisme de l'Antiquité et du Moyen-Âge.

**DISCLIT : AMERICAN AUTHORS (M au 3NIV)** : œuvres littéraires de 140 auteurs américains.

**DISCLIT : BRITISH AUTHORS (M au 3NIV)** : œuvres littéraires de 140 auteurs britanniques.

**FINANCIAL TIMES (M au 5NIV)** : 1992-

**LETTERATURA ITALIANA ZANICHELLI (M au 3NIV)** : œuvres littéraires de 362 auteurs italiens.

**LIBRE ACCES ENTREPRISE (M au 2QUO et au 5NIV)** : articles d'économie de La Libre Belgique; 1994-

**LA LIBRE BELGIQUE (M au 2QUO)** : 1994-

**LE MONDE (M au 2QUO)** : 1992-

**OXFORD ENGLISH DICTIONARY (M au 3NIV)** : dictionnaire de la langue anglaise.

**ROBERT ELECTRONIQUE (M au 3NIV)** : dictionnaire de la langue française.

**LE SOIR (M au 2QUO)** : 1994-

**WALL STREET JOURNAL (M au 5NIV)** : 1990-1994

#### 8. CD-ROM factuels

*(M signifie « à consulter en monoposte », les autres produits sont en réseau. Pour chaque CD-ROM la période couverte est mentionnée. La liste de CD-ROM est indicative puisqu'elle est en constante évolution)*

**AIDA (M au 5NIV)** : bilans des entreprises italiennes; 1991-1994

**AMADEUS** : bilans de plus de 120.000 entreprises européennes; 1991-1994

**BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (M au 5NIV)** : bilans des entreprises belges; 1985-1994

**DAFNE (M au 5NIV)** : bilans des entreprises allemandes; 1991-1994

**DIANE (M au 5NIV)** : bilans des entreprises françaises; 1991-1994

**FAME (M au 5NIV)** : bilans des entreprises anglaises; 1991-1994

**FILM INDEX INTERNATIONAL (M au 3NIV)** : films et personnalités du cinéma.

**KOMPASS (M au 5NIV)** : données sur des entreprises du Bénélux

**TOP 30.000 (TRENDS TENDANCE) (M au 5NIV)** : données sur les 30.000 plus grosses entreprises en Belgique.

**REACH (M au 5NIV)** : bilans des entreprises hollandaises; 1991-1994

### CD-ROM textuels et factuels

Outre les monographies et les périodiques, des documents de plus en plus nombreux sont aujourd'hui disponibles sur CD-ROM. Nous avons déjà mentionné plus haut les CD-ROM bibliographiques. Deux autres types de CD-ROM sont disponibles à la BSH : les CD-ROM textuels, qui contiennent des œuvres d'auteurs, des articles de quotidiens ou des dictionnaires de langue (voir tableau 7) ; les CD-ROM factuels, parmi lesquels la BSH possède surtout des bilans d'entreprises, mais aussi des données sur des personnalités ou des œuvres (voir tableau 8). Le CD-ROM apporte une aide précieuse à la recherche en alliant la rapidité d'interrogation et la grande quantité des données consultables simultanément.

### Les magasins

Les 120.000 monographies du libre accès ne constituent qu'une partie des volumes détenus par la BSH. Les périodiques en libre accès au bâtiment A, les monographies et les périodiques non sélectionnés représentent environ un million de volumes supplémentaires. Tous les documents qui ne sont pas rangés dans les accès libres sont stockés au deuxième sous-sol (1NIV) dans les magasins. Ils sont conservés sur des rayonnages de type « compactus », rayonnages coulissants qui permettent le stockage d'un grand nombre de volumes sur une surface réduite. Les fonds de la BSH sont constitués de la réunion de plusieurs bibliothèques, auparavant physiquement séparées, dont voici les principales :

- la *Bibliothèque Principale des Sciences Humaines* et les séminaires y attachés ;
- la *Bibliothèque de l'Institut de Sociologie* et certains de ses centres de recherche ;
- la *Bibliothèque de l'École de Commerce*.

Les ouvrages conservés dans les magasins peuvent être empruntés via le comptoir de prêt du 2NIV.

Se trouvent également dans les magasins des fonds particuliers comme :

- les thèses de doctorat défendues à l'ULB ;
- les mémoires de licence, actuellement en cours de microfilmage ;
- une collection de « varia », tirés à part d'articles rédigés par des professeurs de l'Université ;
- le vieux fonds Solvay : ouvrages provenant de l'ancienne Bibliothèque de l'Institut de Sociologie (au Parc Léopold), datés d'avant 1940.

### La Réserve précieuse

Située au rez-de-chaussée du bâtiment A, la Réserve précieuse est accessible par le Grand Hall. Une petite salle de lecture accueille les lecteurs. Seule la consultation sur place y est autorisée. La réserve précieuse comporte deux grandes parties : la réserve précieuse proprement dite et les fonds spéciaux.

Les documents déposés à la Réserve précieuse correspondent aux catégories suivantes :

- les ouvrages anciens (publiés avant 1800) ;
- les ouvrages rares, les tirages limités ou les exemplaires numérotés ;

- les ouvrages qui présentent une reliure ou des illustrations remarquables, des dédicaces de personnalités, des lettres autographes brochées dans l'ouvrage.

Les fonds spéciaux proviennent soit de legs ou de donations aux Bibliothèques de l'Université, soit de l'acquisition de la bibliothèque d'un particulier, parfois un ancien professeur de l'ULB. Chaque fonds demeure une entité séparée et prend le nom du donateur ou du collectionneur. Citons entre autres les fonds Elskamp, Leroy, Behermann, Lenger, Pirenne, Stas, Marien, Vanwelkenhuizen et Ghelderode. Ils ne sont pas uniquement constitués de livres, mais comprennent aussi des manuscrits, des photos, des objets, ... Pour plusieurs d'entre eux, des « cabinets », où sont partiellement reconstituées les bibliothèques d'origine, ont été aménagés.

Signalons que le Service des Archives de l'ULB, qui conserve tout document relatif à l'histoire de l'Université (rapports, discours, catalogues d'expositions, programmes de cours, etc.), occupe le reste des locaux du rez-de-chaussée. Comme les Archives recèlent des manuscrits à caractère non littéraire provenant des fonds spéciaux, la proximité de ce service et de la Réserve précieuse souligne leur complémentarité.

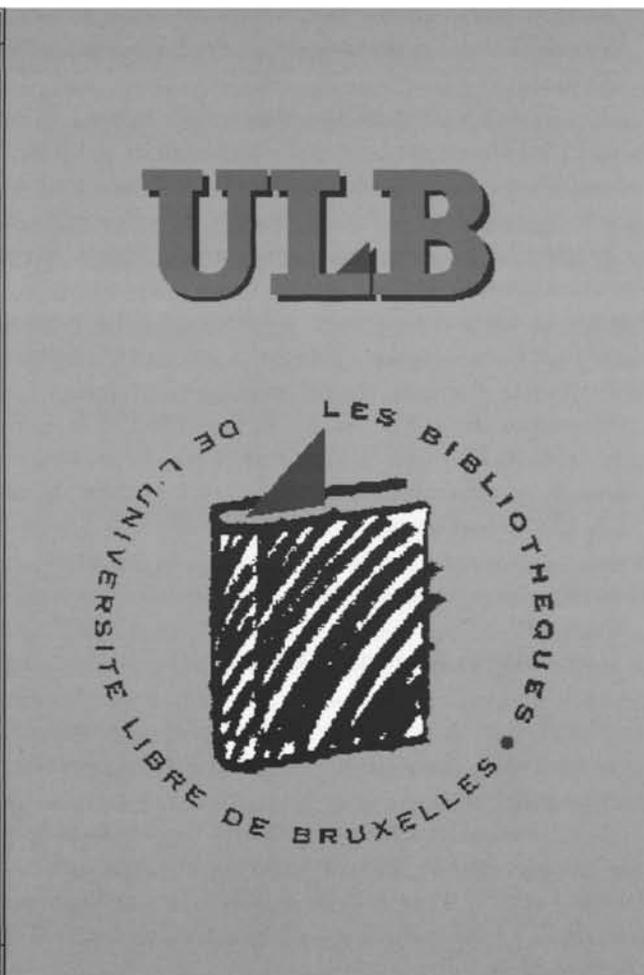
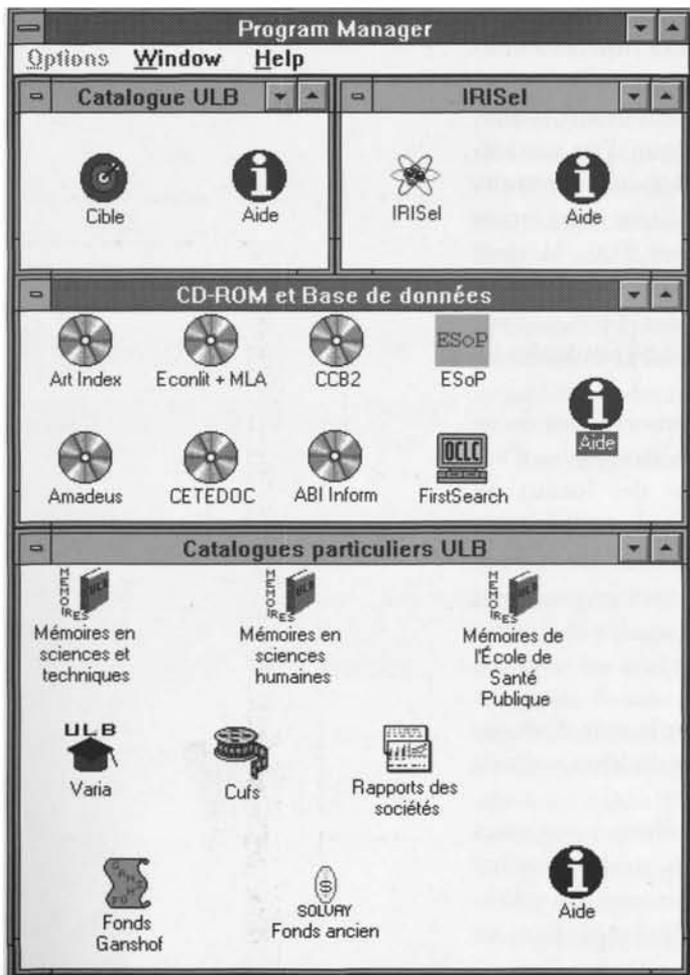
### **Le catalogue automatisé CIBLE**

Comme on l'a vu plus haut, il est nécessaire de relever la cote d'un ouvrage ou d'un périodique pour le retrouver dans les rayons du libre accès ou le commander en prêt.

Une centaine de terminaux répartis dans toute la bibliothèque sont mis à la disposition des lecteurs. Les ressources sont présentées sous le système Windows sur PC. Pour accéder à CIBLE, le catalogue automatisé des collections de l'ULB, il suffit de pointer l'icône (en forme de cible) et de faire un « double clic ».

CIBLE présente les notices catalographiques (les « fiches » informatisées) de tous les ouvrages acquis par l'Université depuis 1986, de 75 % de ce qui a été acquis avant 1986, et de l'ensemble des thèses de doctorat, soit environ 370.000 notices. Les ouvrages non répertoriés dans CIBLE sont accessibles grâce à un fichier « papier », situé face au comptoir de prêt. Ainsi, tous les ouvrages possédés par l'ULB dans quelque bibliothèque qu'ils se situent, figurent au catalogue (outre la BSH, l'ULB comprend les Bibliothèques de Droit, de Médecine, des Sciences et Techniques et de nombreuses bibliothèques de laboratoires et de séminaires). Plusieurs types de recherche sont possibles : par nom d'auteur, par titre ou mot du titre, par sujet, recherche combinée par auteur et titre. Les recherches par auteur ou par titre s'appliquent aux ouvrages dont le lecteur a déjà trouvé la référence dans les répertoires bibliographiques. En interrogeant par mot du titre ou par sujet, il lui est possible de compléter sa documentation. En effet, chaque document est indexé selon les sujets LCSH (Library of Congress Subject Headings). Une partie des mots sujets sont traduits en français selon le thésaurus Laval, qui correspond aux LCSH. Pour avoir l'information la plus complète, il est donc préférable de demander les sujets en anglais.

Les cotes commencent par une séquence de lettres qui signale la localisation de l'ouvrage et permet de distinguer les ouvrages en libre accès (cotes commençant par HNBH) de ceux qui se trouvent dans les magasins (cotes

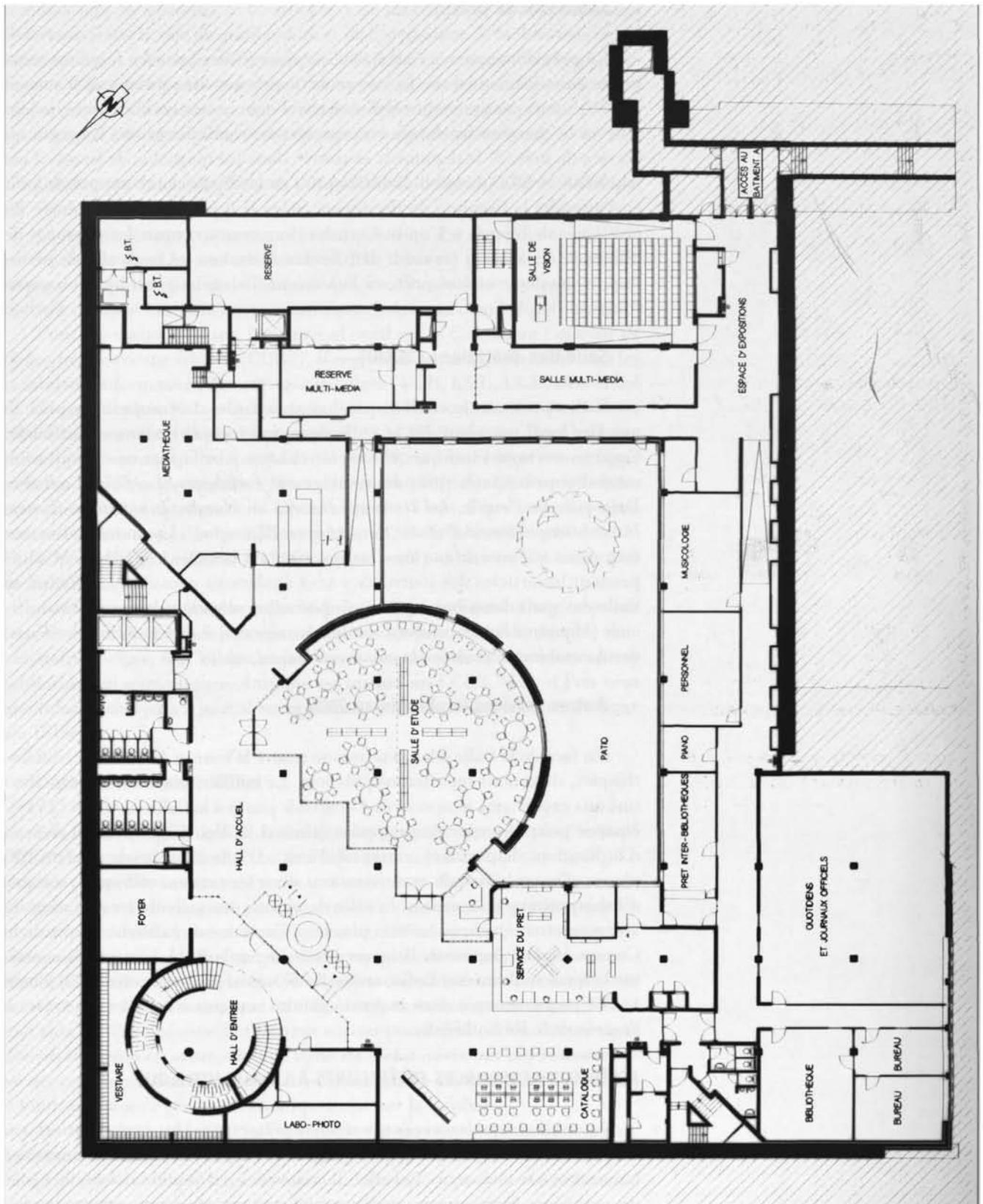


*Écran d'accueil des postes de consultation  
des catalogues et bases de données en  
réseau.*

commençant par HBSH). Par exemple, la cote HNBH 4NIV 306 AROI indique un ouvrage du libre accès disponible au 4<sup>e</sup> niveau, la cote HNBH 8HCO 940.54 BETS signale un ouvrage se trouvant au 8<sup>e</sup> étage dans le séminaire d'histoire contemporaine (8HCO) et HBSH IS 3105 désigne un document stocké dans les silos.

### Catalogues spéciaux

Les terminaux donnent encore accès à d'autres ressources de la Bibliothèque. Les mémoires de licence sont répartis dans trois catalogues différents : Sciences humaines, Sciences et Techniques, École de Santé publique. L'interrogation s'effectue selon les critères suivants : auteur, mot du titre, section/année, année/section, directeur du mémoire. Si la consultation est autorisée par l'auteur, un mémoire peut être lu sur microfilms (mémoires présentés avant 1985) ou sur un exemplaire « papier » (mémoire récent). Quelques fonds particuliers bénéficient également d'un catalogue informatisé : les varia, les rapports de sociétés (conservés pendant 5 ans), le fonds ancien de l'Institut de Sociologie (histoire sociale et politique de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle), le fonds Ganshof (17.000 tirés à part d'histoire médiévale et d'histoire du droit), les collections du CUFSS (Centre Universitaire du Film Scientifique).



Plan du 2NIV : le hall d'accueil et les services s'ordonnant autour du patio. On remarquera en haut à droite le couloir d'accès au bâtiment A. (Art & Build)

### Le service de prêt

Le prêt d'ouvrages à l'extérieur est réservé aux lecteurs régulièrement inscrits aux Bibliothèques. Le comptoir de prêt est situé au niveau d'accueil (2NIV). Deux cas peuvent se présenter. Si l'ouvrage est en libre accès, le lecteur va le chercher lui-même en rayons et fait enregistrer son emprunt au service de prêt. Si le document se trouve dans les magasins de livres, il est nécessaire de remplir un bulletin de prêt, de le déposer au comptoir de prêt et d'attendre la livraison du document. Selon le type d'ouvrage, la durée du prêt varie de 8 jours à 1 mois. Certains documents, comme les ouvrages de référence, ceux qui se trouvent dans les séminaires ou les fascicules de périodiques, ne peuvent être prêtés à l'extérieur. Ils sont signalés par un point rouge au dos de l'ouvrage.

### Salle des quotidiens (2QU0)

En empruntant le couloir qui s'ouvre à droite du comptoir de prêt, le premier local rencontré est la Salle des quotidiens et documents officiels. Comme son nom l'indique, elle reçoit chaque jour et met en consultation neuf des principaux quotidiens belges et étrangers (*Le Soir, La Libre Belgique, Le Peuple, La Dernière Heure, Le Monde, Libération, Times, International Herald Tribune, Frankfurter Allgemeine*). Les numéros anciens sont reliés et classés dans les « compactus » de la salle. Les CD-ROM contenant les articles des journaux y sont également consultables. Enfin, la Salle des quotidiens contient une importante collection de documents officiels (Moniteur belge, comptes rendus des séances de la Chambre, du Sénat, des Assemblées régionales et communautaires, etc.).

### Autres services implantés au 2NIV

En face de la Salle des quotidiens se trouve le bureau du prêt inter-bibliothèques, dont nous reparlerons plus loin. Le couloir mène à un espace destiné aux expositions temporaires. On accède par là à la Salle de vision (2VIS), équipée pour tout type de projection (cinéma, vidéo, démonstration d'écran d'ordinateur, diapositives, rétroprojecteur). D'une capacité de plus de 100 places, elle est le lieu de manifestations diverses : cours, colloques, séances d'information, etc. Joutant la salle de vision, une salle de consultation de vidéocassettes. Quelques mètres plus loin, l'antenne de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique hébergée par la BSH. L'ensemble constitue l'espace multimédia. Enfin, une Salle d'étude d'une capacité de 120 places (2ETU) est aménagée dans le demi-cylindre attenant à la façade sud, face à l'entrée de la Bibliothèque.

### ACCÈS AUX RESSOURCES EXTÉRIEURES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque universitaire d'aujourd'hui n'est plus seulement un lieu où une documentation est acquise, mise à la disposition de la communauté universitaire et conservée. En effet, la masse des publications ne permet plus de viser à une information complète et les supports de documents se diversifient de telle façon qu'il devient possible d'avoir accès à de nombreuses infor-

mations sans les posséder ni les stocker. Une bibliothèque universitaire doit désormais jouer le rôle de gestionnaire et de distributeur de la documentation informatisée. La Nouvelle Bibliothèque de l'ULB a été conçue dans cette perspective. Elle fournit non seulement l'accès en ligne à des catalogues d'autres bibliothèques universitaires, mais aussi à de la documentation primaire, à des catalogues d'éditeurs, à des revues de presse, à des répertoires, etc.

### **Catalogues des bibliothèques universitaires belges : CCB2 et Antilope**

Quand un lecteur constate que le document qu'il a cherché dans CIBLE ne figure pas dans les collections de l'ULB, il lui est possible, à partir de n'importe quel terminal de la Bibliothèque, de consulter les catalogues informatisés d'autres bibliothèques scientifiques belges.

Pour les monographies, le principal outil est le *Catalogue Collectif de Belgique*, deuxième édition (CCB2). Il regroupe sur deux CD-ROM tous les catalogues informatisés des universités belges (VUB, KUL, UCL, Université de Liège, Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur, etc.) et de diverses bibliothèques scientifiques, notamment de la Bibliothèque Royale. Leur mise à jour est annuelle. Aussi faut-il recourir à l'interrogation en ligne pour les dernières acquisitions (voir ci-dessous : IRISel). L'informatisation rétrospective des catalogues de bibliothèques est loin d'être complète dans toutes les universités belges. C'est pourquoi, si on ne trouve pas dans le CCB2 un ouvrage antérieur à 1985, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas en Belgique.

*Antilope* est le catalogue collectif belge des périodiques. On y trouvera tous les titres des périodiques courants présents dans les bibliothèques universitaires belges, à la Bibliothèque Royale ou dans de nombreuses autres bibliothèques scientifiques. *Antilope* est intégré au CCB2. Mais si l'on veut une information plus à jour, il est également possible de le consulter en ligne via IRISel

### **L'accès à Internet : IRISel**

Les Bibliothèques de l'ULB ont développé un système Gopher intitulé *IRISel* (Instrument de Recherche de l'Information Scientifique en ligne). Le Gopher permet de structurer l'accès aux ressources disponibles sur le réseau Internet, qui a l'intéressante particularité d'être entièrement gratuit pour les institutions de recherche et d'enseignement. IRISel se présente comme une succession de menus emboîtés qui offrent un accès convivial, intégré et automatisé à une sélection de sources d'information disponibles sur Internet. L'accès est convivial : IRISel mentionne en clair les types de ressources disponibles et une aide en ligne informe l'utilisateur sur ses possibilités ; il est intégré : par une architecture en arbre, chaque ligne du menu ouvre sur des sous-menus ou des ressources documentaires ; il est automatisé : les adresses des serveurs d'information sont gérées automatiquement par le Gopher.

Le menu principal d'IRISel est structuré pour visualiser une stratégie de recherche documentaire allant du plus proche au plus éloigné. Les icônes placées à gauche de chaque ligne du menu indiquent le type de ressource auquel il donne accès : sous-menu, textes d'information, connexion directe à un service, index.

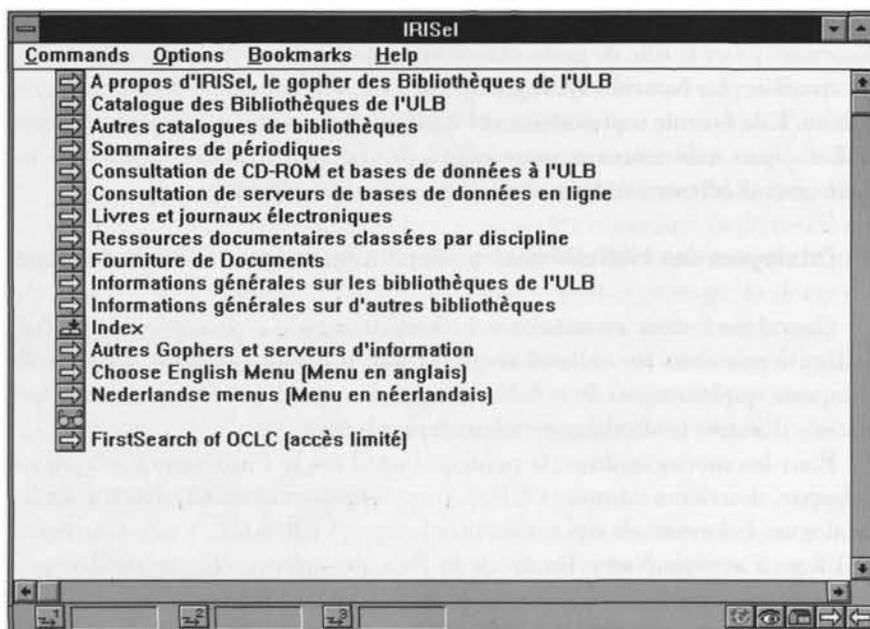
## Menu principal d'IRISel.

## Pourquoi « IRISel » ?

*parce que notre objectif est d'intégrer  
les Ressources d'Information Scientifique  
en Ligne*

*parce que l'Iris, bleu et jaune,  
est le symbole de la région de Bruxelles  
parce qu'au centre de l'œil, l'Iris,  
en constante adaptation, détermine  
cet infinitésimal point d'accès aux textes  
et images du monde*

*parce qu'Iris, déesse de l'arc-en-ciel, est,  
selon l'Iliade, la seule messagère  
des Dieux.*



Voici les divisions du menu principal.

**Catalogue des bibliothèques de l'ULB :** CIBLE et catalogues spéciaux de l'ULB.

**Autres catalogues de bibliothèques :** catalogues de bibliothèques nationales, scientifiques et universitaires belges ou étrangères (en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas, en Suisse, aux États-Unis, au Canada, etc.); c'est par cette entrée qu'on peut aussi accéder aux catalogues repris dans le CCB2 ou dans Antilope.

**Sommaires de périodiques :** dépouillement de périodiques (en cours de développement).

**Consultation de CD-ROM à l'ULB :** information sur les CD-ROM des bibliothèques de l'ULB, mais ne permet pas leur consultation (voir plus haut ce qui concerne les CD-ROM en réseau ou en monoposte).

**Consultation de serveurs de bases de données en ligne :** serveurs d'information tels que la Banque Mondiale, ECHO (serveur de l'Union européenne) etc., qui offrent l'accès à de nombreuses banques de données.

**Livres et journaux électroniques :** sources d'informations très diverses (dictionnaires et ouvrages de référence électroniques, livres et bases de données textuelles, bases de données factuelles, catalogues d'éditeurs, journaux et revues électroniques, ...).

**Ressources documentaires classées par discipline :** donne un accès transversal à tout type d'information selon la discipline couverte.

**Informations générales sur les bibliothèques de l'ULB.**

**Informations générales sur d'autres bibliothèques :** bibliothèques universitaires belges.

**Index :** permet d'explorer l'arborescence d'IRISel par une recherche sur mot du titre sans devoir passer par la série des menus emboîtés.

**Autres Gophers et serveurs d'information :** connexion d'IRISel à d'autres Gophers, par exemple au Réseau belge pour la recherche (Belnet), à des Gophers belges, européens, américains.

## Consultation des bases de données

Tous les serveurs d'information ne sont pas disponibles sur Internet, loin de là. La plupart proposent un accès payant à l'information qu'ils gèrent. L'ULB a conclu des contrats d'accès à plusieurs de ces serveurs, eux-mêmes en contrat avec des producteurs de bases de données. Par ce biais, il est possible d'interroger jusqu'à 500 bases de données différentes couvrant tous les domaines du savoir. Les bases de données se rangent en plusieurs catégories selon la discipline, le type des documents décrits (par exemple les thèses) ou leur localisation. Comme ce sont ces bases de données qui sont quelquefois stockées sur des CD-ROM, la même typologie peut leur être appliquée : bases de données bibliographiques, textuelles ou factuelles.

Situé au 3NIV, le Service de consultation des bases de données est l'interlocuteur pour accéder à ces informations. Il est semi-public. Tous les membres des corps scientifique et académique, et les étudiants préparant leur mémoire de fin d'études, y ont accès sur rendez-vous.

L'interrogateur est amené à préciser le contenu de l'information qu'il souhaite et le budget dont il dispose. Le documentaliste l'informe alors sur les sources documentaires disponibles et les contraintes des outils de recherche (opérateurs booléens, opérateurs de proximité, troncatures, ...). D'après ces éléments s'effectue le choix des bases de données pertinentes et la question est formulée. Au fur et à mesure des résultats obtenus, la stratégie de recherche peut être modifiée.

Les résultats peuvent généralement être déchargés sur disquette ou imprimés. Une autre possibilité est la commande des documents sous forme de photocopie, en prêt inter-bibliothèques ou par messagerie électronique.

## Prêt inter-bibliothèques

Au terme de la recherche d'un document extérieur, il faut envisager sa livraison à l'ULB. C'est le rôle du Service de prêt inter-bibliothèques (PIB). Il est ouvert aux mêmes conditions que le Service de consultation des bases de données. Le lecteur y demande les ouvrages ou les articles de périodiques qu'il a repérés dans les catalogues d'autres bibliothèques, belges ou étrangères. Après s'être signalé au Service du PIB, il peut même effectuer sa commande à partir de CIBLÉ. S'il n'a pas repéré la bibliothèque où est conservé le document, les bibliothécaires du service s'en chargent. Ils passent ensuite commande à la bibliothèque la plus accessible et reçoivent en retour, une semaine à deux mois plus tard, le document ou sa photocopie. Dans un avenir proche, la gestion automatisée et centralisée des commandes et des livraisons sera opérationnelle grâce au système Impala à Anvers.



Ce trop rapide tour de la nouvelle Bibliothèque des Sciences Humaines, nous a permis de découvrir ses multiples ressources, internes et externes. Ouverte depuis un an à la communauté universitaire de l'ULB et aux chercheurs extérieurs, elle réunit dans un même lieu les espaces de mise à disposition des documents et les services d'accès à l'information scientifique en ligne dans le monde entier. Le gain de temps et d'énergie pour les professeurs, chercheurs et étudiants est considérable. Ses espaces accueillants et l'accès

# La Bibliothèque des Sciences Humaines : un an déjà!

Laurence Rosier  
Luc Verdebout

Depuis le mois de septembre 1994, l'Université Libre de Bruxelles peut s'enorgueillir de sa nouvelle bibliothèque qui constitue un apport exceptionnel pour le campus du Solbosch.

Audace architecturale alliée aux dernières avancées de la technologie informatique et aux multimédias (catalogues informatisés, accès à Internet, etc.) font la réussite de cet écrin, où modernité et savoir ont trouvé place et attirent chaque jour de nombreux visiteurs.

La fréquentation des bibliothèques universitaires est devenue un phénomène de masse et fait idéalement partie intégrante de la formation intellectuelle de chaque étudiant. Ce dernier est censé trouver, parmi le vaste champ des sciences humaines, son propre itinéraire de formation par l'acquisition de pratiques culturelles diversifiées (effectuer une recherche par sujet, trouver un livre en rayon, consulter des bibliographies informatisées, etc.). On n'est pas lecteur, on le devient, pourrait-on ajouter en paraphrasant une citation célèbre.

On verra dans la suite de l'article comment le passage de la théorie à la pratique s'est effectué afin de répondre pratiquement à la demande des étudiants de l'ULB.

Après une année académique d'utilisation, l'heure est-elle déjà au bilan ? Peut-on tirer des conclusions partielles des us et coutumes prises par la Bibliothèque, usagers et personnel confondus ? On mesurera, sur cette courte mais significative période (qu'est-ce qui ressemble le plus à une année universitaire si ce n'est une autre ?), les évolutions, les adaptations, les besoins, les désirs, les illusions et désillusions parfois de tout un chacun.

À cette chronologie événementielle, nous avons cependant privilégié une présentation par service. À tout seigneur, tout honneur, nous débuterons donc par l'accueil, point névralgique et premier contact de tout utilisateur de la Bibliothèque.

## LECTEURS ET VISITEURS

Jusqu'au mois de novembre, tout visiteur devait effectuer un passage obligé au vestiaire afin d'y déposer sacs et manteaux. Motivée par des raisons de sécurité mais devenue source et cristallisation d'un certain mécontentement en raison des files interminables qu'elle suscitait, cette mesure n'a pas résisté au succès public du bâtiment. En effet, dès son ouverture, la Bibliothèque a drainé un public nombreux et diversifié. Dès novembre 1994, entre

4.000 et 6.000 passages quotidiens étaient comptabilisés du lundi au vendredi et cette fréquentation s'est accrue pour atteindre 7.000 voire 8.000 ou 9.000 passages pendant les périodes de plus grande activité (décembre, mars, mai). Le samedi, plus de 1.000 passages ont été enregistrés durant toute l'année.

Une enquête, menée par Pamela Szelong<sup>1</sup> auprès de 100 lecteurs le 4 avril 1995, montre que 85 % du public se compose d'étudiants ou de professeurs de l'ULB. Elle semble indiquer que les facultés couvertes par les collections de l'établissement (Philosophie et Lettres, Sciences Économiques, Politiques et Sociales, Psychologie) sont fort représentées (67 % des usagers). La proportion d'étudiants des autres facultés (Sciences, Sciences appliquées, Droit, ...) ou d'autres écoles (ISTI, Institut Coremans, UCL, ...) croît nettement en période d'examen (janvier, 15 mai-15 juin, 15 août-15 septembre) suite à l'élargissement d'horaire (ouverture jusqu'à 22 h alors que les autres bibliothèques du campus ferment à 17 h) qui fait de la Bibliothèque des Sciences Humaines un lieu d'étude fort recherché. Cela est confirmé par 63 % des lecteurs qui, habituellement, viennent pour étudier et remettre en ordre leurs notes de cours.

L'enquête révèle aussi que 85 % des lecteurs sont des étudiants de candidature (51 %) ou de licence (34 %). La Bibliothèque serait fort peu visitée par les étudiants de 3<sup>e</sup> cycle et le corps enseignant, mais les chiffres de 3 % pour ces deux catégories d'usagers doivent être interprétés avec prudence (vu la faible proportion de ces deux catégories d'utilisateur par rapport à l'ensemble de la population universitaire). C'est sans aucun doute du lundi au vendredi avant 17 h que l'affluence est maximale. Plus de 90 % des personnes interrogées se rendent régulièrement en bibliothèque le matin ou l'après-midi, contre 39 % le soir et 31 % le samedi.

Une fois les portes franchies, le public est souvent désireux d'exploiter au mieux l'immense potentiel informationnel et culturel mis à sa disposition. Soucieux d'initier les lecteurs aux techniques de recherche documentaire, le personnel organisait déjà des visites guidées à l'ancienne Bibliothèque Principale des Sciences Humaines. Depuis l'ouverture du nouveau bâtiment, cette politique a remporté un succès au-delà de toute espérance. Au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1994, nous avons accueilli près de 1.350 personnes et notre système de visites à l'heure de midi, prévu initialement pour les seuls mois de septembre et d'octobre, a été maintenu jusqu'en décembre. Nos visiteurs proviennent d'horizons divers : rhétoriciens à la fois inquiets et admiratifs face à ce temple du savoir, étudiants de l'ULB, sciences humaines et exactes confondues, ou de l'enseignement supérieur non-universitaire, professeurs du secondaire, personnel d'ambassades, etc. Ces visites, presque touristiques pourrions-nous dire, sont à chaque fois adaptées au public concerné. Passant en revue les locaux, décrivant l'espace architectural et les potentialités multiples du bâtiment, elles se poursuivent par des démonstrations des possibilités informatiques, un bref aperçu du classement des ouvrages et un tour général des étages.

## LA CONSULTATION DE L'INFORMATION EN LIGNE

Acte premier du visiteur devenu lecteur potentiel dès son entrée dans la Bibliothèque, la recherche d'un livre passe désormais par la consultation de postes informatisés auxquels il s'agit de se familiariser. Dès l'ouverture non

<sup>1</sup> D'après le travail de séminaire de Pamela SZELONG, *Le public de la nouvelle bibliothèque des sciences humaines. Étude statistique et enquête de motivation*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, 1994-1995.

moins de 64 PC étaient répartis dans les huit niveaux accessibles au public et en janvier 1995 ce nombre est passé à près de cent. D'autre part, les produits disponibles en réseau se sont diversifiés.

Outre les produits décrits dans l'article précédent, la Bibliothèque s'est enrichie de nouveaux moyens de recherche.

En novembre 1994, ESOP (base de données en sciences sociales et en sciences politiques) est mis en réseau et, de janvier à juin 1995, la bibliothèque a testé en réseau FirstSearch, un serveur donnant accès à une cinquantaine de bases de données en ligne ainsi qu'au catalogue de l'OCLC (Online Computer Library Center) qui comporte plus de 31 millions de notices. Que de chemin parcouru lorsqu'on songe, que jusqu'en août 1994, le public devait se satisfaire de terminaux, peu conviviaux, peu nombreux et n'offrant que les catalogues automatisés de l'ULB et de la VUB.

Les lecteurs manifestent le plus souvent leur satisfaction face aux énormes potentialités de recherche que leur offrent les catalogues et tirent grand profit de l'information assurée en roulement par les membres du personnel, durant les périodes de grande fréquentation. La consultation constitue la plus grande part de l'aide logistique fournie par le personnel aux utilisateurs de la Bibliothèque.

L'enquête de Pamela Szelong déjà citée montre que 37 % des lecteurs utilisent régulièrement le catalogue CIBLE, ce qui représente une nette baisse par rapport aux 69,5 % enregistrés en 1993 par Klara Licha pour la seule Bibliothèque Principale des Sciences Humaines. Ce tassement résulte de la mise en accès libre d'environ 110.000 volumes ce qui incite le visiteur à vagabonder dans les rayonnages. Cette attitude permet sans doute (et c'est là l'un des avantages du libre accès) de trouver par hasard des ouvrages intéressants mais l'essentiel est de créer le lien entre la recherche théorique sur ordinateur et la recherche pratique du livre en rayon. Ce faisant, on familiarise l'utilisateur au type de classification usitée dans la Bibliothèque et les suites de chiffres aux dos des ouvrages perdent de leur mystère. Après avoir assimilé le système de classement des ouvrages et repéré les collections concernant leur discipline, les lecteurs préfèrent cependant puiser directement les ouvrages en rayon sans passer par le catalogue automatisé. La maîtrise de celui-ci est cependant indispensable car elle offre la possibilité d'emprunter les ouvrages des silos (environ un million de volumes), d'accéder aux bases de données bibliographiques sur CD-ROM, aux catalogues d'autres bibliothèques.

## **LE PRÊT ET LES ÉTAGES EN LIBRE ACCÈS**

Pour garantir le bon ordre dans les rayonnages et faciliter l'accès aux sources d'information, les bibliothécaires d'étage pratiquent une activité diversifiée : traitement des acquisitions, rangement et suivi des périodiques, assistance aux lecteurs, gestion des collections de séminaires.

En un an, près de douze mille ouvrages ont été intégrés au catalogue CIBLE. À chaque niveau, outre les monographies du libre accès et des séminaires, le lecteur dispose du ou des derniers numéros de plus de cent périodiques.

### Le service de prêt

Véritable plaque tournante de la Bibliothèque, le service de prêt, situé au deuxième niveau, a connu des périodes d'effervescence exceptionnelles. Ainsi en mars 1995, plus de 1.100 nouvelles inscriptions ont été effectuées et près de 17.000 transactions ont été enregistrées. Voyons comment s'effectue un emprunt. Si l'ouvrage choisi est en libre accès, le lecteur se présente directement avec le livre au comptoir de prêt et l'opération est quasi immédiate. Si l'ouvrage désiré se trouve en réserve, il faut remplir un bulletin de commande que le bibliothécaire transmet aux jobistes par le Transdoc<sup>2</sup>. En silo, ceux-ci pratiquent la « course en rayon » afin de trouver les ouvrages désirés qu'ils réexpédient par transdoc au service de prêt. La tâche des étudiants jobistes est rendue difficile par la fusion de collections qui, chacune, possédait leur propre système de classification. Signalons à titre anecdotique que les vingt-cinq kilomètres de rayonnage du silo encouragent l'emploi de patins à roulettes!

### Poursuite de l'aménagement des étages en libre accès

À l'ouverture, les collections du libre accès au troisième niveau (ouvrages de références et bibliographies) devaient encore être triées et converties en cotes de classification décimales de Dewey (opération déjà effectuée aux autres niveaux). Ce travail est en bonne voie d'achèvement : en un an les bibliographies, les encyclopédies et les atlas ont été totalement reconvertis. L'étage dispose aujourd'hui d'une douzaine de CD-ROM consultables en monoposte, parmi lesquels figurent des bases de données bibliographiques et des dictionnaires sur support électronique. C'est aussi le troisième niveau qui traite les ouvrages de séminaires extérieurs à la Bibliothèque et qui répartit entre les niveaux les nouvelles acquisitions.

Le quatrième niveau (sciences sociales et politiques) accueille, outre son libre accès et ses deux séminaires (sciences politiques, sciences sociales) le CERCAL (Centre d'Étude et de Promotion des Relations entre les pays de la Communauté Européenne et de l'Amérique latine). En janvier 1995, le traitement des ouvrages du séminaire de sciences politiques, commencé en octobre 1994, s'est achevé et des fonds comprenant des ouvrages sur les pays de l'Est et des livres sur l'OCDE sont en cours de traitement. Le quatrième niveau a aussi accueilli en libre accès plus de cinq mille ouvrages de psychologie avant leur déménagement vers le troisième niveau du bâtiment A.

Le cinquième niveau (économie et gestion) dispose de bases de données spécialisées en économie à consulter sur CD-ROM en monoposte. Leur nombre s'accroît régulièrement pour atteindre la douzaine en juin 1995. Notons aussi que dès septembre 1994, des collections complètes de périodiques figuraient en libre accès au cinquième niveau. Parmi les fonds traités au cours de l'année écoulée, citons les ouvrages de DULBEA (économie appliquée) et plusieurs dons émanant de membres du corps académique.

Au sixième niveau (langues et littératures), la quantité d'ouvrages est telle qu'il a fallu transférer les collections de littérature espagnole dans le séminaire de littérature (6LIT). Parmi les acquisitions les plus importantes, citons la bibliothèque du British Council (en juin 1995) qui comporte notamment de nombreuses méthodes de langue sur cassettes ou vidéocassettes.

En histoire de l'art et archéologie (septième niveau), les bibliothécaires ont intégré au séminaire d'art contemporain (7ARC) un important fonds d'ou-

<sup>2</sup> Le Transdoc est un monte-charge expressément conçu pour les transferts de livres d'étage à étage.

vrages sur le cinéma provenant de la bibliothèque d'un ancien professeur de l'Université (Hadelin Triron). L'enseignement de l'histoire de l'art réclame souvent le recours à l'image. Pour cette raison, les séminaires du septième niveau sont les mieux équipés en matériel audiovisuel (projecteurs de diapositives, récepteurs de télévision, ...)

Au huitième niveau (religion, histoire), signalons la présence du fonds Ganshof composé de tirés à part d'histoire. C'est à cet étage que les membres du corps professoral et les étudiants utilisent avec le plus d'intensité les collections des séminaires dans le cadre de séances d'exercices.

Au sommet de l'édifice se trouvent les collections de philosophie (neuvième niveau) qui connaissent un développement considérable, fruit d'une étroite collaboration entre les assistants et les bibliothécaires, en matière d'acquisition et de transfert d'ouvrages du silo en libre accès.

Acte privé, acte solitaire, la lecture s'accommode à la rigueur d'espaces publics, mais paraît fermée à l'étude collective de la bibliographie et de la recherche d'information : les séminaires permettent un *modus vivendi*, où les étudiants peuvent travailler en groupe tandis que leurs condisciples viennent rechercher le calme des niveaux pour étudier, rédiger un travail, consulter un ouvrage. La Nouvelle Bibliothèque, occupant une position stratégique sur le campus du Solbosch est devenue un lieu de passage et de convivialité, un antre d'étude et de rencontres, un havre (où il s'agit de faire régner la paix) de travail (les deux termes ne sont pas incompatibles).

## LES SILOS ET LE CATALOGAGE RÉTROSPECTIF

Si la Bibliothèque offre maintenant une partie de ses collections en libre accès, il est évident que la masse d'ouvrages qu'elle possède n'a pu (et ne devait pas) trouver sa place en rayons.

Le rangement et la maintenance des collections du silo (environ un million de volumes) n'ont pas été une mince besogne au cours de l'année académique 1994-1995. À des fins de rationalisation, la fusion des collections de périodiques issues des différentes bibliothèques est en cours et un fonds de doubles classés par ordre alphabétique de titre a été mis sur pied. Les responsables des silos reçoivent aussi tous les ouvrages et périodiques enlevés des rayons du libre accès lors de désherbages<sup>3</sup> et procèdent au réétiquetage de nombreux documents.

L'année écoulée a été marquée par le tri et le déménagement des périodiques sélectionnés pour le libre accès du bâtiment A et par l'entreposage temporaire des collections de centres spécialisés (slavistique, orientalisme, Centre d'Études Canadiennes, ...) devant aussi rejoindre le bâtiment A.

À ces opérations qui nécessitent de nombreux déménagements dans les rayons vient s'ajouter la réception d'ouvrages achetés ou légués à la Bibliothèque (fonds Croissant, fonds Perelman, British Council, ...). Discrets mais efficaces, les responsables du silo (inaccessible aux lecteurs), s'emploient à transférer les ouvrages vers les services de prêt ou les niveaux par le Transdoc. Ils assurent aussi le suivi des opérations de reliure des ouvrages et périodiques des collections du libre accès et pour ce, travaillent en étroite relation avec le service des périodiques et les responsables des différents niveaux de la Bibliothèque.

Parmi les acteurs du (re)traitement des collections, mentionnons aussi les équipes du Rétro II et du Rétro III. La première poursuit depuis plusieurs

<sup>3</sup> Le désherbage désigne le transfert régulier d'ouvrages dépareillés ou obsolètes des rayonnages du libre accès vers le silo.

années les opérations d'intégration dans le catalogue informatisé de notices bibliographiques jusqu'alors mentionnées uniquement sur fiches. La deuxième opère de nombreux changements de cote et de localisation d'ouvrages et se charge de la classification de fonds spéciaux (slavistique, orientalisme, Centre d'Études Canadiennes, ...) en vue de leur intégration dans le bâtiment A. C'est aussi le Rétro III qui traite les livres sélectionnés pour le libre accès de la Bibliothèque des Sciences psychologiques et de l'éducation (bâtiment A, troisième niveau), les collections issues du British Council, ...

### LES SERVICES PARTICULIERS

Outre les services précédemment évoqués, la Bibliothèque offre une multitude de services particuliers, ressortissant à l'enseignement, à la recherche et à la culture en général.

#### L'espace multimédia

La salle de vision a rapidement été investie par la section Elicit (cinéma) et dès octobre 1995, elle constituera un précieux outil pédagogique pour l'initiation à l'emploi des différents catalogues. Après une année de rodage, la salle multimédia tournera bientôt à plein régime et ce d'autant plus que la Bibliothèque a acquis au printemps les collections du British Council, riches en cours de langues sur vidéocassettes.

#### La galerie d'exposition

Un espace permet d'accueillir des expositions temporaires. Après « Les mots en fête, la fête des mots » qui présentait de manière ludique, pour ainsi dire *ouli-pienne*, les dernières acquisitions (dons, legs et achats) de la Bibliothèque, trois ensembles de pièces de qualité ont permis en cours d'année de mieux connaître la carrière du franc-maçon et premier titulaire du cours d'histoire des religions à l'ULB, Goblet d'Alviella (décembre 1994), l'œuvre du caricaturiste Wilchar (mars 1995) et les livres et bois sculptés d'Albert Henry (avril 1995).

#### La salle des quotidiens

Nettement mieux située depuis l'ouverture de la Nouvelle Bibliothèque, la salle des quotidiens connaît un accroissement considérable de fréquentation. Aux chercheurs, s'ajoutent les nombreux lecteurs de passage souhaitant lire le journal du jour ou désireux de consulter les revues de presse (très demandées depuis leur intégration aux collections en septembre 1994). Trois quotidiens sont disponibles en « full text » sur CD-ROM : *Le Monde* et, depuis mai 1995, *Le Soir* et *La Libre Belgique*.

#### Le prêt inter-bibliothèques

Le prêt inter-bibliothèques connaît aussi un regain d'intérêt suite à son intégration dans le nouveau bâtiment. Situé en face de la salle des quotidiens, à une dizaine de mètres du service de prêt, il sert un nombre croissant de professeurs et d'étudiants de l'ULB. En effet, l'accès multiplié aux catalogues

d'autres bibliothèques belges et étrangères permet à l'utilisateur de localiser précisément un ouvrage non disponible à l'ULB : il se tourne alors naturellement vers le service lui permettant de se faire livrer le document. Il semble donc qu'on puisse affirmer que le prêt inter-bibliothèques est amené à se développer dans les années à venir.

### Le département des bases de données

Au troisième niveau, des recherches plus approfondies peuvent être effectuées sur demande au département de consultation des bases de données. Parmi les serveurs de bases de données multidisciplinaires rendus accessibles au cours de l'année écoulée, citons Questel (produit français) et Datastar (produit européen). Mentionnons aussi Parolis, le serveur du Parlement belge et son homologue pour le Parlement européen, Daset. Plus visible que dans l'ancien bâtiment, le service connaît un accroissement de fréquentation et de notoriété. En un an, ses responsables ont pris contact avec des bibliothécaires et des gestionnaires de serveurs documentaires ou de réseaux informatiques, en vue de collaborations futures. Informés de la qualité des services offerts, les visiteurs demandent de plus en plus de démonstrations des produits informatiques accessibles dans la Bibliothèque des Sciences Humaines. Ces démonstrations sont organisées à la salle de vision qui offre la possibilité de projeter en grand un écran de terminal PC.

### LA GUIDANCE

Nous avons déjà évoqué dans l'accueil la part belle faite aux visites guidées de la Bibliothèque. En effet, depuis toujours, la Bibliothèque Principale des Sciences Humaines a eu à cœur l'information et la formation des utilisateurs. Qu'il s'agisse d'assurer des visites dans le cadre de cours universitaires directement axés sur son usage (cours d'encyclopédie par exemple) ou simplement de familiariser les étudiants à son utilisation, ou bien encore de créer, lors de visites d'élèves de l'enseignement secondaire, un premier contact universitaire, le personnel des bibliothèques a toujours voulu favoriser et rentabiliser l'usage de ce temple du savoir.

Désireuse de consolider son lien avec la faculté correspondante en créant une collaboration véritable, cette dernière a décidé de lancer une expérience pilote baptisée « guidance en bibliothèque » : il a été proposé aux étudiants-assistants de suivre une mini-formation en bibliothèque, comme c'est déjà le cas depuis 1987 en Faculté de Droit. Dans le cadre précis d'un cours permettant un usage particulier, il s'est agi de familiariser les étudiants aux outils proposés par la Bibliothèque, de les rendre plus autonomes dans la recherche, le choix et l'exploitation des documents vers une pédagogie de l'auto-documentation visant à donner à l'étudiant un rôle actif dans sa propre formation par le biais des étudiants-assistants.

Les buts poursuivis sont à la fois

- de permettre aux étudiants-assistants de mieux connaître leur bibliothèque et de transmettre leur expérience à leurs condisciples, donc d'utiliser les ressources réelles et virtuelles de ce nouvel outil, symbole d'une certaine mutation culturelle;
- d'arriver à dresser des bibliographies modèles pour certains cours, en accord avec le titulaire de ce cours, pour rendre l'usage de la Bibliothèque

plus performant. En effet, il s'agit d'une initiation à une technique universitaire : étudier un cours, c'est aussi, par le biais de lectures, l'appréhender sous un éclairage neuf. Conseiller des pistes de lecture, ce n'est donc pas un surcroît de travail, c'est la possibilité de s'approprier une matière différemment. Lorsqu'il s'agit de cours d'encyclopédie, le travail s'oriente davantage sur l'utilisation maximale des possibilités offertes par la Bibliothèque ;

- d'inscrire la guidance dans un projet à long terme et d'assurer un suivi entre les étudiants-assistants successifs qui peuvent ainsi bénéficier de l'expérience des précédents.

Bref, d'acquérir un savoir-faire à partir de l'outil-culture/savoir que représente la Bibliothèque et de développer une interaction cours/bibliothèque, entre savoir et savoir-faire.

### EN GUISE DE CONCLUSION

C'est avec un léger sentiment de nostalgie que nous avons quitté les locaux du bâtiment A, du bâtiment H ou du bâtiment S, trop exigus, inadéquats, sous-équipés mais si riches de souvenirs. Bien vite et malgré les derniers soubresauts des ponceuses et des foreuses, nous avons été conquis par notre nouveau « transatlantique » équipé pour répondre aux attentes des lecteurs du troisième millénaire. Après un an de navigation, nous avons cru nécessaire de faire escale afin de jeter un regard en arrière sur la vie de notre institution au cours de sa première année d'existence.

Du sanctuaire des connaissances à l'outil de diffusion du savoir, la Nouvelle Bibliothèque veut regarder devant elle : des nouvelles technologies à l'enseignement, de la formation à l'information, de la conservation à la diffusion, elle entend devenir l'espace culturel, fait de dynamisme et de convivialité, du campus universitaire.

Cette première année d'utilisation a permis une adaptation aux besoins des usagers et une définition des besoins futurs auxquels devra répondre la bibliothèque de l'an 2000, axée sur une relation étroite entre le livre d'une part, la relation didactique enseignant-enseigné d'autre part, le bibliothécaire permettant de relier l'un à l'autre.

Comme le concluait un mémoire traitant du besoin d'information des étudiants, « La bibliothèque universitaire n'est plus un simple instrument. Elle doit s'intégrer dans le projet d'une collectivité englobant des étudiants, des chercheurs et des professeurs »<sup>4</sup> et nous ajouterons ceux qui sont appelés à devenir des acteurs de plus en plus présents dans la formation, les bibliothécaires.

<sup>4</sup> Cité dans le mémoire de licence de Florence BORREMANS, *Le besoin d'information des étudiants. Analyse descriptive des pratiques d'étude et de lecture des étudiants en bibliothèque universitaire*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Section de sciences du Livre et des Bibliothèques, année académique 1993-1994, p 103.

# Bibliographie

## Histoire des bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles

Les deux sources principales pour l'histoire des bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles sont les procès-verbaux :

- des séances de la Commission de la Bibliothèque, puis du Conseil des Bibliothèques, conservés depuis 1930 (cités *PV CB*).
- des séances du Conseil d'Administration de l'Université, notamment pour la période qui s'étend de 1834 à 1930, conservés aux Archives de l'ULB (cités *AULB, PV CA*).

Elles sont très utilement complétées par les *Rapports sur l'année académique de l'Université Libre de Bruxelles*, publiés annuellement, où une rubrique fut consacrée à la Bibliothèque de 1874 à 1969.

On verra aussi :

Charles SURY, « La Bibliothèque de l'Institut de Sociologie Solvay », *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1903, p. 227-239.

Maurice LEROY, « La nouvelle bibliothèque de l'Université de Bruxelles », *Archives, bibliothèques et musées de Belgique* 5(9), 1928, p. 125-128.

Il faut également recourir aux volumes commémoratifs de l'Université :

Léon VANDERKINDERE, *1834-1884. L'Université de Bruxelles. Notice historique*, Bruxelles, 1884.

Comte GOBLET D'ALVIELLA (et alii), *1884-1909. L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, 1909; notamment Ch. SURY, « Bibliothèque de l'Université de Bruxelles (1884-1909) », p. 148-155.

*1909-1934. L'Université de Bruxelles*, Bruxelles, 1934; notamment Hilda KESSELS - Gustave CHARLIER, « La Bibliothèque », p. 181-188.

John BARTIER, *Université Libre de Bruxelles 1834-1959*, [Bruxelles, 1959]; notamment, « La Bibliothèque de l'Université et la Société des Amis de la Bibliothèque », p. 71-74.

*Les cent cinquante ans de l'Université Libre de Bruxelles (1834-1984)*, dir. André UYTTEBROUCK - Andrée DESPY-MEYER, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1984; notamment, André UYTTEBROUCK, « Les Bibliothèques », p. 351-355.

Autres publications sur l'Université utiles pour l'histoire des bibliothèques :

André UYTTEBROUCK, « La Ville de Bruxelles et l'Université libre (1834-1914) », *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940*, Bruxelles, Crédit communal, 1986 (*Collection Histoire*, série in 8°, 71), v. 2, p. 715-728.

A. MERCKX, « Les origines de la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1925-1926, p. 38-91.

*25 novembre 1941. L'Université Libre de Bruxelles ferme ses portes*, éd. Andrée DESPY-MEYER, Alain DIERKENS et Frank SCHEELINGS, Bruxelles, Archives de l'ULB, 1991.

*Université Libre de Bruxelles. Mai 68, 20 ans déjà*, [Bruxelles], 1988.

*Université Libre de Bruxelles. 140 années de développement. De 96 à 13.000 étudiants, de 1834 à demain. Histoire de l'Université par ses bâtiments et projets de développement des différents campus. Catalogue. Exposition du 12 au 27 octobre 74. Campus de la Plaine*, [Bruxelles, 1974].

## Conception, réalisation, organisation et fonctionnement de la Nouvelle Bibliothèque

- Marie-Françoise BISBROUCK, Daniel RENOULT (dir.), *Construire une bibliothèque universitaire. De la conception à la réalisation*, 1993 (Collection Bibliothèques).
- Florence BORREMANS, *Le besoin d'informations des étudiants. Analyse descriptive des pratiques d'étude et de lecture des étudiants en bibliothèque universitaire*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Section de Sciences du Livre et des Bibliothèques, Mémoire de licence, année académique 1993-1994.
- F. BOSMAN, « De UB als werkplaats. Het gebruik van de studiezalen van de Universiteitsbibliotheek Groningen onderzocht », *Open* 23, 1991.
- Bulletin des bibliothèques de France*, 40 (1), 1995 : *Information, formation des utilisateurs*.
- L. J. BRINDLEY, « Le campus électronique : Université d'Aston », *Gestion de l'enseignement supérieur* 2, 1990.
- T. BURROWS, *British University Libraries*, New York-London, 1989.
- Jean-François DESPREZ, *Avant-projet de définition d'une bibliothèque inter-facultaire pour les sciences humaines*, Bruxelles, 1975
- H. M. EDWARDS, *University Library Building Planning*, Metuchen (NJ)-London, 1990.
- H. FAULKNER-BROWN, « Feasability Studies Before Adaptation », *Library buildings : Preparation for Planning*, éd. M. Dewe, München, 1989.
- P. HAVARD-WILLIAMS, « Standards of surface needed for University Libraries », *Libri* 21, 1971.
- Klara LICHA, *L'OPAC dans les bibliothèques de l'U.L.B. Enquête auprès des utilisateurs de CIBLE*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Section de Science de l'Information et de la Documentation, Mémoire de licence, année académique 1992-1993.
- B. P. LYNCH, « Standards for University Libraries », *IFLA Journal* 13, 1987.
- ID., *The Academic Library in Transition. Planning for the 1990's*, New York-London, 1989.
- K. D. METCALF, *Planning Academic and Research Library Buildings*, 2<sup>e</sup> éd., New York, 1985.

- A. MIQUEL, *Les Bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports*, Paris, 1989.
- Martine POULAIN, *Constantes et variances. Les publics de la Bibliothèque publique d'information*, Paris, 1990.
- M. MIROUDOT, J. CARAT, J. BÉRARD (et alii), « Rapport d'information fait (...) à la suite d'une mission effectuée du 13 au 27 septembre 1990 en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada, chargée d'étudier les "Grandes bibliothèques de Grande-Bretagne et des États-Unis" », *Documents du Sénat français*, n° 250, séance du 27 mars 1991.
- I. PRICOCINE, « Les objets nomades et la bibliothèque », *Library Automation and Networking. New Tools for a new Identity. European Conference, 9-11 May 1990*, Bruxelles-München, 1991.
- Daniel RENOULT (dir.), *Les Bibliothèques dans l'Université*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994 (*Collection Bibliothèques*).
- Pamela SZELONG, *Le public de la nouvelle bibliothèque des sciences humaines. Étude statistique et enquête de motivation*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, 1994-1995.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>7</b>
<b>Remerciements</b>	<b>8</b>
<b>Préface</b> Paul Delsemme	<b>9</b>
<b>Les Bibliothèques de l'ULB : 160 ans d'existence</b> Christian Brouwer - François Frédéric	<b>11</b>
<b>Rêver la bibliothèque idéale, programmer la Nouvelle Bibliothèque</b> Jean-Pierre Devroey	<b>53</b>
<b>Un navire du savoir</b> Christian Brouwer - Jean-Pierre Devroey, sur la base d'un entretien avec les architectes associés du bureau Art & Build	<b>65</b>
<b>Fiche technique de la Nouvelle Bibliothèque</b> Paul Carmois	<b>84</b>
<b>Les bibliothèques déménagent</b> François Frédéric	<b>93</b>
<b>Contenu et ressources de la Nouvelle Bibliothèque</b> Christian Brouwer - Luc Verdebout	<b>97</b>
<b>La Bibliothèque des Sciences Humaines : un an déjà!</b> Laurence Rosier - Luc Verdebout	<b>115</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>123</b>

## **Les auteurs**

Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles

Christian BROUWER  
*Direction des Bibliothèques*

Paul CARMOIS  
*Centre de gestion*

Jean-Pierre DEVROEY  
*Directeur des Bibliothèques*

François FRÉDÉRIC  
*Bibliothèque des Sciences Humaines*

Laurence ROSIER  
*Bibliothèque des Sciences Humaines*

LUC VERDEBOUT  
*Bibliothèque des Sciences Humaines*

*Avec la collaboration des architectes associés  
du Bureau Art & Build,  
Pierre LALLEMAND, Marc THILL,  
Philippe VAN HALTEREN, Isidore ZIELONKA*

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.